

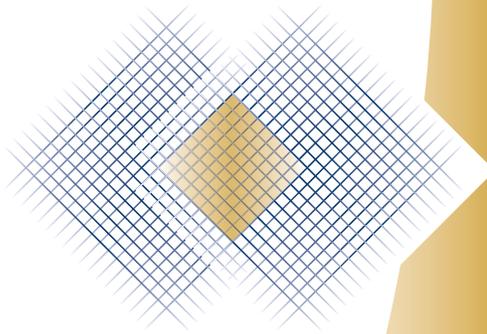


Commissariat  
aux langues  
officielles

Office of the  
Commissioner of  
Official Languages

# Une vue plus claire :

évaluer la vitalité des communautés  
de langue officielle en situation minoritaire



Pour communiquer avec le Commissariat aux langues officielles, composez sans frais le 1 877 996-6368.  
[www.ocol-clo.gc.ca](http://www.ocol-clo.gc.ca)

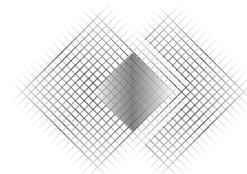
© Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada 2006  
N° de cat. : SF31-83/2006  
ISBN : 0-662-49095-9  
OCOL-CLO PP007-04-2006

Pour une liste des erreurs ou omissions dans la présente publication trouvées après impression,  
veuillez visiter notre site Web à l'adresse [www.ocol-clo.gc.ca](http://www.ocol-clo.gc.ca).

# *U*ne vue plus claire :

évaluer la vitalité des communautés  
de langue officielle en situation minoritaire

Marc L. Johnson  
Paule Doucet





# A VANT-PROPOS

Une pièce centrale de la *Loi sur les langues officielles* consacre l'obligation des institutions fédérales à contribuer au développement et à l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Cette vitalité à laquelle aspirent toutes les communautés est certes complexe. Elle peut aussi poser certains défis lorsque les institutions fédérales conçoivent ou mettent en œuvre des politiques publiques visant à la renforcer. En effet, les responsables se demandent quelles actions produisent les meilleurs résultats et comment ils peuvent s'y prendre pour évaluer cette vitalité.

L'intérêt pour la vitalité est de plus en plus manifeste, tant pour les communautés elles-mêmes que pour les milieux de recherche, et elle ne pourrait être autant d'actualité pour le gouvernement. Le 24 novembre 2005, le Parlement a adopté le projet de loi S-3 clarifiant ainsi les obligations figurant à la partie VII de cette *Loi*. Chacune des institutions fédérales doit dorénavant prendre des « mesures positives » pour concrétiser l'engagement du gouvernement fédéral à l'égard de la vitalité des communautés de langue officielle en milieu minoritaire et de la promotion de la dualité linguistique. Cette nécessité d'agir suppose que les institutions fédérales voudront s'ouvrir aux connaissances sur la vitalité.

Le Commissariat a amorcé une réflexion sur la vitalité à laquelle ont participé des représentants des milieux de la recherche, des gouvernements et des communautés elles-mêmes lors d'un forum de discussion en septembre 2005. Deux chercheurs, Marc L. Johnson et Paule Doucet, nous ont épaulés dans cette démarche en produisant un document de réflexion dans lequel étaient présentés les principaux enjeux et recherches sur la vitalité. Par le dialogue et la mise en commun de nos expériences, nous avons pu valider certaines connaissances sur la vitalité et dégager la trame de fond des actions susceptibles d'avoir un impact durable.

Les auteurs ont poursuivi et approfondi leur travail afin de produire un état des lieux de la recherche sur la vitalité. Ils ont fait un travail admirable pour synthétiser les principales recherches, présenter les enjeux de l'heure et offrir des pistes pour une collaboration plus étroite quant à l'évaluation de la vitalité. En effet, il n'y aura pas de vitalité véritable si nous ne sommes pas capables de bien l'évaluer et de mesurer l'effet des facteurs qui agissent positivement sur les communautés de langue officielle.

Cette étude parcourt l'univers conceptuel des études qui ont fait progresser la connaissance sur les communautés de langue officielle et sur leur vitalité. On y reconnaît l'apport essentiel des chercheurs qui ont voulu décrire la réalité des communautés et expliquer les conditions qui agissent sur leur vitalité. Ces chercheurs ont un rôle déterminant dans le développement de nouvelles connaissances sur la vitalité et de mesures pratiques qui peuvent être mises en application au sein des communautés.

Les conclusions de l'étude ont également une incidence sur le travail quotidien que réalisent les associations communautaires et les institutions gouvernementales pour concrétiser cette vitalité. En effet, les communautés s'organisent et développent des plans ou des argumentaires qui dépendent davantage de la recherche. Elles doivent être en mesure de participer au développement et à l'interprétation du savoir afin de s'en servir pour renforcer leur vitalité. Les institutions publiques requièrent des informations fiables, tant sur les besoins des communautés que sur les résultats qu'elles doivent démontrer en matière de vitalité.

L'étude rappelle toute l'importance de bien planifier les activités de développement, de poser les bons diagnostics et de s'appuyer sur la connaissance afin d'avoir une plus grande emprise sur l'objectif visé. Chacun a la responsabilité de mieux s'outiller pour évaluer les activités et les initiatives d'envergure qui contribuent à renforcer la vitalité des communautés. Cette étude s'avère une référence fort utile et constitue un point de départ pour ceux et celles qui voudront suivre cette voie.

L'objectif commun qui nous anime ne peut se réaliser de lui-même. La vitalité requiert une responsabilisation de chacune des parties prenantes et une plus grande concertation entre elles. En effet, la vitalité des communautés de langue officielle est l'effet cumulatif de la collaboration continue entre les communautés, les gouvernements et le milieu de la recherche.

Dyane Adam  
Commissaire aux langues officielles

# T ABLE DES MATIÈRES

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	<b>i</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>3</b>
<b>LA MORPHOLOGIE DES COMMUNAUTÉS</b> .....	<b>7</b>
L'importance du territoire .....	7
Le rural et l'urbain .....	9
Le paysage linguistique .....	10
Les réseaux et les intérêts communs .....	12
Ethnicité, immigration et diversité .....	14
<b>LA VITALITÉ DES COMMUNAUTÉS</b> .....	<b>17</b>
<b>La notion de vitalité</b> .....	<b>17</b>
Individuelle ou collective? .....	17
Un état et un processus .....	18
Vitalité ethnolinguistique, linguistique ou communautaire .....	19
<b>Dimension démographique</b> .....	<b>20</b>
<b>Dimension sociale</b> .....	<b>22</b>
<b>Dimension politique et juridique</b> .....	<b>24</b>
<b>Dimension culturelle</b> .....	<b>28</b>
<b>Dimension économique</b> .....	<b>30</b>
<b>Les modèles de vitalité des communautés</b> .....	<b>35</b>
<b>L'ÉVALUATION DE LA VITALITÉ ET SES INDICATEURS</b> .....	<b>43</b>
<b>L'évaluation</b> .....	<b>43</b>
<b>Les indicateurs</b> .....	<b>45</b>
<b>Batteries d'indicateurs relatifs aux minorités linguistiques</b> .....	<b>47</b>
<b>Autres exemples de batteries d'indicateurs</b> .....	<b>51</b>

<b>LA PRISE EN CHARGE DES CLOSM</b> .....	<b>.55</b>
<b>Une place à prendre</b> .....	<b>.56</b>
<b>Les capacités actuelles de recherche</b> .....	<b>.57</b>
<b>Pistes de prise en charge</b> .....	<b>.60</b>
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>.65</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>.68</b>
<b>Ouvrages consultés relatifs aux minorités linguistiques</b> .....	<b>.68</b>
<b>Ouvrages sur l'évaluation de la vitalité dans des situations comparables aux CLOSM</b> .....	<b>.92</b>
<b>GLOSSAIRE</b> .....	<b>.96</b>
<b>Annexe A</b> : Tableau chronologique des principaux écrits sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire .....	<b>100</b>
<b>Annexe B</b> : Liste des centres et instituts de recherche canadiens voués aux CLOSM .....	<b>105</b>
1. Centres et instituts .....	105
2. Chaires .....	106
3. Organismes communautaires .....	107
4. Recherches gouvernementales .....	108
<b>Liste des figures</b> .....	<b>.36</b>
Figure 1 : Dimensions et manifestations de la vitalité .....	.36
Figure 2 : Modèle macroscopique des déterminants du bilinguisme additif et du bilinguisme soustractif .....	.37
Figure 3 : Modèle intergroupe de la revitalisation ethnolinguistique .....	.39
Figure 4 : Modèle environnemental de la vitalité communautaire .....	.41

# INTRODUCTION

La présente étude vise à mettre en relief les façons par lesquelles les communautés, les chercheurs et les gouvernements se représentent actuellement la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) au Canada. Nous ne prétendons pas cerner les moyens d'accroître cette vitalité, mais plus humblement de faire un état des lieux quant aux connaissances actuelles sur la vitalité et les façons de l'évaluer.

La vitalité des CLOSM est l'une des préoccupations centrales liées à la mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles* du Canada (ci-après la *Loi*), adoptée en 1969. Depuis plus de 35 ans, cette *loi* soutient le renforcement de la dualité linguistique au Canada. Le bilan que l'on tire de cette expérience illustre l'importance qui a été accordée aux minorités linguistiques (Commissaire aux langues officielles, 2005). Le Parlement canadien a reconnu que la dualité linguistique et l'égalité des deux langues officielles, qui sont aux fondements de l'identité canadienne, ne sont possibles qu'avec des collectivités majoritaires et des communautés minoritaires fortes dans les deux langues officielles.

Le cadre juridique canadien s'est progressivement affiné pour préciser les obligations gouvernementales envers les CLOSM, notamment avec la *Charte canadienne des droits et libertés* adoptée en 1982 (ci-après la *Charte*) et la partie VII de la *Loi* modifiée en 1988. En 2005, le Parlement canadien a adopté le projet de loi S-3 qui rend exécutoire cette partie VII et renforce les obligations du gouvernement fédéral à l'égard du développement des CLOSM. Les tribunaux sont venus clarifier les droits des minorités linguistiques à plusieurs reprises, ce qui a enfin permis, par exemple, la mise en place de la gestion scolaire dans la langue de la minorité partout au pays et des avancées dans les domaines de la santé, de la justice, etc. Les institutions fédérales ont d'abord appuyé les organismes émanant de ces communautés minoritaires et ont commencé, plus récemment, à s'ouvrir à une gouvernance partagée avec les communautés<sup>1</sup>.

De leur côté, les CLOSM se sont progressivement organisées et affirmées afin de consacrer leur légitimité dans le cadre de la dualité linguistique. Depuis plus de 30 ans, toutes les zones géographiques et tous les secteurs d'activité des CLOSM sont représentés par des organismes qui veillent à leurs droits et qui élaborent des moyens pour tenter d'assurer une plus grande vitalité. La gouvernance communautaire est établie et ne cesse de se renouveler.

Si le chemin parcouru depuis 1969 est considérable, il reste que la vitalité des CLOSM est difficile à cerner et à évaluer<sup>2</sup>. Que recouvrent au juste les concepts d'épanouissement et

1 La gouvernance horizontale (aussi dite « partagée ») suscite de plus en plus d'intérêt au sein du gouvernement et des communautés, comme en témoigne le rapport de mi-parcours de la mise en œuvre du plan d'action pour les langues officielles (Bureau du Conseil privé, 2005c). Voir aussi le rapport annuel de la commissaire aux langues officielles (2005-2006).

2 Un glossaire des principaux concepts utilisés dans la problématique de la vitalité des CLOSM est proposé à la fin de cette étude.

de développement? Comment peut-on mieux saisir et comprendre les problématiques sur lesquelles sont axées les initiatives de développement des CLOSM? Dans quelle mesure le soutien accordé par l'État fédéral et les efforts déployés par les CLOSM produisent-ils les meilleurs résultats à cet égard? De quelle façon peut-on évaluer une réalité aussi complexe que la vitalité de ces communautés?

L'étude que nous présentons ici, réalisée à la demande de la commissaire aux langues officielles, tente de répondre à ces questions. Elle intervient aussi dans un contexte où plusieurs chantiers portant sur la vitalité des CLOSM ont été ouverts au niveau gouvernemental. Le Bureau du Conseil privé a établi un cadre de gestion et un cadre de mesure du rendement pour le Programme des langues officielles fédéral (Bureau du Conseil privé, 2005a, 2005b). Le ministère du Patrimoine canadien accentue ses efforts de recherche sur la vitalité des CLOSM (Patrimoine canadien, 2005; Floch et Frenette, 2005). Statistique Canada entreprend la mise en route de l'Enquête postcensitaire sur la vitalité des minorités de langue officielle (Marmen, 2005). La Conférence ministérielle sur les affaires francophones a commandé une étude qui fait le bilan des initiatives des provinces et des territoires en matière de services en français (Bourgeois *et al.*, à paraître).

Les CLOSM sont en même temps préoccupées par la façon de mesurer la vitalité et la nécessité de développer leurs capacités de recherche. Les chercheurs aussi s'intéressent à la vitalité des CLOSM, en particulier sous l'angle des outils conceptuels et méthodologiques qui permettraient d'en mesurer l'étendue (voir *Francophonie d'Amérique*, numéro 20).

Notre étude s'appuie sur une revue des écrits portant sur les questions de vitalité et de développement communautaire propres aux CLOSM, ainsi que sur les mêmes questions traitées à l'extérieur du cercle des CLOSM, c'est-à-dire dans le reste du Canada et à l'échelle internationale. Nous avons aussi consulté, dans le cadre d'entrevues menées durant l'été 2005, une vingtaine de personnes du milieu de la recherche, du secteur communautaire et d'organismes gouvernementaux. Les résultats préliminaires de l'étude ont été regroupés dans un document de réflexion (Johnson et Doucet, 2005) qui a alimenté l'événement *Renforcer les bases : forum de discussion sur la vitalité des communautés de langue officielle en milieu minoritaire*, qui s'est tenu en septembre 2005, à l'initiative de la commissaire aux langues officielles.

Le document de réflexion et le forum de discussion ont permis d'examiner la capacité actuelle de reconnaître les facteurs de vitalité, d'évaluer le changement de vitalité et de trouver les moyens de renforcer cette capacité au sein des CLOSM avec l'appui de leurs leaders, des chercheurs et des institutions gouvernementales. Nous utilisons ici la notion d'évaluation dans un sens large qui inclut non seulement l'idée de mesurer, mais aussi de juger de la valeur et de formuler des recommandations de changement.

Depuis le bilan exhaustif légué par la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme des années 1960, la recherche consacrée aux CLOSM a, somme toute, été limitée (voir la bibliographie). C'est d'ailleurs ce constat qui a incité le gouvernement du Canada à soutenir la création, en 2002, de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Bien que plusieurs chercheurs s'y consacrent, il y a peu d'études qui portent spécifiquement sur la vitalité des CLOSM et elles n'ont pas encore constitué un corpus de connaissances reconnu.

Quatre thèmes généraux encadrent la problématique poursuivie ici : communauté, vitalité, évaluation et indicateurs, et prise en charge des savoirs. Ces thèmes forment la structure de l'étude qui suit.

**Communauté.** L'une des premières questions qui se posent aujourd'hui porte sur l'étendue de la notion de communauté dans la réalité des CLOSM. Si l'on veut évaluer sa vitalité, il faut adéquatement circonscrire ce que l'on entend par « communauté ». L'ensemble des réalités des minorités anglophone et francophone ne peut être saisi par le concept de communauté territoriale, c'est-à-dire les villes, villages ou quartiers qu'elles habitent de façon significative. Certains réseaux ou regroupements régionaux, provinciaux, territoriaux et sectoriels sont mieux décrits par l'idée de communauté d'intérêt. C'est à cette question des formes, que prennent les CLOSM aujourd'hui, qu'est consacrée la première section de cette étude.

**Vitalité.** Bien que la *Loi* exige maintenant des institutions fédérales qu'elles soutiennent l'épanouissement et le développement des CLOSM, la notion de vitalité reste ambiguë. Se limite-t-elle aux aspects linguistiques et démolinguistiques ou englobe-t-elle le capital démographique, voire la vitalité sociale, culturelle ou économique? Est-elle collective ou individuelle? Peut-on établir des séquences de développement souhaitables entre ces dimensions? La deuxième section de notre étude explore ces questions.

**Évaluation et indicateurs.** Une fois les notions de communauté et de vitalité mieux circonscrites, peut-on établir des indicateurs qui permettent de les mesurer, sans fausser la démarche essentielle qui consiste à en favoriser l'avancement? En quoi les indicateurs sont-ils utiles à une démarche de développement communautaire? L'emploi d'indicateurs n'est pas sans risque, car il consiste à réduire une réalité fort complexe à quelques éléments mesurables. Quels sont les critères de qualité qui peuvent guider un tel exercice? Pour être utiles, les indicateurs doivent respecter le sens même de l'évaluation, c'est-à-dire porter un jugement sur la valeur d'une chose, ce qui suppose la connaissance des grandes valeurs qui guident le jugement, mais aussi des objectifs visés dans cette quête de vitalité. Ce questionnement fait l'objet de la troisième section de l'étude.

**Prise en charge des savoirs.** La vitalité d'une communauté suppose une certaine prise en charge de son développement. Cette responsabilisation des CLOSM ne doit-elle pas s'appuyer sur l'accès à une meilleure connaissance d'elles-mêmes, en regard des réalités vécues (diagnostic) et des défis à relever (planification stratégique)? Comment une connaissance peut-elle être produite, diffusée et utilisée dans les pratiques des CLOSM? Comment les communautés peuvent-elles s'approprier un rôle de connaissance et, dans le contexte de la reddition de comptes qui régit aujourd'hui l'utilisation des fonds publics, établir les moyens d'une telle responsabilisation? Comment les parties prenantes peuvent-elles participer conjointement à la gouvernance de ce processus? La connaissance, la recherche et l'évaluation de la vitalité paraissent essentielles au rehaussement de la vitalité elle-même. Cette discussion, qui débouche sur la détermination des besoins et des stratégies en matière de programmes de recherche et d'action communautaire, fait l'objet de la dernière section de l'étude.

« On parle maintenant de santé en termes de mieux-être, c'est-à-dire que l'on n'en parle plus en termes d'absence de maladie. Ce que j'aime bien, c'est qu'on parle de moins en moins de la vitalité des communautés comme étant l'absence d'assimilation. »

— Gratien Allaire, Allocution au *Forum de discussion sur la vitalité des communautés de langue officielle en milieu minoritaire*, Ottawa, septembre 2005

Lorsque le problème de l'évaluation de la vitalité des CLOSM est posé, la première question pratique qui vient à l'esprit tant des observateurs que des acteurs est la suivante : « De quelle communauté parle-t-on? » Le terme « communauté » revêt en effet plusieurs sens. Le Commissariat aux langues officielles attribue habituellement le terme « communauté » aux minorités de langue officielle et celui de « collectivité » aux majorités de langue officielle. Pour plusieurs, une communauté est un quartier, un village, une ville ou une région où se concentre la minorité de langue officielle, alors que d'autres y voient des réseaux d'institutions, d'organismes ou d'individus partageant un sentiment d'appartenance à l'une ou l'autre des minorités de langue officielle.

Les sciences sociales sont elles-mêmes aux prises avec la délimitation empirique du terme, mais reconnaissent, de façon générale, qu'une communauté est un groupement d'individus qui ont des interrelations continues (aspect objectif) et qui partagent des intérêts et un sens d'appartenance (aspect subjectif). Les interrelations constituent la composante clé de la communauté, qu'il s'agisse d'une communauté établie sur un territoire, partageant un espace géographique ou administratif, ou qu'il s'agisse d'une communauté d'intérêt sectoriel ou collectif, en relations réelles ou virtuelles. Les gouvernements aussi cherchent à se donner une définition opérationnelle de ce que recourent les communautés auxquelles ils doivent fournir un soutien ou des services. L'enjeu de cette définition n'est pas que théorique, il est aussi politique.

À l'époque de la promulgation de la *Loi sur les langues officielles* de 1988, les observateurs et les analystes attentifs signalaient l'effritement des communautés (Caldwell et Waddell, 1982; Thériault, 1989), même si la référence communautaire était maintenue et promue comme seule avenue de salut (Bernard, 1988). Au même moment, le potentiel d'autres formes d'espaces et de réseaux culturels et linguistiques était envisagé (Thériault, 1989).

Dans le contexte d'une réflexion sur la vitalité des CLOSM, il est donc utile de distinguer les différentes significations accordées à la notion de communauté, tant dans les écrits que dans l'expérience des acteurs concernés. Nous avons retenu les notions de territoire et d'intérêt pour organiser cette discussion sur la forme des communautés, mais il ne faut pas conférer d'emblée à ces notions une existence mutuellement exclusive. Comme nous allons le constater, les deux réalités coexistent, avec leurs propres défis.

## L'importance du territoire

Le sens le plus courant et le plus classique du terme « communauté » est sans doute celui qui fait référence aux villages, quartiers, villes ou régions qui, outre leur inscription territoriale précise, se démarquent par leurs caractéristiques spécifiques, que ce soit leur langue, leur

culture ou, plus généralement, leur destin. Les CLOSM ont historiquement constitué de telles communautés de territoires. Elles sont ainsi, souvent, des communautés d'histoire qui ont jadis colonisé les terres, fondé les villages et les villes, bâti les églises, les commerces et les usines, établissant ainsi les bases de ce que l'on nomme encore occasionnellement les communautés de souche française ou anglaise, même si elles sont aujourd'hui en situation minoritaire. Certains quartiers urbains réussissent aussi à perpétuer cette continuité historique (par ex., le quartier Notre-Dame-de-Grâce à Montréal, ou celui de Saint-Boniface à Winnipeg), et, plus rarement, des quartiers urbains se recomposent autour de lieux rassembleurs ou symboliques de la minorité de langue officielle (par ex., la Faculté Saint-Jean à Edmonton).

Le premier constat, en ce qui concerne la vitalité des CLOSM associées à des territoires précis, tant chez les anglophones que les francophones, est l'absence d'uniformité parmi ces communautés. Plusieurs variables sont évoquées pour expliquer leurs différences : l'urbanisation, la déconcentration et la régionalisation des services, les transformations et les inégalités économiques régionales, la concentration ou la dispersion territoriale, l'apport des migrations internes et externes.

Les communautés minoritaires sont souvent décrites et analysées dans leur relation à l'espace, par exemple, leur concentration ou leur dispersion, la présence et la notoriété des institutions et des activités organisées localement ou régionalement, ou encore les changements démographiques à l'échelle municipale, provinciale ou nationale. Certaines de ces interprétations ont fait image. Les populations minoritaires de langue française se concentraient dans la « ceinture bilingue » s'étendant de Moncton à Sault-Ste-Marie (Joy, 2<sup>e</sup> éd., 1972). Une autre image, celle de l'archipel (Louder et Waddell, 1983; repris par Thériault, 1989), reflète un espace extrêmement fragmenté. Au Québec, les populations de langue anglaise ont été perçues, et le sont encore, comme réparties en deux univers (Caldwell et Waddell, 1982) : l'un concentré dans les milieux pluralistes de l'île de Montréal, l'autre dispersé dans les villes, villages et régions rurales, principalement dans la vallée de l'Outaouais, dans les Cantons de l'Est, en Gaspésie, aux Îles-de-la-Madeleine, sur la rive nord du Saint-Laurent ainsi qu'à Québec et au Saguenay.

Ces images furent illustrées et précisées par les premières cartographies des phénomènes linguistiques établies par Statistique Canada, en lien avec des profils démolinguistiques des communautés, à la suite du recensement du Canada de 1986 (Dallaire et Lachapelle, 1990). Patrimoine canadien a subséquemment mis à jour ces profils en utilisant les bases de données des recensements produites par Statistique Canada, relayé ensuite par le

*Quebec Community Groups Network* et *Voice of English Quebec* (1997) et la Fédération des communautés francophones et acadienne (2000, 2004). Ces documents présentent la localisation et les caractéristiques les plus remarquables des populations.

Le territoire est certes une dimension importante du développement économique et communautaire, car il combine les ressources naturelles qu'il recèle, les ressources humaines qui l'habitent (Beaudin et Boudreau, 1994; Beaudin, 1999) et les ressources culturelles qui l'animent. Dans les années 1980-1990, plusieurs études ont souligné l'apport, entre autres, des centres culturels et communautaires (Groupe de recherche en gestion des arts, 1991; Piché et Robitaille, 1991; Farmer, 1996) et des médias communautaires (Harvey, 1992; Delorme, Foy *et al.*, 1994; Torje, 1994) au développement des communautés locales et régionales, phénomène qui se vérifie depuis (Haentjens, 2001).

## Le rural et l'urbain

L'opposition entre les contextes rural et urbain contribue à différencier les communautés. Les communautés rurales francophones ou anglophones minoritaires ont traditionnellement été assez homogènes sur le plan culturel et ont bénéficié d'une continuité linguistique relativement stable. Or, l'exode qu'elles subissent depuis plusieurs années à la faveur des régions urbaines bouleverse leurs modes de vie et, dans certains cas, laisse craindre pour leur vitalité (Joy, 2<sup>e</sup> éd. 1972; De Vries et Vallee, 1980; Lachapelle et Henripin 1980; Caldwell et Waddell, 1982; Louder et Waddell, 1983; Bernard, 1988; Lachapelle, 1989; Dallaire et Lachapelle, 1990; Beaudin, Boudreau et DeBenedetti, 1997; Lapointe et Thériault, 1999; Gilbert, 1999b, 2005; Jedwab, 2002b; Magord, Landry et Allard, 2002; Castonguay, 2003a). Certes, on constate aussi une certaine mobilité depuis les villes vers le milieu rural, mais il s'agit alors le plus souvent des régions rurales dites centrales, c'est-à-dire proches des métropoles (Polèse *et al.*, 2002).

M. Heller constate « [...] que la construction discursive de la francophonie canadienne repose depuis longtemps sur une dichotomie ville – campagne qui oppose le Canada français rural, authentique mais marginalisé, à la ville anglophone, riche et capitaliste » (Heller, 2005a : 338). Pourtant, elle montre que la ville exerce un rôle important dans les processus de structuration sociale, y compris dans la nouvelle économie mondialisée où la communication est centrale comme processus de production et comme produit. Les stratégies communautaires et gouvernementales se concentrent néanmoins principalement sur le renforcement des capacités de développement des régions souches (Beaudin, 1998). Au Québec, les régions urbaines, montréalaise en particulier, ont, depuis toujours, fait partie des régions souches au même titre que les régions rurales (Rudin, 1984; Scowen, 1991; Stevenson, 1999). Il y a néanmoins aujourd'hui un important exode rural au profit de la métropole montréalaise (Jedwab, 2004).

Certaines études récentes examinent les stratégies des communautés urbaines du Nouveau-Brunswick (Alain, 2003 et 2004a). Elles y distinguent un espace où diverses visions peuvent s'exprimer et se confronter, un espace offrant une diversité de stratégies pour naviguer dans les nouvelles conditions de vie des francophones du Canada, telles que l'hybridation de la francité, tant par l'urbanisation des campagnes que par le bilinguisme anglais-français (Heller, 2005a).

## **Le paysage linguistique**

Au cœur de ces espaces plus ou moins conditionnés par la concentration géographique, il est non seulement intéressant de relever l'effectif et les caractéristiques de la population minoritaire, mais aussi d'établir l'incidence du paysage linguistique qui y prédomine. Le paysage linguistique est composé des panneaux signalétiques, des noms de rue et des noms de lieux, des marques de commerce, de l'affichage, des plaques commémoratives, etc. (Bourhis et Landry, 2002) En s'affirmant ainsi dans l'espace, la langue officielle de la minorité participe à la construction identitaire des CLOSM, tout en établissant un rapport de reconnaissance avec la majorité. Le paysage linguistique d'un territoire peut ainsi remplir deux fonctions de base : une fonction informationnelle et une fonction symbolique.

L'importance du paysage linguistique comme facteur de vitalité est mise en relief non seulement au Canada (Bourhis et Landry, 1997, 2002), mais aussi dans les collectivités minoritaires européennes, au pays de Galles, en Irlande, en Catalogne, entre autres (Grin et Vaillancourt, 1999). Le paysage linguistique constituerait un élément vital du capital culturel, étant donné sa présence visuelle et sa fonction de promotion des réalités minoritaires dans l'espace public.

« En conséquence, les aménageurs linguistiques de même que les activistes de la langue peuvent difficilement ignorer les enjeux du paysage linguistique, non seulement comme outil de promotion et de renversement des transferts linguistiques, mais aussi comme un autre front sur lequel combattre pour la consolidation de la vitalité de leur propre groupe linguistique dans un environnement multilingue. » (Bourhis et Landry, 1997 : 46)

Cet aspect a pourtant été négligé au Canada (sauf au Québec) dans les communautés francophones, sans doute en raison de l'influence insuffisante qu'elles peuvent exercer auprès des instances municipales ou provinciales. Certaines associations de municipalités francophones et bilingues ont néanmoins mené des actions en ce sens (l'Association des municipalités bilingues du Manitoba, l'Association des municipalités francophones du Nouveau-Brunswick, l'Association francophone des municipalités de l'Ontario). Parallèlement, les associations provinciales ainsi que des associations touristiques ont mis en œuvre des initiatives de bilinguisation de l'affichage, par exemple en Nouvelle-Écosse et dans le Nord-Est de l'Ontario. Il s'agit d'un enjeu stratégique, en particulier pour les municipalités.

Les géographes tentent par ailleurs de mieux circonscrire les espaces géographiques où se concentrent les minorités francophones et anglophones. Gilbert et Langlois (s.d.) ont produit des images parlantes de la situation des différentes communautés francophones de l'Ontario en cartographiant, sur une base régionale, des données démographiques et socioéconomiques de ces populations. Ces travaux tentent, à partir des concepts d'espace, de lieux et de réseaux, d'illustrer les concentrations de population francophone minoritaire.

Cette approche a débouché sur un programme de recherche multidisciplinaire qui porte sur la francophonie canadienne (Gilbert *et al.*, 2005). Il comporte des études d'institutions, des études de cas dans des localités à concentration variable de francophones et des études d'attitudes et de motivations des individus afin de dégager une meilleure compréhension de la vitalité des communautés et d'en valider un modèle. Les intervenants communautaires et, en particulier les acteurs gouvernementaux, attendent avec beaucoup d'intérêt les résultats de cette recherche.

On constate donc que les communautés territoriales demeurent une préoccupation essentielle des CLOSM. Leur destin démographique a vacillé au cours des dernières décennies, mais celles-ci continuent de faire preuve d'un ressort que les spécialistes du développement ne cessent d'alimenter. Si, à une époque plus lointaine, ce type de communauté semblait rassembler le plus gros de l'effectif minoritaire, il apparaît aujourd'hui que d'autres types de communautés, plus diffuses du point de vue de l'espace, prennent le relais pour ce qui est du lien social et identitaire. On les désigne souvent comme des « communautés d'intérêt » ou « réseaux ».

## Les réseaux et les communautés d'intérêts

Outre les villages, quartiers, villes ou régions auxquels s'identifient les CLOSM, il y a des communautés dont le lien principal est un intérêt partagé pour leur caractéristique linguistique. Pour ces communautés d'intérêt, l'assise territoriale est moins importante que le réseau des interactions qu'animent les individus et les groupes autour de leur intérêt commun pour la langue minoritaire. Déjà la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme affirmait : « Aussi une langue commune est-elle l'expression d'une communauté d'intérêts au sein d'une collectivité. » (Canada. Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1967 : xi). Cette communauté d'intérêts s'apparente à ce qu'on a défini au Canada, depuis quelques années, comme la cohésion sociale, à savoir : « [...] le processus qui consiste à développer une communauté partageant des valeurs et des défis et une égalité des chances [...], en s'appuyant sur une confiance et un espoir réciproques [...] ». (Canadian Council on Social Development, 2000 : 3)

La nécessité d'une base territoriale dans le développement du sentiment d'appartenance à la communauté est donc remise en question depuis plusieurs décennies. Une étude exposant différentes formes de liens entre les composantes des communautés de la francophonie canadienne a révélé que la « trame franco-canadienne » s'appuie, au-delà de la parenté, sur des échanges migratoires et des visites touristiques, la circulation de l'information, des échanges culturels et des partenariats économiques, un partage des ressources scientifiques et éducatives ainsi que les ramifications du réseau associatif (Guindon et Poulin, 1996). Par la suite, les recherches du géographe A. Langlois ont exploré de nouvelles formes de structuration des liens sociaux basées sur l'existence de réseaux d'interaction. Il cherche ainsi à déterminer les possibilités d'un développement communautaire

« [...] dans un espace ethnoculturel discontinu mais aux composantes fortement interreliées. [...] Ainsi, l'avenir des communautés francophones ne se conçoit plus uniquement en fonction de la base territoriale traditionnelle, mais aussi et de plus en plus en fonction de la vitalité des minorités francophones urbaines ». (Langlois, 2000 : 212)

L'intérêt qui lie ces communautés peut être de nature collective ou sectorielle. Les cas de communautés que l'on peut reconnaître en référence à leurs identités collectives sont nombreux : par exemple, la communauté de langue anglaise du Québec, la communauté acadienne de l'Atlantique ou la communauté franco-manitobaine et, dans toute son étendue, l'ensemble de la francophonie canadienne. Par ailleurs, le fait de partager la langue française au Canada ou la langue anglaise au Québec incite, par exemple, des catégories professionnelles à se regrouper en réseaux pour échanger leurs expériences et faire valoir leurs intérêts

particuliers. On peut en dire autant des associations et des réseaux d'intervenants des secteurs comme les arts et la culture, l'éducation, les femmes, les groupes ethnoculturels, l'immigration, les jeunes, la justice, la santé, etc.

Les communautés d'intérêt sont parfois induites par les catégories du domaine juridique. Ainsi on parlera des ayants droit francophones ou anglophones comme s'il s'agissait d'une communauté en vertu de l'article 23 de la *Charte* (Martel, 2001; Jedwab, 2002b; Landry, 2003, 2004). Les ayants droit de familles exogames sont considérés comme un apport potentiel pour l'accroissement du nombre d'élèves au sein des écoles des communautés minoritaires. Toutefois, leur intégration représente un défi de taille (Landry, 2003). Cette problématique est vraie tant pour les écoles de langue anglaise de Montréal et des grandes villes du Québec que pour les francophones minoritaires des milieux urbains à travers le pays, bien qu'elle n'aille pas dans le même sens (Jedwab, 2002b).

Les domaines de la linguistique apportent aussi leur lot de catégories. Les sociolinguistes distinguent les locuteurs qui connaissent leur langue maternelle, ceux qui la parlent effectivement et ceux qui s'y identifient. Les démolinguistes, pour leur part, répartissent les locuteurs selon leur usage et leur connaissance des langues : la langue maternelle (langue apprise et encore comprise); la langue parlée le plus souvent à la maison et les autres langues parlées à la maison; la langue utilisée au travail; le français ou l'anglais comme première langue officielle parlée; la connaissance des autres langues que le français et l'anglais, etc. S'il ne s'agit pas de communautés au sens sociologique du terme, il reste que ces populations sont traitées dans les études comme des réalités apparentées aux communautés et qui peuvent être mesurées sous l'angle de la vitalité.

Statistique Canada ne définit pas les francophones ou les anglophones en situation minoritaire. Selon Marmen (2004), « Chaque utilisateur, organisme ou ministère établit sa propre définition des francophones ou anglophones en situation minoritaire. » Le concept de première langue officielle parlée est toutefois de plus en plus utilisé, comme l'expliquent Marmen et Corbeil (2004 : 139-140) :

« [...] les mutations qu'a connues au fil des ans la composition de la population canadienne sont susceptibles d'entraîner une redéfinition ou un élargissement de la notion de groupe ou de communauté francophone dans la mesure où un nombre significatif de personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais font tout de même une utilisation prédominante ou courante du français dans leur quotidien. Ainsi, malgré ses limites, la notion de première langue officielle parlée est certainement un point de départ à ce propos. »

On ne cesse pas de s'intéresser à la définition de ce qui constitue la population d'une minorité de langue officielle. Ainsi, R. Landry (2005b) a récemment proposé une nouvelle définition statistique du francophone minoritaire à un groupe de responsables gouvernementaux :

« Une définition qui optimiserait le nombre de francophones inclurait les personnes suivantes : a) toutes les personnes qui ont le français comme première langue apprise et encore comprise (réponses uniques et multiples); et b) toutes les personnes dont le français n'est pas la langue maternelle, mais dont la PLOP [première langue officielle parlée] est le français ou le français et l'anglais. »

La solution proposée tente de dépasser certaines des difficultés actuelles en combinant les variables de langue maternelle et de première langue officielle parlée pour mieux atteindre l'effectif potentiel et maximiser les nombres.

## **Ethnicité, immigration et diversité**

Quelques chercheurs ont abordé l'analyse des CLOSM selon une problématique d'ethnicité qui s'intéresse typiquement aux groupes culturels minoritaires (Bernard, 1988; Juteau, 1994). La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme n'avait pas caractérisé les minorités linguistiques de groupes ethniques, mais avait retenu à la fois leurs caractéristiques linguistiques et culturelles en affirmant la dualité linguistique et culturelle du Canada (Canada. Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1967). Cette vision n'a toutefois pas été entérinée par la *Loi sur les langues officielles* de 1969, qui n'a retenu que la dimension linguistique.

Le contexte juridique canadien associe plutôt les groupes ethniques aux groupes issus d'une immigration postérieure à celle des groupes français et anglais et ils sont couverts par la *Loi sur le multiculturalisme*. Sous l'influence de la nomenclature juridique, les CLOSM ne sont dès lors pas perçus comme des groupes ethniques, mais comme des communautés de langue spécifiquement reconnues par la *Charte* et la *Loi*. Dans nos consultations, quelques chercheurs ont néanmoins suggéré que le comportement linguistique de la minorité francophone s'apparente parfois davantage à celui des groupes ethniques qu'à celui d'une collectivité de langue officielle, dans le sens où l'assimilation intervient souvent après la troisième génération.

La plupart des CLOSM ont été formées initialement de locuteurs de langue maternelle française ou anglaise. Les foyers traditionnels des communautés ont connu au cours de l'histoire une certaine diversité en raison des migrations de francophones et d'anglophones

à l'intérieur du Canada. L'immigration étrangère depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle a grandement changé la donne. Elle a contribué au ressourcement de la minorité anglophone du Québec et, plus tardivement, des minorités francophones ailleurs au Canada. Au Québec, le phénomène de l'exode anglophone entre 1971 et 2001, qui a coûté près de 300 000 individus à ces communautés (Marmen et Corbeil, 2004 : 105), a aussi lourdement pesé sur la composition de cette minorité. La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada s'est intéressée au phénomène de l'immigration en commanditant une étude portant sur les enjeux de la diversité culturelle et de l'intégration des immigrants francophones (Churchill et Kaprielan-Churchill, 1991). Par la suite, la FCFA a entamé un processus de consultation et de réflexion intitulé « Dialogue » (FCFA, 2001), guidé par une approche d'ouverture aux nouveaux arrivants et aux résidents issus de l'immigration.

« À partir du moment où on parle de mariage exogame, on parle de deux personnes qui apportent dans un couple, en fait on l'espère, des éléments de leur culture. »

— Gratien Allaire, Allocution au *Forum de discussion sur la vitalité des communautés de langue officielle en milieu minoritaire*, Ottawa, septembre 2005

On parle aujourd'hui d'un arrimage entre la dualité linguistique et la diversité culturelle, non seulement dans les majorités, mais aussi dans les minorités de langue officielle. Cette diversité est même examinée (FCFA, 2004b; Jedwab, 2002a; Bisson, 2005), souhaitée et promue (Dalley, 2003) dans le cadre de stratégies d'immigration élaborées conjointement par les communautés et les gouvernements. La problématique d'accueil et d'intégration dans les communautés est pluridimensionnelle : intégration culturelle, accès aux services, insertion au travail, sociabilité dans l'espace communautaire. Avec le constat que les migrations internes et l'immigration internationale modifient les configurations linguistiques et culturelles des collectivités canadiennes, certains observateurs suggèrent un changement de paradigme :

« [...] il faudra apprendre comment se construire une communauté fondée sur les différences d'origine et la commune volonté de vivre ensemble, [...] passer d'une conception essentialiste de l'ethnie à un univers constructiviste. Passer de l'ethno-définition à une affirmation par la volonté. » (Cazabon, 1996 : 15)

La problématique plus large en est une, tant pour les communautés d'accueil que pour les groupes immigrants, d'ouverture à la diversité culturelle, d'apprentissage du civisme et de la citoyenneté, c'est-à-dire la reconnaissance, l'égalité, l'authenticité et l'autonomie

(Taylor, 1993; Kymlicka, 1998 et 2003). Le Commissariat aux langues officielles a poursuivi sa réflexion sur cette question et a tenu récemment un forum de discussion sur le sujet « Dualité linguistique, diversité culturelle et gouvernance »<sup>3</sup>.

« Avec la différence vient l'innovation. »

— Dyane Adam, Allocution au *Forum de discussion sur la vitalité des communautés de langue officielle en milieu minoritaire*, Ottawa, septembre 2005

Ces transformations et cette diversification des communautés de langue officielle en situation minoritaire provoquent des changements majeurs dans la société canadienne et se traduisent par les notions de conservation et de maintien des valeurs des communautés, de leurs particularités linguistiques et culturelles, tant au Québec (Caldwell, 1994) que dans la francophonie canadienne (Bernard, 1992). Les positions s'inscrivent dans un spectre qui va du repli sur l'histoire identitaire fondatrice à l'ouverture sur l'histoire créatrice. Ce débat nous rappelle qu'une communauté, soit-elle nettement circonscrite à un territoire précis ou flottante dans des réseaux de relations, n'est jamais seule : elle fait partie d'un ensemble plus grand – un État, une société ou une nation – dans lequel elle voisine d'autres communautés, minoritaires ou majoritaires. Toute communauté contemporaine est nécessairement en réseau avec d'autres communautés ou groupes avec lesquels elle partage des intérêts, même si elle a une base territoriale qui la distingue des communautés plus diffuses.

Une communauté, soit-elle nettement circonscrite à un territoire précis ou flottante dans des réseaux de relations, n'est jamais seule : elle fait partie d'un ensemble plus grand – un État, une société ou une nation – dans lequel elle voisine d'autres communautés, minoritaires ou majoritaires.

« La vitalité parfaite est comme une illusion, un rêve. La vitalité représente l'état optimal de l'existence d'une communauté de langue officielle en situation minoritaire. Cela est inaccessible. Il s'agit plutôt d'un processus permanent. C'est pourquoi la recherche permettra de mieux comprendre la vitalité. »

— Aline Visser, Allocution au *Forum de discussion sur la vitalité des communautés de langue officielle en milieu minoritaire*, Ottawa, septembre 2005

## La notion de vitalité

La notion de vitalité, comme celle de communauté, revêt plusieurs sens dans l'esprit des parties prenantes des CLOSM et paraît toujours englobante. L'idée même de vitalité des CLOSM découle des droits reconnus dans la *Loi sur les langues officielles* et la *Charte canadienne des droits et libertés* en ce qui concerne l'égalité du français et de l'anglais au Canada. La partie VII de la *Loi* de 1988 énonce l'engagement du gouvernement fédéral « à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement », alors que la version anglaise utilise plutôt les notions de vitalité et de développement.

La notion de vitalité a été introduite dans la recherche à la fin des années 1970 afin de saisir en même temps les processus linguistiques et psychologiques qui sous-tendent les comportements interethniques (Harwood *et al.*, 1994 : 171). Les travaux qui ont marqué la recherche internationale sur la vitalité utilisent d'ailleurs le vocabulaire de l'ethnicité, c'est-à-dire qu'ils combinent les dimensions linguistique et culturelle. Ces travaux ont été marqués par l'accent placé sur les perceptions et les attitudes individuelles, plutôt que les phénomènes collectifs.

### Individuelle ou collective?

Il n'est pas toujours clair si la vitalité dont on parle se rattache aux individus qui parlent la langue minoritaire ou à leur existence collective. Sur le plan **individuel**, la langue est une réalité qui revêt au moins trois dimensions : 1) il s'agit d'une compétence ou d'une connaissance; 2) celle-ci peut être utilisée, c'est-à-dire traduite en pratique; 3) il s'agit d'une représentation de valeurs, de symboles et d'expériences communes à laquelle l'individu peut s'identifier (Liebkind, 1999). Cependant, comme le suggère R. Landry, il n'y a pas de vitalité individuelle à proprement parler, mais une vitalité subjective qui est une perception de l'individu relative à la vitalité de son groupe. Au Canada, de nombreuses études ont exploré les dimensions subjectives de la connaissance de la langue, des pratiques langagières, des perceptions et des identités linguistiques auprès des jeunes en milieu scolaire (Bernard, 1991, 1992; Locher, 1994; Heller, 1999; Landry et Allard, 1999) ou, plus rarement, dans

d'autres cadres d'activités rassemblant la jeunesse (David Bourgeois, 2004; Bourgeois et Leblanc, 2002). Considérée d'un point de vue **collectif**, la vitalité est une caractéristique englobant l'ensemble de la vie communautaire qui peut être envisagée soit comme un état, soit comme un processus de développement.

### Un état et un processus

La vitalité communautaire peut en effet être saisie comme un **état**, c'est-à-dire un ensemble de situations qui peut faire l'objet d'une évaluation à un moment donné dans le temps. On examine alors le capital ou les ressources acquises et accessibles sur les plans démographique et démolinguistique, politique, juridique, économique, culturel et environnemental.

Sous un autre angle, la vitalité communautaire est aussi un **processus** de développement composé d'actions de changement posées à travers le temps qui contribuent à sa force variable. L'idée de développement rend irrémédiablement plus complexe la notion de vitalité. Comme le suggère un bilan des recherches en développement communautaire, ce domaine est à la fois complexe sur le plan horizontal, en raison de la multitude de secteurs qu'il touche, et sur le plan vertical, en raison de la profondeur des changements qu'il anime chez l'individu, la famille, la communauté, les organisations et les systèmes sociaux (Auspos et Kubisch, 2004). Même s'il s'agit d'un processus, le développement ne peut toutefois pas être envisagé comme une séquence d'étapes à franchir. Les chercheurs ont depuis longtemps rejeté le modèle des étapes de la croissance à la Rostow (1960), et les intervenants ne souhaitent pas être soumis à des modèles préconçus de progression qui feraient fi des particularités de leurs communautés. L'asymétrie des conditions et la quête d'égalité sont de mise à ce chapitre.

La vitalité est en effet un **état**, c'est-à-dire un ensemble de situations qui peut faire l'objet d'une évaluation à un moment donné dans le temps [...] Mais la vitalité est aussi un **processus** de développement composé d'actions de changement posées à travers le temps, qui contribuent à sa force variable.

Pour évaluer la vitalité comme processus, on se penche sur les facteurs tels que la gouvernance, la capacité organisationnelle, le leadership, la vision stratégique, l'engagement des membres de la communauté et la mobilisation des ressources ou des capitaux nécessaires à leur développement. C'est cet aspect de la vitalité qui guide bon nombre de mouvements voués au développement communautaire, tel celui des *Resilient Communities* qui se définissent comme suit : « Une communauté qui a du ressort est une communauté qui entreprend intentionnellement des actions pour renforcer les capacités individuelles et collectives de ses citoyens et de ses institutions afin de répondre au changement social et économique et de l'influencer. » (Centre for Community Enterprise, 2000 : 11)

## Vitalité ethnolinguistique, linguistique ou communautaire

La dimension collective de la vitalité des CLOSM est captée par différents concepts utilisés en recherche, dont le plus connu est celui de **vitalité ethnolinguistique** (Giles, Bourhis et Taylor, 1977). La contribution pionnière de Giles *et al.* (1977) fut d'introduire la dimension sociale dans le domaine des recherches linguistiques en créant un concept associé à celui de groupe ou de communauté (ethno), l'expression de vitalité ethnolinguistique reliant, comme nous l'avons mentionné précédemment, les dimensions linguistique et culturelle. Selon Giles *et al.* (1977 : 308), « La vitalité d'un groupe ethnolinguistique est ce qui rend un groupe susceptible de se comporter en tant que collectivité distincte et active en contexte intergroupe. »

Landry et Allard (1999 : 403) se sont inspirés de cette approche en définissant la vitalité ethnolinguistique comme étant « [...] les facteurs structureux et sociologiques qui influencent la survie et le développement d'une minorité linguistique. Une forte vitalité ethnolinguistique assure que la communauté ethnolinguistique et culturelle demeurera une entité distincte et active, alors qu'une vitalité ethnolinguistique faible est associée à l'assimilation linguistique et culturelle. » Cette conception perdure dans leurs travaux récents : « La vitalité ethnolinguistique objective, c'est-à-dire qu'on observe à l'aide de certains indices empiriques, est définie comme étant constituée de variables structurelles précises. Ces dernières déterminent à quel degré un groupe ethnolinguistique demeure une entité distincte et active dans ses contacts avec d'autres groupes. Ces variables se regroupent en trois catégories : démographique, support institutionnel et statut. » (Landry et Rousselle, 2003 : 38).

McConnell et Gendron (1988) ont établi le concept de **vitalité linguistique** dans le cadre de leurs études internationales. Ce concept réfère à l'usage de la langue sur quatre dimensions : spatiale, temporelle, sociale et linguistique (mode écrit et mode oral). L'usage social de la langue est observé sur le terrain dans huit domaines : la religion, les écoles, les médias, l'administration, les tribunaux, la législature, l'industrie et les entreprises de ventes et de services. Le modèle ainsi élaboré a cependant eu peu de suites dans le contexte des CLOSM canadiennes, sans doute, comme le note un commentateur, parce que ses fondements théoriques ne sont pas explicités et que la signification des résultats d'enquête obtenus n'a pas été pleinement interprétée. Il en résulte que l'incidence de l'usage de la langue sur la vitalité des communautés linguistiques n'est pas clairement démontrée (Bourhis, 1994).

Anne Gilbert *et al.* (2005) utilisent le concept de **vitalité communautaire** qui, sans être précisément défini, découle des relations entre trois dimensions : l'individu, la communauté et l'environnement. Cette notion fait suite aux travaux précédents de Gilbert et Langlois (s. d.), qui utilisent le concept de vitalité globale.

Les écrits des 25 dernières années fournissent une multitude de facteurs de vitalité qui peuvent être regroupés selon quelques dimensions : démographique, sociale, politique et juridique, culturelle, économique, entre autres. Ces dimensions sont souvent traitées comme du capital, c'est-à-dire des ressources à la disposition des CLOSM, alors qu'elles sont en réalité plus dynamiques, car elles sont interreliées de multiples façons lorsqu'elles s'inscrivent dans des processus de développement.

## Dimension démographique

Le capital démographique apparaît comme un fondement de la vitalité puisque l'existence même de la communauté linguistique dépend du nombre de ses membres. On ne peut toutefois pas se limiter au nombre, car la densité – qui réfère à la concentration numérique dans différentes zones du territoire – et la proportion de la minorité par rapport à la majorité conditionnent son poids relatif. D'autres facteurs démographiques agissent aussi, tels la fécondité, la mortalité, la pyramide des âges, les flux migratoires (exode et immigration), l'endogamie et l'exogamie, la continuité linguistique, la transmission intergénérationnelle de la langue et le niveau de bilinguisme individuel ambiant.

« La relation à la majorité reste un élément considérable dans le développement et l'épanouissement des communautés. »

— Gratien Allaire, Allocution au *Forum de discussion sur la vitalité des communautés de langue officielle en milieu minoritaire*, Ottawa, septembre 2005

Les études démographiques réalisées à partir des données de recensement ont alimenté les débats, les analyses et l'élaboration des politiques concernant les populations de langues officielles (Joy, 2e éd. 1972; De Vries et Vallee, 1980; Castonguay, 1979, 1987, 1998, 2003a; Lachapelle et Henripin, 1980; Lachapelle, 1989; Vaillancourt, 1989; Dallaire et Lachapelle, 1990; Harrison, 1996; Marmen et Corbeil, 1999, 2004). Les données démographiques et démolinguistiques sont aussi traitées et interprétées par des chercheurs sous l'optique de diverses disciplines : en économie (Beaudin, 1998, 2005; Grenier, 1989, 1997), en politique (Aunger, 2002, 2005; O'Keefe, 1998, 2001), en géographie (Gilbert, 1999a; Gilbert *et al.* 2005; Langlois, 2000), en sociologie (Bernard, 1988, 1991, 1992, 1996), en éducation (Jedwab, 2002b, Martel; 1999, 2001) et dans certaines études ethnolinguistiques qui ont fait des tendances démographiques le facteur déterminant de la vitalité linguistique (Landry et Allard, 1999).

Statistique Canada a entrepris, depuis 1971, la production et la diffusion des données linguistiques de recensement. Certaines études démographiques et démolinguistiques touchant directement les CLOSM ont été approfondies et diffusées en partenariat avec Patrimoine canadien (Dallaire et Lachapelle, 1990; Marmen et Corbeil, 1999; Marmen et Corbeil, 2004). Les données linguistiques, maintenant disponibles sur cédérom, sont aussi traitées par les intervenants communautaires sous diverses formes (FCFA, 2000, 2004b; Community Table of the National Human Resources Development Committee for the English Linguistic Minority, 2000; Warnke, 1997; Pocock, 2004).

L'analyse des données démolinguistiques a donné lieu à des constats divergents, en particulier en ce qui a trait à l'étendue des phénomènes tels que l'assimilation, mieux nommée « transfert linguistique »<sup>4</sup> (Castonguay 1979; Lachapelle, 1989), la bilinguisation (Bernard, 1990, 1991, 1992; Grenier, 1989), l'exogamie (Bernard, 1996; Landry, 2003), la migration et l'urbanisation (Castonguay, 2003a; Langlois, 2000). Il faut noter que certains phénomènes démographiques aux tendances lourdes ne sont pas propres aux CLOSM, tels la baisse de fécondité et le vieillissement, l'exode rural et l'urbanisation. Aux diagnostics les plus sombres (Bernard, 1991; Castonguay, 2003b) s'opposent des affirmations optimistes. « Destinée n'équivaut pas à densité », disait O'Keefe (2001), affirmation reprise lors d'un colloque du réseau de recherche sur la francophonie en 2004. « Les tendances démolinguistiques ne sont ni irrévocables ni immuables, au contraire. » (Aunger, 2002 : 7)

Au cours des ans toutefois, les nouvelles questions introduites dans les recensements canadiens ont permis de mieux saisir à la fois les transformations et de nuancer la complexité des situations linguistiques, non seulement à l'échelle du pays et des provinces, mais aussi des régions et des localités. Par exemple, outre la question sur la langue parlée le plus souvent à la maison, d'autres questions portent sur les autres langues parlées régulièrement à la maison ou sur l'usage des langues au travail (Marmen et Corbeil, 2004 : 127).

Des experts (Marmen et Corbeil, 2004) discutent de la faiblesse du concept de langue d'usage à la maison pour mesurer véritablement la vitalité d'une langue. Selon eux, la vitalité d'une langue provient aussi du fait qu'elle est utilisée sans nécessairement être prédominante ou du fait qu'elle est utilisée comme langue seconde. On constate le déplacement du débat du milieu purement familial aux autres sphères d'interaction sociale. D'autres aspects cruciaux sont à considérer, dont l'importance de la cohabitation linguistique, l'importance de la connaissance d'une langue et de son rayonnement comme langue véhiculaire (O'Keefe, 2001), de même que la fréquentation d'espaces francophones (Stebbins, 2000) et l'accès aux

4 Marmen et Corbeil (1999) notent que « Le transfert linguistique est un indicateur de la prédominance d'une langue donnée et n'implique pas nécessairement l'abandon de la langue maternelle. Il est donc possible que la langue maternelle soit utilisée à la maison, mais moins souvent qu'une autre langue. »

réseaux francophones (Beaudin, 1998). Le degré de bilinguisme des collectivités majoritaires constitue aussi un facteur important de la vitalité des communautés minoritaires (O’Keefe, 2001; Churchill, 1998).

D’ailleurs, l’Enquête postcensitaire sur la vitalité des minorités de langue officielle prévue en 2006 par Statistique Canada et ses partenaires viendra projeter un puissant et vaste éclairage sur des aspects encore peu explorés de l’usage des langues : l’usage des langues au fil du cycle de vie, l’usage des langues dans le cadre d’études postsecondaires, etc. Ces composantes permettront de mieux évaluer l’état et les transformations du capital démolinguistique des CLOSM.

Les ressources humaines, parfois présentées comme capital humain, complètent le portrait démographique, bien que ces ressources soient parfois considérées comme du capital économique. L’amélioration des compétences par la scolarisation et les diverses modalités de formation et d’apprentissage est soulignée tant par les organismes associatifs que gouvernementaux. Les récents *Profils socio-économiques* des Réseaux de développement économique et d’employabilité (RDÉE, 2005) viennent présenter de façon concise certaines conditions des ressources humaines en région et actualiser les études effectuées jadis pour le Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne (Beaudin et Boudreau, 1994; Beaudin, 1999). Au Québec, la *Community Table of the National Human Resources Development Committee for the English Linguistic Minority* (2000) a aussi analysé le portrait du capital humain de la minorité anglophone ainsi que ses défis en matière de développement. Une étude plus récente réalisée pour le compte du *Community Health and Social Services Network* (Pocock, 2004) révèle en quoi l’éducation est un élément déterminant de la santé des communautés anglophones du Québec. La problématique du développement des ressources humaines dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire est donc, comme dans toutes les communautés périphériques à l’ère de l’économie du savoir (Polèse *et al.*, 2002), un facteur clé de la vitalité.

## Dimension sociale

Le capital social est une notion utilisée plus récemment pour analyser la réalité des CLOSM. Il est constitué des réseaux informels, des clubs, des associations sociales et, plus largement, des espaces d’interaction socioculturels dans la langue de la minorité à partir desquels les individus et les communautés peuvent puiser des ressources aux fins de leur développement. Le capital social est de plus en plus reconnu comme facteur clé de la vitalité. Cette notion, diffusée depuis les travaux de Bourdieu (1982) et en particulier de Putnam

(Putnam *et al.*, 1994; Putnam, 2000), a gagné considérablement en influence, en raison notamment de l'intérêt renouvelé du gouvernement canadien pour les réseaux communautaires et le bénévolat.

Le capital social est une notion privilégiée par le Bureau du Conseil privé pour l'évaluation de la vitalité des CLOSM. Il en donne la définition suivante : « Réseaux et liens sociaux fondés sur un ensemble de normes et de valeurs de réciprocité (par ex., la confiance, le sentiment d'appartenance et d'obligation, la fierté communautaire, etc.) qui jouent un rôle d'intégration et de mobilisation dans le développement des communautés. » (Bureau du Conseil privé, 2005b, 2005c). Le modèle créé par le Projet de recherche sur les politiques publiques (2005) utilise la définition suivante : « Le capital social réfère aux réseaux sociaux pouvant donner accès à des ressources et du soutien social. » La notion offre indéniablement des pistes intéressantes pour comprendre l'expérience des CLOSM. Toutefois, dans les CLOSM, ce sont plutôt les notions de capacité organisationnelle et de complétude institutionnelle (R. Breton, 1964, 1985, 1994, 1998; Denis, 1993) qui ont prédominé sur celle de capital social, bien que leur définition respective recouvre pratiquement les mêmes phénomènes de la contribution des liens sociaux à la vitalité des communautés en situation minoritaire.

Forgues (2004), qui applique le concept à l'étude des CLOSM, propose certaines distinctions pour clarifier le concept de capital social et éviter d'en faire un fourre-tout : a) il importe de ne pas confondre les réseaux avec les ressources et les avantages qu'ils procurent; b) les normes, les valeurs et la confiance qui fondent les réseaux sociaux se distinguent du nombre ou de la diversité des réseaux d'une communauté ou des réseaux auxquels participe un individu; c) le capital social collectif est distinct du capital social individuel, le premier renvoie aux réseaux sociaux qui sont présents au sein des communautés et qui déterminent la forme que prennent ses activités et son développement; le deuxième renvoie à l'insertion d'un individu dans un ou des réseaux sociaux. De nombreuses études portant sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire, réalisées tant par des chercheurs (Acord, 1991; Alain 2004a, 2004b; Alain et Basque, 2003, 2005; Langlois, 2000; Stebbins, 2000; Guindon et Poulin, 1996) que par des associations provinciales, régionales et nationales (Cardinal *et al.*, 1992; QCGN, 2005; FCFA, 2004a) ont aussi introduit le facteur des relations sociales dans une perspective proche de celle qui est comprise dans la notion de capital social.

Les relations sociales informelles, animées à proximité ou à distance, constituent un atout à la vitalité des communautés. Des études constatent en quoi les communautés bénéficient, par exemple, de l'usage du français hors du milieu familial et scolaire, dans le cadre de relations de sociabilité dans les lieux rassembleurs (Stebbins, 2000; Bisson, 2003; Alain et

Basque, 2003, 2005) et dans les réseaux d'associations et de collaborations virtuels (Guindon et Poulin, 1996; Langlois, 2000). Ce dernier affirme que ces réseaux apportent un nouvel éclairage, voire une redéfinition du rôle du milieu métropolitain au moyen de l'effet de réseau d'interaction et de réseaux à longue portée qui permettent d'établir des têtes de pont entre les communautés locales et les communautés linguistiques.

Le capital social qui marque la situation de vitalité des communautés comprend aussi les attitudes et les perceptions des individus et des groupes, tels que le degré de confiance à l'égard des leaders et de l'avenir de la communauté, l'intention de participer aux activités bénévoles, etc. Quelques sondages d'opinion et enquêtes nationales ponctuelles ont fait état de ces formes de capital social, non sans difficulté, en raison des coûts de suréchantillonnage en région (CROP, 1982; COMPAS, 1989; Floch et Frenette, 2005).

Patrimoine canadien a constitué et tient à jour une base de données réunissant les sondages d'opinions et les enquêtes nationales et régionales d'importance qui pourraient être exploitées afin de mieux cerner les composantes et les transformations du capital social des communautés.

## Dimension politique et juridique

Le capital politique, entendu au sens large des ressources de pouvoir et d'influence, est sans doute l'une des dimensions les plus investies par les CLOSM. Il se compose à la fois des garanties constitutionnelles et législatives, des ressources au sein des systèmes politiques (élus et représentants), des services gouvernementaux, des institutions et du leadership communautaires, des modalités de gouvernance, des types de relations entre majorités et minorités, etc.

Les droits acquis en vertu du cadre juridique et législatif des langues officielles dominant évidemment cette dimension (Bastarache, 2004; Braën, 2005). Ce cadre a été acquis progressivement grâce à la mobilisation des CLOSM et suivant le degré d'ouverture, variable, des différents ordres de gouvernement (commissaire aux langues officielles, 2005).

Les grands piliers de ce cadre s'établissent comme suit :

- la *Loi constitutionnelle de 1982* et la *Charte canadienne des droits et libertés*, qui forment le socle de ces droits;
- la *Loi sur les langues officielles* de 1988 et en particulier sa partie VII, modifiée en 2005 par le projet de loi S-3, qui place l'épanouissement et le développement des CLOSM au centre des obligations gouvernementales en matière de langues officielles;

- les jugements des tribunaux qui ont clarifié le sens et la portée de ces droits de façon positive, attribuant notamment à la constitution des principes non écrits parmi lesquels la protection des minorités (Bastarache, 2004 : 33).

Aujourd'hui, le statut des CLOSM, évoqué comme variable de la vitalité ethno linguistique (Giles *et al.*, 1977), s'appuie fermement sur ce cadre juridique et politique du gouvernement fédéral. Il faut ajouter que les provinces et les territoires, ainsi que certaines municipalités, se sont aussi donné des lois, des politiques ou des règlements qui viennent renforcer la vitalité des CLOSM.

Les élus et les représentants politiques issus des CLOSM peuvent aussi être un atout à tous les paliers de gouvernement. Les paliers fédéral, provincial et territorial sont souvent mis en évidence dans cette quête de pouvoir et d'influence des CLOSM, mais il ne faut pas négliger les gouvernements municipaux et régionaux, qui sont plus près des communautés. Ainsi, les municipalités francophones de certaines provinces à majorité anglophone et celles qui offrent des services dans les deux langues, tant au Québec que dans d'autres provinces, constituent des espaces que les CLOSM peuvent faire valoir et utiliser pour soutenir leur vitalité communautaire (Bourgeois, 2005; Bourgeois et Bourgeois, 2005).

Les services gouvernementaux offerts aux CLOSM, prévus par le cadre juridique et législatif, constituent un facteur de vitalité et, sans doute, l'un des dossiers de revendication les plus actifs au sein des CLOSM. Auger (2005), par exemple, a utilisé, à titre d'indicateurs de la vitalité des minorités, l'accès à ces services dans sa langue et les perceptions à l'égard des services. Ces services sont assurés par les différents ordres de gouvernement et, dans leur forme la plus contemporaine, sont regroupés dans des guichets uniques pour en accroître l'accessibilité aux communautés minoritaires. Les plus récents progrès en cette matière touchent les secteurs de l'éducation, du développement économique et de la santé où les gouvernements et les communautés ont convenu conjointement des modalités de développement.

Les institutions communautaires, comme les écoles, les médias, les églises et les organismes porte-parole, qui ont une légitimité au sein des CLOSM et qui bénéficient d'une reconnaissance de la part des instances gouvernementales, contribuent à ce que Breton a nommé la « complétude institutionnelle » (R. Breton, 1964).

La notion d'institution est fréquemment utilisée par les intervenants des CLOSM, parfois avec une certaine ambivalence. Bourhis et Lepicq (2004 : 6-7) définissent ainsi le contrôle institutionnel comme facteur de vitalité :

« Le contrôle institutionnel officiel réfère au niveau atteint par les membres d'un groupe linguistique dans la gestion et la prise de décision au sein des institutions privées et publiques d'un État : éducation, institutions politiques; services gouvernementaux, services sociaux, justice, santé; média; institutions militaires et policières; paysage linguistique; économie, industries culturelles; sports et loisirs; institutions religieuses; associations et leadership; le soutien institutionnel non officiel réfère au niveau d'organisation d'une communauté linguistique constituée en associations pour représenter et sauvegarder ses intérêts linguistiques dans divers cadres : enseignement privé, activités commerciales, sportives, culturelles et religieuses. »

Dans ces sphères politiques, le leadership est crucial. Il constitue :

« [...] un autre facteur qui contribue au contrôle institutionnel des communautés linguistiques : la présence et l'envergure des leaders à la tête des institutions officielles et non officielles qui représentent les intérêts de leur endogroupe linguistique. Les progrès liés au contrôle institutionnel dépendent de la présence d'activités et de leaders charismatiques qui réussissent à mobiliser les membres de leur endogroupe linguistique en les incitant à lutter pour la survie de leur langue et de leur culture en contexte multilingue. L'absence d'un tel leadership, surtout au sein de la minorité linguistique, peut saper les acquis des générations antérieures quant au contrôle institutionnel officiel et non officiel et peut compromettre les progrès nécessaires à la survie des générations futures du groupe linguistique en question. » (Bourhis et Lepicq 2004 : 8)

« Ma vision d'une communauté qui est vraiment en santé, ce n'est pas une communauté qui ne perd pas les pédales, ce n'est pas une communauté qui ne se cherche pas, ce n'est pas une communauté qui ne souffre pas, mais c'est une communauté qui a un sens de direction interne parce qu'elle a en elle les éléments dont elle a besoin pour effectivement déterminer sa destinée. »

— Dyane Adam, Allocution au *Forum de discussion sur la vitalité des communautés de langue officielle en milieu minoritaire*, Ottawa, septembre 2005

Les attitudes, l'information et les capacités des leaders, leurs visions et leurs stratégies participent du capital politique et des capacités de développement des communautés. Le leadership, c'est-à-dire le sens de direction, est un élément clé de la prise en charge communautaire qui permet de viser une plus grande vitalité. Les dévolutions de pouvoirs et la gouvernance partagée dans certains secteurs cruciaux pour les CLOSM fournissent une occasion de puiser à ce capital politique afin d'investir dans le développement collectif (Cardinal et Juillet, 2005)<sup>5</sup>.

La mondialisation entraîne des transformations politiques, économiques et culturelles qui affectent les CLOSM (Thériault, 1999, Heller, 1999). Ces transformations ont des incidences sur les modes de gouvernance (Cardinal et Andrew, 2001), en particulier sur la gouvernance horizontale (Cardinal et Hudon, 2001), et donnent lieu à de nouvelles réglementations linguistiques et à de nouvelles pratiques de concertation, de gestion et de décisions (Forgues, 2003; Cardinal et Juillet, 2005). Elles incitent à redéfinir les modalités d'allocation et d'accès aux ressources nécessaires à la prestation des services aux communautés (Commissariat aux langues officielles, 2000). C'est ainsi, par exemple, que fut créé le *Quebec Community Groups Network*, en 1995, ou que se sont redéfinies, plus récemment, l'Assemblée des communautés franco-ontariennes et l'Assemblée communautaire fransaskoise.

Comment se positionne le leadership communautaire dans cette conjoncture? Labrie, Erfurt et Heller (2000) ont publié le compte rendu d'une vaste enquête sur les discours des leaders de la francophonie canadienne. Ils ont identifié trois types de modèles culturels qui caractérisent leur rapport à leur communauté. Outre les types « traditionnel » et « modernisant » les plus couramment observés, ils ont cerné le type « mondialisant », lequel est caractéristique de certaines réalités urbaines et métropolitaines.

« L'étude de la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire peut se traduire par une amélioration de la vitalité de la majorité. »

— Aline Visser, Allocation au *Forum de discussion sur la vitalité des communautés de langue officielle en milieu minoritaire*, Ottawa, septembre 2005

Enfin, notons une évidence, à savoir que les types de relations qu'entretiennent les majorités et les minorités conditionnent leur vitalité. Les capacités de dialogue et d'intercompréhension linguistique, et notamment le niveau de bilinguisme individuel au sein des collectivités de langue officielle, influencent les rapports d'accommodement ou de confrontation entre majorité et minorité (Churchill, 1998; O'Keefe, 2001). Bourhis et Lopicq (2004 : 11) cernent cette problématique en bonne partie sous les variables de statut qui : « sont liées au prestige social d'une communauté linguistique, à son statut sociohistorique et au prestige de sa langue et de sa culture à la fois sur le territoire régional, national et sur le plan international. » Toutefois, il importe de ne pas occulter sous les termes de statut acquis les rapports de pouvoir dans l'accès et le contrôle des ressources de développement.

## Dimension culturelle

Le capital culturel des CLOSM fait souvent figure de plus petit dénominateur commun associé à la condition minoritaire. Certains s'attendent à ce que la survie des minorités se campe dans la préservation de leurs traits culturels (Bernard, 1988, 1990, 1991, 1992), d'autres à ce que les collectivités minoritaires construisent leurs propres significations culturelles (Martel, 2003). Dans cette dernière perspective, aujourd'hui prédominante, on met l'accent sur la création et l'innovation dans le domaine culturel. L'économiste Albert Breton (1999 : 115) affirme qu'il est indispensable pour la survie de la langue de s'assurer que les cultures locales sont solides et vivantes, d'où l'importance d'investir des ressources dans la créativité - une forme de capital humain dont on peut tirer à la fois un rendement privé et un rendement social. L'animation culturelle dans les communautés, et en particulier à l'école, est un moyen d'y parvenir (Haentjens et Chagnon-Lampron, 2004; Fédération nationale des conseils scolaires francophones, 2005).

Les intervenants communautaires et gouvernementaux reconnaissent l'importance des réseaux culturels donnant accès aux ressources de création, de production, de diffusion et d'appréciation des arts et de la culture, comme activités professionnelles ou de loisir. Afin de mieux connaître les défis et les pratiques culturelles, quelques études ont exploré les réseaux de théâtres des CLOSM – comme celles réalisées par le *Quebec Drama Federation* (1991) et le Groupe de recherche en gestion des arts (1991) – ou la problématique des centres culturels et communautaires francophones en Ontario et en Alberta (Groupe de recherche en gestion des arts, 1991; Piché et Robitaille, 1991, Farmer, 2003). Récemment, quelques organismes ont décidé de mener conjointement une étude sur les liens entre la langue, la culture et l'éducation en vue d'influencer l'élaboration des politiques publiques à cet égard (Haentjens et Chagnon-Lampron, 2004).

Par contre, la dimension de la mise en valeur des ressources patrimoniales des CLOSM semble négligée par le secteur des arts et de la culture, ainsi que par les différents niveaux de gouvernements. Il n'existe pas d'état de la situation ni de réseau pancanadien d'intervenants dans le secteur patrimonial du côté de la francophonie canadienne (Doucet, 2000). Au Québec cependant, les organismes du patrimoine se sont rassemblés au sein du *Quebec Anglophone Heritage Network*. Il existe néanmoins, dans les CLOSM francophones et anglophones, des initiatives régionales reliant le tourisme aux manifestations artistiques, culturelles et patrimoniales, par exemple, le Corridor francophone de l'Ouest et le Circuit Champlain en Ontario. Ces initiatives représentent un important potentiel de mise en valeur des ressources culturelles et patrimoniales aux fins du développement des communautés, et donc de leur vitalité.

Au Québec, le *Plan de développement communautaire pour les communautés de langue anglaise* établit, comme premier point de sa stratégie, l'identité culturelle (Quebec Community Groups Network, 2005). La communauté de langue anglaise est tiraillée entre la vitalité culturelle du Québec francophone et l'intensité de la pénétration culturelle américaine. Son plan aborde la redéfinition de l'identité culturelle anglo-québécoise dans le contexte de la nouvelle réalité démographique du multiculturalisme, du bilinguisme et de l'intégration.

Les intervenants des CLOSM, tant au Québec que dans la francophonie canadienne, sont conscients, mais pas moins inquiets, du rôle majeur que jouent l'école et le système scolaire dans la production et la transmission de l'identité et de la culture. Plusieurs études relèvent la mission et la responsabilité de l'école (Bernard, 1991; Martel, 2001; Landry et Rousselle, 2003). Quelques travaux récents dressent un programme d'action pour compléter le système scolaire de la minorité francophone à l'échelle canadienne, tout en soulignant certaines fonctions de l'école, notamment l'animation culturelle, l'éducation artistique et, plus largement, la construction identitaire (Gilbert *et al.*, 2004; Fédération nationale des conseils scolaires francophones, 2005; Canada – Comité sénatorial permanent des langues officielles, 2005)

L'école est perçue comme un joueur clé au niveau des ressources culturelles : « L'école remplace le foyer familial et la communauté comme le site privilégié de production et de distribution de la ressource linguistique qu'est le français. » (Heller, 1999) Selon Landry et Allard (1999), le système d'éducation de langue française « est un élément essentiel de la vitalité ethnolinguistique des minorités francophones au Canada ».

Les modèles de l'école comme foyer de ressources culturelles ne manquent pas. Il y a, par exemple, le modèle d'éducation actualisante (Landry et Rousselle, 2003), le modèle constructiviste (Martel, 2003), le modèle d'écoles ouvertes à l'expérimentation et à l'expression multiculturelle autour d'une langue standard (Heller, 1999). Toutefois, il n'est pas sûr que l'école dispose vraiment des ressources et du ressort pour répondre à de tels registres d'attentes (Thériault, 2000). Certes, l'acquisition d'une langue et d'une culture qui y est associée résulte d'un effort d'éducation et d'apprentissage partagé entre la famille, l'école et la communauté (Bernard, 1988; Landry et Rousselle, 2003; Landry, Allard et Deveau, 2006). Les centres scolaires et communautaires ont montré des résultats positifs à cet égard (Alain et Basque, 2003, 2005; Bisson, 2003; Magord, Landry, Allard, 2002), bien qu'ils soient en interdépendance avec les ressources économiques, sociales et culturelles de la communauté locale.

L'importance de l'école de langue anglaise sera aussi soulignée au Québec quand l'étude Chambers (1992) est réexaminée dix ans après sa publication. Bien que le contexte de la population de langue anglaise au Québec varie beaucoup entre la diversité culturelle

montréalaise et une certaine homogénéité persistante en région, Jedwab observe, outre la proportion croissante d'allophones, la proportion croissante et importante d'ayants droit anglophones parlant français qui permettent aux écoles de langue anglaise de maintenir leur effectif, tout en posant des défis attribuables aux élèves provenant de familles exogames où prédomine la francité (Jedwab, 2002b).

Les communautés se préoccupent aussi des médias en tant qu'espace culturel où circule de l'information sur les réalités locales, ce qui contribue à construire une identité communautaire tout en maintenant et en revitalisant la langue et la culture dans la vie quotidienne. Les réseaux de la radio et de la presse communautaires sont évidemment des ressources de capital culturel ayant des incidences concrètes sur la présence et l'usage de la langue dans l'espace public et privé (Boudreau et Dubois, 2003), sur la diffusion d'information concernant les activités et les services communautaires ainsi que sur la promotion des biens et services de consommation culturelle des CLOSM. L'accès aux services médiatiques de la SRC et de la CBC sur l'ensemble du territoire et, en particulier, à la programmation régionale comprenant de l'information de qualité sur la production culturelle des CLOSM, fait périodiquement l'objet d'études et de mémoires (Canada – Comité permanent du patrimoine canadien, 2003).

## **Dimension économique**

Le capital économique, enfin, est un enjeu de première importance pour certaines communautés, bien qu'il vienne au second plan pour d'autres, mieux nanties. Les communautés des régions les plus économiquement défavorisées (notamment le Nord de l'Ontario, l'Est et la côte Nord du Québec, et la Péninsule acadienne, au Nouveau-Brunswick) en font le nerf de la vitalité communautaire. Les régions qui font les frais des transformations profondes de l'économie et de l'épuisement des ressources naturelles comptent sur divers mécanismes tels que la promotion de l'entrepreneuriat, la diversification des secteurs économiques, l'innovation, le développement des ressources humaines, la mobilisation de ressources financières, l'articulation d'une économie sociale, d'un développement économique communautaire ou d'un coopérativisme. La perspective du développement durable invite aussi à prendre en compte le capital naturel constitué des ressources du patrimoine naturel, de la beauté des paysages et de la sauvegarde des écosystèmes, sans oublier les ressources du patrimoine historique dont nous avons parlé précédemment (Bellagio Principles, 1996; Hart 1999; Commission du développement durable des Nations Unies, 2001).

Les recherches ont très tôt montré les disparités économiques entre les communautés linguistiques au Canada (Canada – Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1969). Les profils économiques réalisés pour le compte du Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne révélaient les écarts entre les conditions économiques d'une CLOSM à l'autre et à l'intérieur même des CLOSM, en particulier entre celles des grandes régions ainsi qu'entre celles du centre et de la périphérie d'une même région (Beaudin et Boudreau, 1994; Beaudin, 1999).

Bien que les économies des régions évoluent différemment, elles subissent toutes les conséquences des transformations économiques locales, régionales et mondiales (Beaudin, Boudreau et DeBenedetti, 1997; Gilbert, 2002; Magord, Allard et Landry, 2002). Il en résulte des migrations internes vers les centres urbains, le vieillissement et le non-renouvellement de la population en raison de l'exode des jeunes, de la baisse de la natalité et du retour en région des retraités. On constate aussi parfois la perte de ressources humaines occasionnée par la fermeture de certaines entreprises ou par la fusion de centres de services, comme les écoles et les hôpitaux, phénomènes observés dans des aires géographiques qui, jusqu'ici, constituaient des foyers importants de populations minoritaires, notamment en Gaspésie, à l'Île-du-Prince-Édouard, dans le Nord de l'Ontario ainsi que dans la Péninsule acadienne.

Quels sont donc les facteurs qui peuvent contribuer à renforcer la vitalité économique des communautés sises en région? Des études de cas qualitatives, réalisées dans la région Évangéline, à l'Île-du-Prince-Édouard, et la région de Bonaventure, en Gaspésie, ont révélé l'importance de certains facteurs culturels, politiques et sociaux : la participation associative bénévole et l'engagement des individus au sein d'organismes communautaires, l'accessibilité à une formation appropriée et l'acquisition d'une telle formation, le contrôle de l'information locale, les capacités et les compétences en matière d'innovation et de leadership, le réseautage, la consultation et la concertation locale et régionale, l'accès aux postes gouvernementaux et l'accès aux ressources de soutien financier et technique extérieures (Beaudin, Boudreau, DeBenedetti, 1997).

L'expérience du développement économique communautaire et de l'économie coopérative de la région Évangéline (Î.-P.-É.) a été aussi scrutée à la loupe par une équipe de recherche du *Centre for the Study of Co-operatives, University of Saskatchewan*, qui en a déduit un modèle

du développement économique communautaire composé de trois séries de facteurs de causalité interdépendants (Wilkinson et Quarter, 1996) :

- La conscience communautaire s'appuie sur des facteurs structurels favorables qui incluent :
  - une culture commune, une appartenance communautaire, un sentiment de confiance;
  - une perspective de mouvement civique : la conscience critique d'une différence collective;
  - la préséance du bien de la communauté sur les intérêts privés.
- La prise en charge (*empowering*) reflète les caractéristiques intentionnelles des résidents dans la définition de leur avenir, laquelle comprend :
  - une stratégie de participation et de mobilisation;
  - des stratégies d'autonomie ou d'autogestion;
  - la reconnaissance des besoins de formation et d'apprentissage;
- La structure d'appui extérieure, tant gouvernementale que coopérative, est une structure de contrôle autant que d'appui :
  - l'autorité sur les ressources extérieures;
  - l'allocation des ressources financières, humaines et techniques nécessaires au démarrage.

Les CLOSM comptent aussi des réussites, comme à Moncton et dans la région du Sud-Est du Nouveau-Brunswick. Ainsi, les entrepreneurs francophones de cette région ont saisi les occasions fournies par les nouveaux marchés et les nouvelles technologies, par une main-d'œuvre qualifiée et bilingue, par un climat positif et coopératif des deux communautés linguistiques, par un réseau d'associations économiques, de soutien et de promotion de l'entreprenariat, par la stratégie de développement économique du Grand Moncton et les politiques gouvernementales provinciales favorables ainsi que par leur position géographique centrale au sein des provinces Maritimes (Beaudin, 1998; Desjardins, 2002; Polèse *et al.*, 2002).

Les données les plus récentes semblent d'ailleurs révéler un changement d'interprétation des observations pour ce qui est de la vitalité économique, du moins lorsque les données sont examinées à l'échelle régionale. Une étude comparative des CLOSM dans les grandes régions canadiennes (l'Ouest canadien, la région de l'Atlantique, le Québec) reconnaît que les populations en situation minoritaire participent aux tendances économiques dominantes de leur région pour ce qui a trait aux taux d'emploi et de dépendance, au niveau de revenu, au niveau de scolarité et aux transferts gouvernementaux (Aunger, 2005).

Ainsi, par exemple, « Les Franco-Ontariens disposent des revenus les plus élevés, la moyenne étant de 32 300 \$; les francophones de l'Ouest et les anglophones du Québec les suivent, à 29 700 \$ et à 28 900 \$ respectivement; tandis que les Acadiens traînent assez loin derrière, à 23 000 \$. » (Aunger, 2005 : 13)

Aunger constate qu'au recensement de 1996, les minorités francophones jouissaient de conditions socioéconomiques au moins égales à celles des Québécois francophones, mais parfois inférieures à la moyenne canadienne. « Chez les minoritaires, dit-il, il y a proportionnellement moins de pauvres, mais il y a également moins de riches. » (Aunger, 2002). Des tendances discordantes par rapport au discours sur la pauvreté généralisée des minorités francophones sont aussi observées dans les profils récents des Réseaux de développement économique et d'employabilité (RDÉE, 2005).

En ce qui concerne les personnes de langue maternelle anglaise au Québec, on observe des variations importantes selon les régions. « Le revenu personnel médian des Québécois anglophones dépasse légèrement celui des Québécois de langue maternelle française, bien que dans la plupart des régions de la province leur revenu soit inférieur à la moyenne régionale. » (Jedwab, 2004 : 24) De fait, « les économies régionales ont un impact marqué sur l'emploi et le revenu [...] en 2001, le taux de chômage des personnes de langue maternelle anglaise était supérieur à la moyenne dans toutes les grandes régions à l'exception de Montréal. » (*Ibid.* : 25) Les observations révèlent aussi des écarts de revenu importants selon les critères du bilinguisme français-anglais et du niveau de scolarité.

La mobilité géographique interrégionale et l'urbanisation croissante des populations minoritaires de langue officielle intéressent au plus haut point les intervenants des CLOSM ainsi que les chercheurs en raison des incidences possibles sur la vitalité de certaines régions. En particulier, comment évolueront les « régions traditionnelles de souche plus concentrées et plus stables sur le plan linguistique, mais moins favorisées au plan économique *versus* les communautés hétérogènes et éclatées, davantage minorisées sur le plan de la langue et de la culture, mais économiquement plus à l'aise » (Landry et Rousselle, 2003).

Au sein des CLOSM francophones, les Réseaux de développement économique et d'employabilité (RDÉE) constituent un acteur de premier plan de la vitalité économique. Soutenus par des fonds fédéraux et régis par une structure de gouvernance paritaire, ils tentent de rallier les forces vives des communautés, de renforcer leurs capacités et d'instiller des approches de développement économique et communautaire et d'économie sociale. Afin de mieux définir les défis à relever, ils élaborent des profils socioéconomiques régionaux (RDÉE, 2005). Au Québec, les *Community Economic Development and Employability Committees* (CEDEC) poursuivent des objectifs similaires : le renforcement des capacités

des communautés, la création d'emplois et la diversification économique, la diffusion de l'information et l'endigement de l'exode des jeunes (National Human Resources Development Committee for the English Linguistic Minority, 2005).

La contribution du milieu associatif fait aussi partie de l'économie des CLOSM. Des modèles de coûts-bénéfices économiques pouvant rendre compte de l'existence et des opérations des associations communautaires ont récemment été produits (Corno, 2004a, 2004b, 2004c; Zanasi *et al.*, 2004). Cette réflexion pourrait être utile dans l'élaboration de cadres d'évaluation des actions communautaires afin de mieux faire valoir auprès des minorités et des majorités, des bailleurs de fonds et des commanditaires, leur apport aux économies locales et régionales.

Déjà, des économistes de renom ont été invités par Patrimoine canadien à explorer et à discuter des coûts et des avantages économiques de la connaissance des langues officielles au Canada dans le contexte de la mondialisation (A. Breton, 1998; Chorney, 1998; Grenier, 1989; Grin, 1999; Harris, 1998; Helliwell, 1999; Vaillancourt, 1989). Ces observations et réflexions savantes ne semblent toutefois pas se transmettre aux populations minoritaires et majoritaires, en particulier aux parents qui doivent choisir la langue d'éducation de leurs enfants, et ce, à partir de la maternelle. Les ayants droit constituent à cet égard le public cible par excellence à qui faire valoir le bien-fondé de l'apprentissage des deux langues officielles comme capital humain donnant accès à des possibilités économiques (Landry, Allard et Deveau, 2006; Martel, 1999; Stebbins, 2000; Jedwab, 2002b).

Vus ensemble, les facteurs de vitalité utilisés par différents chercheurs et portant sur différents contextes peuvent paraître comme une litanie. Ils ont toutefois l'avantage de broser le portrait complexe des ressources qui pourraient contribuer à la vitalité. Certes, cette énumération ne précise pas les secteurs d'activité (par ex., arts et culture, santé, médias et éducation, qui sont mis de l'avant dans les plans de développement globaux ou communautaires des CLOSM) dans lesquels le développement est mis en œuvre. Le caractère conjoncturel et opérationnel de ces secteurs en allongerait encore la liste. Il va sans dire que ces secteurs devraient faire l'objet d'une observation minutieuse dans le cadre d'une démarche plus concrète de recherche et d'évaluation.

## Les modèles de vitalité des communautés

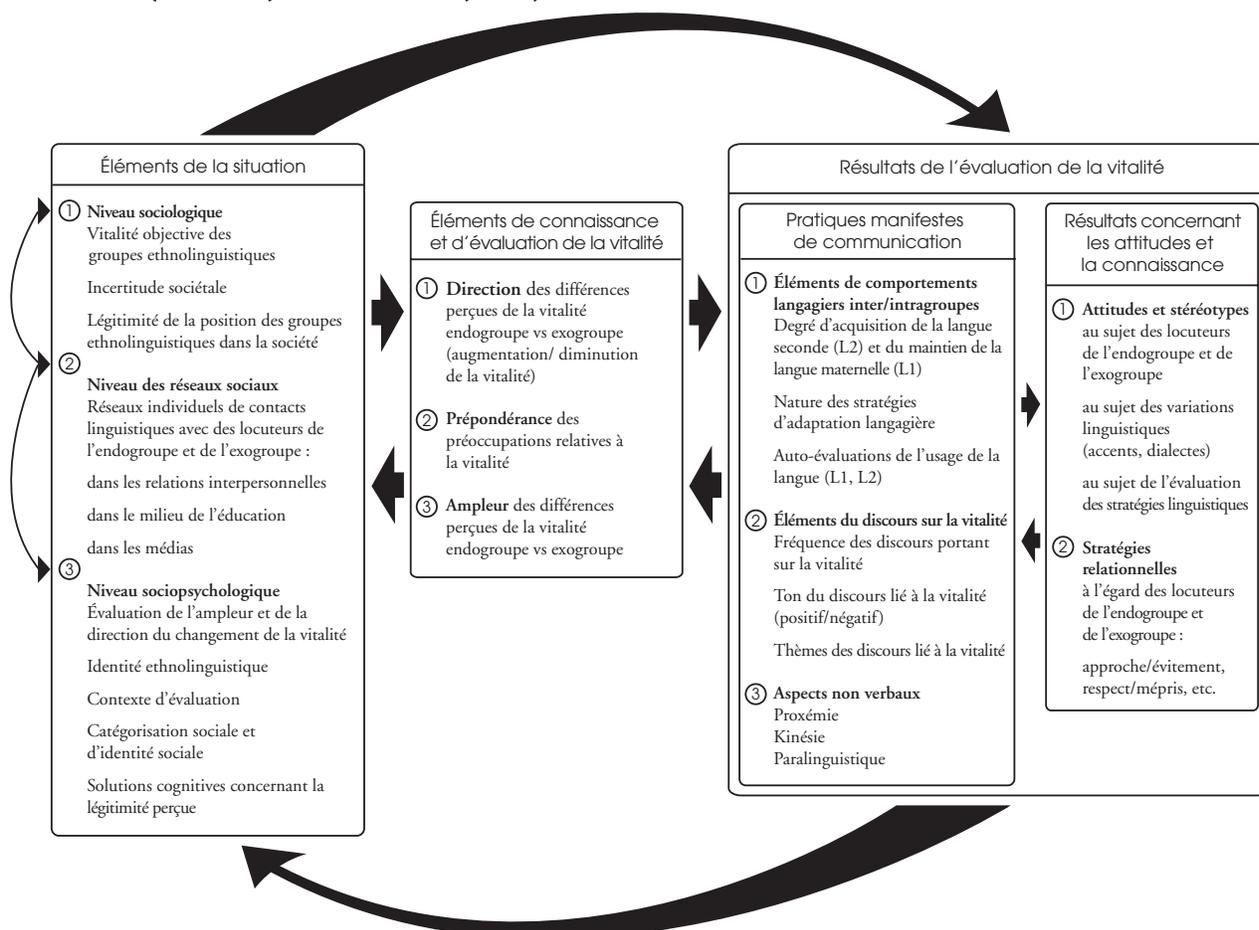
Peu de chercheurs ont proposé des schémas de causalité valables et applicables à l'échelle de toutes les minorités linguistiques. Cependant, certains modèles théoriques ont marqué la recherche et d'autres sont en émergence. Nous allons présenter succinctement les grandes dimensions et orientations de quelques modèles parmi les plus marquants :

- le modèle ethnolinguistique de Harwood, Giles et Bourhis (1994), inspiré du modèle classique de Giles *et al.* (1977);
- le modèle ethnolinguistique de Landry et Allard (1990, 1999), ainsi que sa version remaniée (Landry, Allard et Deveau, 2006);
- le modèle environnemental de la vitalité communautaire avancé par Gilbert *et al.* (2005);
- le modèle longitudinal élaboré par Acord (1991).

**Modèle ethnolinguistique de Harwood, Giles et Bourhis.** Le modèle de la vitalité ethnolinguistique de Harwood, Giles et Bourhis (1994) est une forme évoluée du modèle classique proposé par Giles *et al.* (1977). Il propose un processus dynamique comprenant trois principales composantes reliées par des boucles de rétroaction (voir la figure 1 à la page suivante) :

- Les éléments de la **situation** comprennent les conditions sociales et politiques, les réseaux sociaux (éducation, médias, etc.) et les caractéristiques sociopsychologiques (identité, perceptions, etc.) mesurables de la population.
- Les éléments de **connaissance et d'évaluation** de la vitalité comprennent les aspects des différences perçues par la population de la vitalité intergroupe, leurs préoccupations quant à la vitalité et le degré de différence de vitalité intergroupe.
- Les **résultats** de l'évaluation de la vitalité comprennent des pratiques manifestes de communication, dont des éléments des comportements langagiers inter et intragroupes, des éléments du discours sur la vitalité, des aspects non verbaux, des attitudes et des stéréotypes ainsi que des stratégies relationnelles.

**Figure 1 : Précurseurs, dimensions et manifestations communicatives de l'évaluation de la vitalité (Harwood, Giles et Bourhis, 1994)**



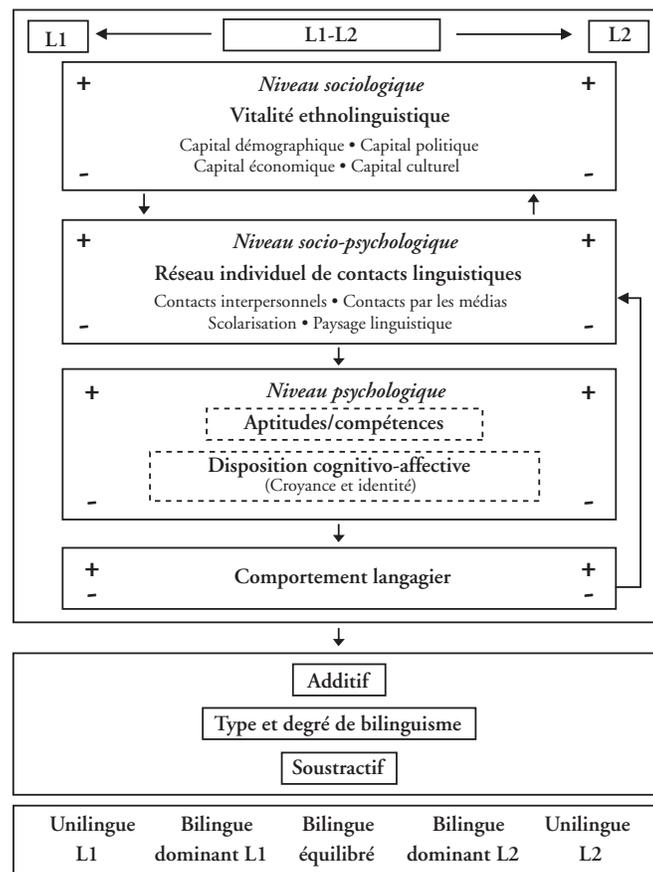
Référence : Harwood, Jake, Howard Giles et Richard Y. Bourhis. « The Genesis of Vitality Theory: Historical Patterns and Discoursal Dimensions », *International Journal of the Sociology of Language*, vol. 108, 1994, 167-206.

**Modèle ethnolinguistique de Landry et Allard.** Le modèle théorique de Landry et Allard (1990, 1999) est aussi basé sur le concept de vitalité ethnolinguistique, énoncé par Giles *et al.* (1977), concept qui renvoie à la langue et à la culture incarnées dans la communauté et conditionnées par des facteurs relatifs à la démographie, aux institutions et au statut. Ce modèle comprend trois niveaux (voir la figure 2 à la page suivante) :

- **Sociologique.** Le niveau le plus englobant, où des ressources sous forme de capital démographique, culturel, économique et politique sont disponibles pour nourrir la vitalité ethnolinguistique.

- **Sociopsychologique.** Le second niveau est celui où le vécu langagier des membres de la communauté se réalise (famille, contacts interpersonnels, instruction, contacts avec les médias et événements culturels, paysage linguistique). Ce niveau est déterminé par les capitaux du niveau sociologique et, à son tour, conditionne le troisième niveau qui est psychologique.
- **Psychologique.** Le troisième niveau est celui qui a été exploré avec détermination par Landry *et al.* Il regroupe les dispositions cognitivo-affectives que sont les croyances concernant la vitalité de chaque langue avec laquelle la personne est en contact quotidiennement (vitalité ethnolinguistique subjective), les croyances reliées au désir de la personne d'intégrer chacune des communautés linguistiques et l'identité ethnolinguistique. Les compétences langagières de la personne sont aussi des variables psychologiques. Ce niveau psychologique influence à son tour le comportement langagier.

Figure 2 : Modèle macroscopique des déterminants du bilinguisme additif et du bilinguisme soustractif (Landry et Allard, 1990)

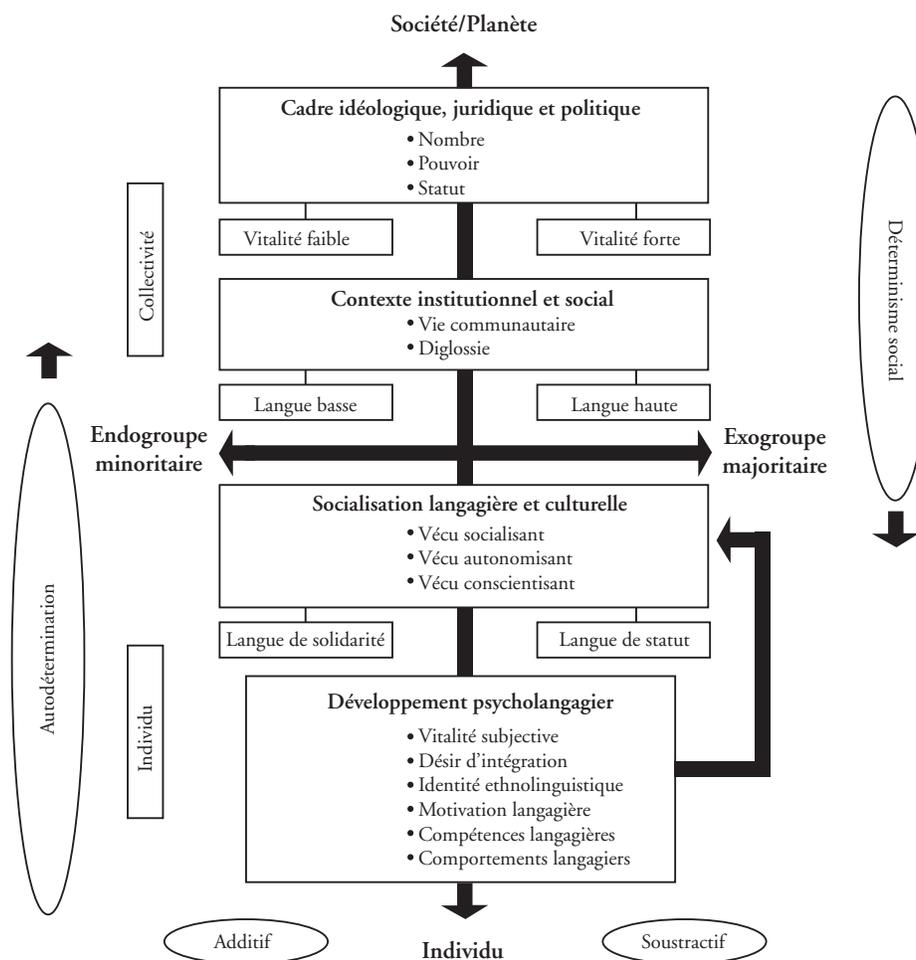


Depuis 1989, Landry et divers collaborateurs démontrent, par des recherches empiriques quantitatives effectuées dans de nombreux contextes canadiens et américains, que le comportement langagier des francophones est très fortement relié à la vitalité ethnolinguistique des communautés. D'après leurs résultats, « plus la vitalité ethnolinguistique de la communauté francophone est faible, plus le comportement langagier des francophones ressemble à celui des anglophones. La relation observée est tellement forte que celle-ci fut décrite comme étant le résultat d'un 'déterminisme social' » (Landry et Allard, 1999 : 411).

Le modèle macroscopique de revitalisation ethnolinguistique remanié par Landry, Allard et Deveau (2006) présente un nouveau paradigme de la dynamique des facteurs en présence (voir la figure 3 à la page suivante). Le déterminisme social constitué des influences sociétales y est contrebalancé par l'introduction de l'autodétermination individuelle, constituée par les choix libres et conscients des individus qui découlent de certains apprentissages sociaux et de la satisfaction de certains besoins de base : l'autonomie, la compétence et l'appartenance (Landry et Rousselle, 2003 : 84). Cette nouvelle dimension reconnaît les capacités et les compétences des individus à parler, à apprendre, à participer, à faire des choix autonomes et, éventuellement, à s'engager par l'action communautaire et l'action civique dans leur collectivité.

Cette nouvelle perspective, d'une part, adopte les connaissances contemporaines sur les capacités des personnes à agir, à changer, à devenir des acteurs dans leur collectivité, plutôt qu'à subir le déterminisme du milieu, des médias, etc. et, d'autre part, offre une interprétation améliorée de la dynamique sociale des sujets sociaux aptes à l'autodétermination et à la prise en charge individuelle et collective. Toutefois, les facteurs de la prise en charge collective ou de l'action collective ne sont pas encore développés dans ce modèle. L'aspect des capitaux démographiques, culturels, économiques et politiques, bien que mis de l'avant dans ce modèle, n'a pas fait l'objet de recherches approfondies quant à leur incidence sur la vitalité des groupes.

**Figure 3 : Modèle intergroupe de la revitalisation ethnolinguistique : une perspective macroscopique (Landry, Allard et Deveau, 2006)**



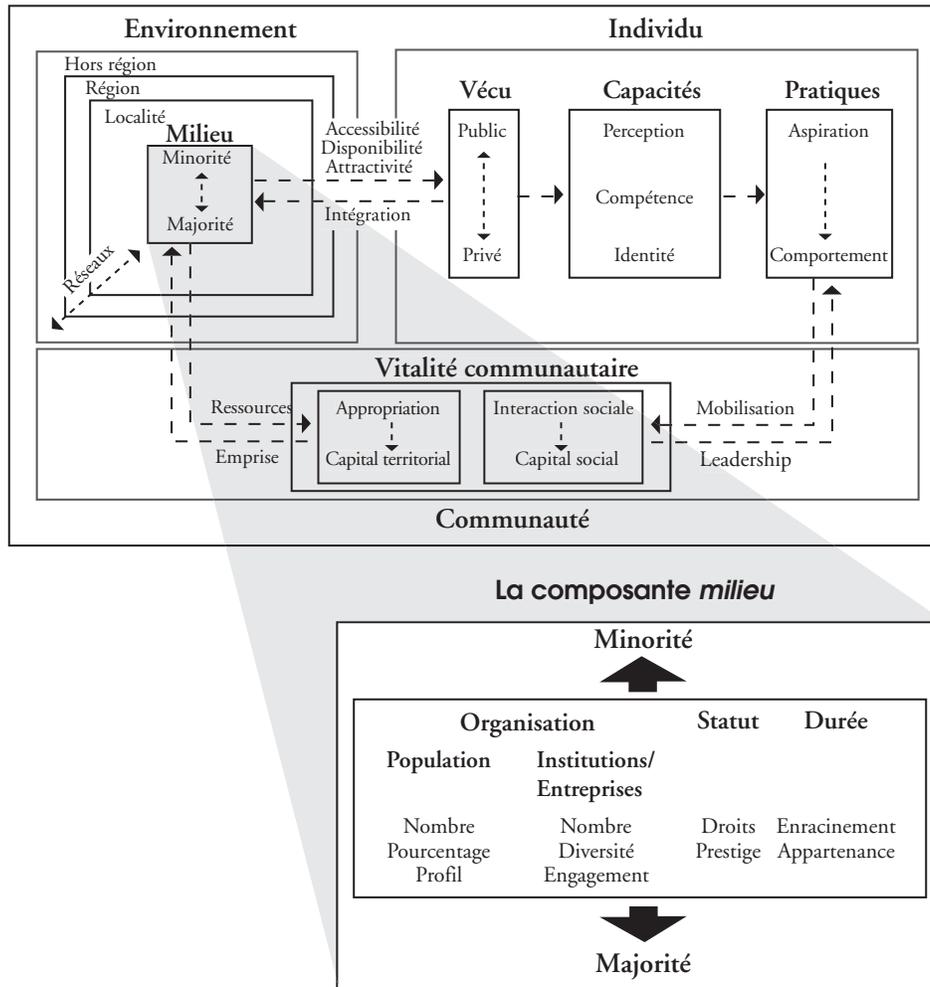
Référence : Landry, Rodrigue, Réal Allard et Kenneth Deveau « Revitalisation ethnolinguistique: un modèle macroscopique », in André Magord (sous la dir.). *Innovation et adaptation : expériences acadiennes contemporaines*, Bruxelles : Éditions Peter Lang, 2006 (à paraître).

**Modèle environnemental de Gilbert *et al.*** Le modèle de la vitalité communautaire des minorités francophones qui est en élaboration par Gilbert *et al.* (2005) consiste à rassembler dans un cadre théorique, par une approche géographique, les relations entre les dimensions de l'environnement, de l'individu et de la communauté (voir la figure 4 à la page 41). L'approche s'inscrit dans la foulée des travaux de Langlois et Gilbert qui prêtent à l'environnement un rôle déterminant sur le développement social et communautaire (Gilbert et Langlois, s. d.; Gilbert, 1999; Langlois, 2000). Le modèle s'appuie sur les contributions de Giles *et al.* (1977) ainsi que sur celles de Landry et Allard (1999). Le modèle comporte trois grandes composantes dont les interrelations étroites et réciproques sont considérées essentielles : l'individu, la communauté et l'environnement.

- La composante **individuelle** se rapporte aux pratiques des membres de la communauté minoritaire, aux expériences vécues des sphères publiques et privées et aux aspirations qui se traduisent en comportements tant sociaux que spatiaux qui les rattachent à la communauté minoritaire.
- La composante **communautaire** se réfère aux liens qui unissent les francophones d'un milieu donné à travers la défense de leurs intérêts communs, soulignant le rôle des interactions constitutives de la communauté et du capital social qui s'y crée, appuyé sur des lieux et des espaces, des ressources qu'elle s'approprie dans son environnement.
- La composante **environnementale** réfère aux milieux dans lesquels s'élaborent les comportements individuels et les interactions sociales et spatiales fondatrices de la communauté, ensemble d'éléments du milieu que sont la population, les organisations, les institutions et les entreprises localisées dans l'espace, les services et les engagements collectifs de ces entités dans la structure fondamentale de l'organisation des rapports minorité-majorité. Cette composante environnementale fait aussi place aux réseaux permettant des connexions à d'autres espaces, des communications à différentes échelles.

La mise en opération de ce modèle consiste à développer des indicateurs permettant de mesurer à l'échelle locale les principales composantes de la vitalité communautaire établies dans le modèle. Les recherches sont entreprises dans un éventail de communautés francophones choisies, selon une typologie de vitalité préétablie (Gilbert *et al.*, 2005).

Figure 4 : Modèle environnemental de la vitalité communautaire (Gilbert, Langlois, Landry et Auger, 2005)



Référence : Gilbert, Anne, André Langlois, Rodrigue Landry et Edmund Auger. « L'environnement et la vitalité communautaire des minorités francophones : vers un modèle conceptuel », *Francophonies d'Amérique*, n° 20, 2005.

**Modèle longitudinal d'Acord.** La firme Acord a développé le premier modèle d'analyse des CLOSM, associé à un repérage systématique d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs de l'état des CLOSM, à la demande du Secrétariat d'État du Canada (Acord, 1991). Avec des résultats par province et territoire et au niveau national, cette étude a produit une série de marques de référence (*benchmarks*) qui permettent de saisir les changements survenus.

L'approche pragmatique d'Acord consistait à décrire la situation et à faire état du développement des communautés de langue officielle dans la décennie précédente. Un cadre normatif permettait ensuite d'estimer l'écart entre l'état donné d'une communauté et un état jugé souhaitable. Leur grille d'analyse présentait ainsi deux idéaux et les dimensions de développement correspondantes.

1. Idéal **d'égalité individuelle** relativement aux droits et services dont jouit la majorité :
  - a. statut social : accès aux droits et services, épanouissement personnel;
  - b. reconnaissance linguistique : capacité d'exercer les préférences d'usage linguistique dans la vie quotidienne.
2. Idéal **d'autonomie collective**, possibilité de se constituer en sous-ensembles cohérents :
  - a. achèvement institutionnel : entité distincte, répondre aux besoins individuels et collectifs de ses membres; capacité organisationnelle; capacité de mobiliser les ressources; activités offertes;
  - b. vitalité collective : capacité de la communauté linguistique de conserver ses membres et de se perpétuer comme groupe social : participation des membres aux activités du groupe; engagement à favoriser et à promouvoir son développement; production d'un milieu de vie commun; partage d'un sentiment d'identité et d'appartenance au groupe.

Acord a formulé des indicateurs de développement pour neuf domaines ou secteurs d'activités qui recouvrent une bonne partie de la vie quotidienne : la population et les secteurs des politiques, de l'économie, de l'éducation, des services gouvernementaux, des services judiciaires, des services sociaux et de la santé, des médias, des arts et de la culture ainsi que de la vie communautaire.

La vitalité apparaît donc comme une problématique fort complexe. Les modèles explicatifs que nous venons de passer en revue utilisent, à divers degrés, des indicateurs pour mesurer la force de cette vitalité. Nous allons dans la prochaine section aborder plus en détail les préoccupations méthodologiques liées à l'évaluation et aux indicateurs de vitalité.

Il est beaucoup question aujourd'hui d'utiliser des indicateurs pour mesurer les résultats découlant des actions publiques ou communautaires, surtout lorsqu'elles font l'objet d'une reddition de comptes. La vitalité des CLOSM s'inscrit certes dans cette perspective. Cependant, comme la vitalité reste une notion floue, mais d'envergure considérable, il importe de la saisir par une démarche aussi englobante que possible. C'est pourquoi nous privilégions une approche d'évaluation, dans laquelle s'inscrit l'indicateur en tant qu'outil de mesure. Sans pour autant négliger son rôle dans la reddition de comptes, il faut aussi voir dans l'évaluation une approche de prise en charge pour les communautés.

## L'évaluation

L'évaluation permet de porter un jugement sur la valeur d'une action, d'un projet ou d'une réalité, donc qui interpelle le bien-fondé même de l'objet en examen. Cela signifie qu'un consensus doit être établi entre les parties prenantes d'une évaluation, notamment en ce qui a trait : 1) aux valeurs et aux critères qui guideront le jugement, 2) aux objets qui seront soumis à l'exercice et 3) aux indicateurs qui serviront d'unités de mesure.

L'évaluation est intéressante pour les communautés dans la mesure où elles s'y engagent dès sa conception, qu'elles participent à la définition de ses enjeux, qu'elles contribuent à l'interprétation de ses résultats et qu'elles puissent ainsi s'éclairer dans leur propre quête de développement.

L'évaluation est intéressante pour les communautés dans la mesure où elles s'y engagent dès sa conception, qu'elles participent à la définition de ses enjeux, qu'elles contribuent à l'interprétation de ses résultats et qu'elles puissent ainsi s'éclairer dans leur propre quête de développement. L'évaluation est un outil de reddition de comptes, mais aussi un outil de prise en charge collective. Elle doit être menée à partir de différentes perspectives d'analyse (Johnson, 2003) ou de façon concertée entre les parties prenantes.

On peut observer une convergence quant à l'intérêt d'évaluer la vitalité des CLOSM, bien que les acteurs expriment aussi des doutes et certaines craintes sur la façon de le faire. Les doutes sont reliés au choix des indicateurs les plus appropriés pour traduire une problématique aussi complexe : ceux qui vont le mieux révéler l'état de la vitalité (résultat) ou ceux qui vont le mieux exprimer les facteurs agissant sur la vitalité (processus).

Les craintes des intervenants communautaires tiennent au fait que des indicateurs sont souvent imposés aux communautés par des bailleurs de fonds, sans qu'elles sachent ce qu'ils signifient ni, surtout, comment les résultats seront interprétés. Pour leur part, les fonctionnaires qui traitent avec les CLOSM craignent que les résultats de telles évaluations soient attribués uniquement à leurs programmes, sachant que d'autres forces sont en jeu. Une enquête menée par le secteur bénévole au Canada relève d'autres obstacles à l'évaluation : « Tant les organismes bénévoles que les bailleurs de fonds ont convenu que le manque de moyens internes – comme le personnel, le temps, les fonds –, le manque de clarté dans les attentes des bailleurs de fonds et le manque de compétences et de connaissances sur le sujet étaient les principaux obstacles à l'évaluation pour les organismes bénévoles. » (Imagine Canada, 2005)

L'expérience américaine apporte un éclairage intéressant face à ces appréhensions. Une étude, faisant le bilan des pratiques d'évaluation du développement communautaire depuis une quinzaine d'années aux États-Unis, suggère que les approches qui ont cours échouent sous plusieurs aspects (Auspos et Kubisch, 2004) :

- Les délais d'exécution prescrits par les évaluations sont trop courts pour prendre en compte les résultats du développement communautaire. La phase de démarrage (planification, renforcement des capacités, etc.) prend en moyenne trois années ou plus. Les évaluations qui se concentrent sur cette période ne captent pas la maturité de l'initiative ni ses répercussions à long terme.
- Les théories du changement qui guident les initiatives communautaires sont faibles : elles sont souvent soit constituées de vœux pieux, soit trop complexes pour être comprises par les acteurs.
- Les données recueillies inondent les acteurs et la collecte de ces données épuise leurs ressources. Il faut savoir choisir ce que l'on veut mesurer, à la lumière de théories claires, des changements souhaités.
- Le caractère spécifique des initiatives communautaires cadre souvent difficilement avec les paramètres globaux servant à l'évaluation, ce qui rend les comparaisons difficiles. Les communautés doivent arriver à établir des standards qui leur permettent de se comparer à d'autres réalités.
- Les évaluateurs sont perçus comme des techniciens qui soumettent aux communautés des demandes de données déraisonnables, qui les analysent à distance et qui ne font pas part des résultats aux communautés.
- Les évaluations portent sur les résultats prévus par les programmes des bailleurs de fonds et ne se penchent pas sur les processus de prise en charge qui intéressent les communautés.

Bien que les intervenants soient sagement critiques à l'endroit de l'évaluation de la vitalité communautaire, il n'en reste pas moins que cette dernière continue de susciter un intérêt, intérêt qui s'exprime notamment par l'utilisation des indicateurs.

« Bien que nous ayons accès à des profils de communautés, nous devons approfondir le dialogue et améliorer le consensus sur les indicateurs qui permettent d'évaluer un processus complexe et nous aident à tirer certaines conclusions. »

- Aline Visser, Allocution au *Forum de discussion sur la vitalité des communautés de langue officielle en milieu minoritaire*, Ottawa, septembre 2005

## Les indicateurs

L'indicateur est une unité d'information, quantitative ou qualitative, qui sert d'outil pour mesurer de façon approximative la manifestation d'une réalité changeante. L'indicateur n'est pas la réalité elle-même, mais un signe qui indique la tendance observée (par ex., un taux d'assimilation, le rapport majorité/minorité, le degré de confiance dans les leaders, etc.). M. Heller met en garde contre le danger de confondre l'un pour l'autre : « Les mesures de la vitalité linguistique utilisées tombent dans le même piège de réduire à des variables quantifiables, donc unifiées, des processus sociaux qui ne sont pas des objets. [...] On ne peut tout simplement pas tenir pour acquis quel est le rôle du foyer, de la scolarisation, de l'emploi ou de n'importe quel autre domaine d'activité sans aller voir sur place. On ne peut même pas supposer que ces domaines agissent véritablement comme domaines étanches, distincts les uns des autres. » (Heller, 2002 : 181)

Néanmoins, les indicateurs peuvent être utilisés à diverses fins, dont deux sont systématiquement mises dos à dos par les intervenants communautaires : des indicateurs pour penser et évaluer stratégiquement le développement de la communauté ou des indicateurs pour mesurer des actions formelles et en rendre compte. En d'autres mots, il s'agit d'indicateurs de rendement requis par les bailleurs de fonds.

Les communautés soucieuses de prendre en charge leur développement connaissent l'importance d'utiliser des indicateurs pour établir des diagnostics périodiques sur leur situation, déterminer les choix stratégiques à mettre en œuvre pour se développer et évaluer progressivement les résultats obtenus. On dénombre plusieurs pratiques exemplaires à cet égard : les mouvements de développement économique communautaire (Auspos et Kubisch, 2004; Lewis et Lockhart, 2002; Simpson et Cala, 2001) et d'économie sociale (Bouchard, 2003; Franke, 2005), les groupes populaires (Gaudreau et Lacelle, 1999), les *Vibrant Communities* (Torjman et Leviten-Reid, 2004) les *Resilient Communities* (Centre for Community

Entreprise, 2000), les communautés durables (Hart, 1999) ou les organisations non gouvernementales de développement international (Roche, 1999; Oakley et Clayton, 2000).

Certaines approches utilisent de façon innovatrice les indicateurs. La méthodologie de la cartographie des incidences du Centre de recherche en développement international est une façon participative et habilitante d'évaluer, par cercles concentriques, les changements suscités par une action ou un programme (Earl *et al.*, 2002). Elle se déroule à long terme et cherche à attribuer les résultats observés à une conjugaison de facteurs plutôt qu'à une causalité linéaire. Cette méthodologie utilise, en guise d'indicateurs, des marqueurs de progrès qui cherchent à saisir les processus de changement et à les suivre à la trace. Ils mesurent :

- ce qu'on s'attend à voir, c'est-à-dire des changements relativement faciles à atteindre;
- ce que l'on souhaite voir, c'est-à-dire une attitude active d'apprentissage et de participation;
- ce qu'on aimerait voir dans l'idéal, c'est-à-dire une véritable transformation à plus long terme.

L'expérience cumulée et la recherche ont permis d'établir un certain nombre de standards pour assurer de l'efficacité des indicateurs. Ces derniers doivent, entre autres, être :

- pertinents par rapport aux objectifs poursuivis;
- valides, c'est-à-dire être le reflet adéquat de ce que l'on cherche à mesurer;
- intelligibles pour les parties prenantes;
- fiables, c'est-à-dire mesurables par des données objectives qui peuvent s'interpréter sans ambiguïté;
- comparatifs dans le temps et entre des unités de même nature;
- complets, à la fois objectifs (faits) et subjectifs (perceptions);
- faisables, c'est-à-dire à la mesure des moyens pouvant être consacrés à long terme à l'exercice.

À titre d'illustration, nous présentons à la page suivante diverses batteries d'indicateurs qui ont été utilisés, soit pour des CLOSM, soit pour d'autres objets d'étude.

## Batteries d'indicateurs relatifs aux minorités linguistiques

Plusieurs batteries d'indicateurs ont été utilisées pour tenter de mesurer la vitalité communautaire dans le contexte des CLOSM.

**Vision d'avenir (Bernard, 1991)** a créé un indice de contact régional dans le cadre de son enquête nationale sur le comportement linguistique et la conscience des jeunes Canadiens français. L'indice est une unité de mesure qui fait la synthèse de plusieurs indicateurs pour illustrer une tendance. Plus de 4 000 jeunes formaient l'échantillon; ils avaient été choisis dans trois « zones de contact régional », catégorisées selon leur degré de contact (fort, moyen ou faible) et selon la proportion de francophones par unité de recensement. Par la suite, cet indice a servi dans l'interprétation des comportements linguistiques et des attitudes des jeunes.

**André Langlois (2000)** propose deux indices pour mesurer la concentration territoriale comme facteur de vitalité et de différenciation de cette vitalité dans les milieux métropolitains et non métropolitains :

- l'indice de continuité linguistique compare le nombre de francophones de langue maternelle avec ceux ayant le français comme langue d'usage;
- l'indice de vitalité globale ajoute cinq indicateurs à l'indice précédant qui reflètent l'importance des jeunes, de la population en âge de travailler, des migrants et des universitaires, le taux d'activité, le revenu moyen<sup>6</sup>.

Le **Community Health and Social Services Network (Pocock, 2004)** a établi des profils régionaux des communautés anglophones du Québec dans une approche axée sur les déterminants de la santé. La liste d'indicateurs ci-après permet de présenter les données colligées, en plus d'alimenter deux indices : l'un établissant un rapport entre la situation minoritaire anglophone et la situation majoritaire francophone, l'autre comparant la situation minoritaire anglophone de la région avec la situation moyenne de la minorité anglophone du Québec :

6 « Il est à noter que l'indice de vitalité globale privilégie l'indicateur linguistique dans son calcul. En effet, une continuité linguistique très faible annulera l'effet des autres conditions (démographiques ou économiques) même si celles-ci sont favorables, alors qu'une continuité linguistique non nulle suffira à assurer une certaine vitalité, et cela, même si les autres conditions sont faibles voire nulles. » (Gilbert, 2005 : 64)

## Indicateurs du Community Health and Social Services Network

### Revenu et situation sociale

Revenu moyen  
Population de 15 ans ou plus sans revenu  
Dépendance à l'égard des transferts gouvernementaux  
Fréquence du faible revenu (moins de 20 000 \$)  
Fréquence du revenu élevé (plus de 50 000 \$)

### Réseaux de soutien social

0-14 ans  
15-24 ans  
25-44 ans  
45-64 ans  
65 ans et plus  
Ratio soignants/personnes âgées

### Éducation

Sans diplôme d'études secondaires  
Diplômes d'études postsecondaires  
Abandon des études secondaires  
Abandon des études collégiales  
Abandon des études universitaires

### Emploi et conditions de travail

Chômage  
Absent du marché du travail  
Travail autonome  
15 heures ou plus par semaine consacrées aux travaux ménagers non rémunérés  
15 heures ou plus par semaine consacrées aux soins non rémunérés dispensés aux enfants  
10 heures ou plus par semaine consacrées aux soins non rémunérés prodigués aux personnes âgées

### Environnement social

Pourcentage de la population générale  
Mobilité géographique  
Taux d'immigration et taux de migration interprovinciale  
Proportion de minorités visibles  
Citoyenneté  
Taux de bilinguisme  
Nombre d'établissements de services sociaux et de santé désignés de langue anglaise

### Utilisation de l'anglais dans des situations liées à la santé

Province  
Médecin  
Hôpital  
Organisme communautaire  
Salle d'urgence  
Établissement privé  
CHSLD  
CLSC  
Info-santé  
Infirmier privé  
En général  
Classement des régions

### Accès aux services de santé

Soins primaires (CLSC)  
Services médicaux généraux et spécialisés  
Soins de longue durée  
Protection de la jeunesse  
Réadaptation  
Ententes interrégionales  
Établissements désignés  
Somme des indicateurs du niveau d'accès

### Genre

Taux de femmes sur le marché du travail  
Taux de chômage chez les femmes anglophones (par rapport aux hommes anglophones et aux femmes francophones)  
Les femmes dans la structure par âge  
Taux de travail non rémunéré accompli par les femmes anglophones par rapport à celui de l'ensemble des femmes  
Taux de soins non rémunérés fournis par les hommes aux personnes âgées  
Part du revenu des femmes provenant des transferts gouvernementaux  
Taux de veuves par rapport à celui des veufs, et à celui des femmes francophones  
Emploi des femmes dans les services sociaux et de soins de santé

### Culture

Appartenance religieuse  
Origine ethnique  
État civil  
Origines autochtones

**Aunger (2005)** s'est servi des données d'une enquête d'opinion et d'autres sources pour comparer les CLOSM, réparties selon les grandes régions canadiennes. Pour ce faire, il a utilisé les indicateurs suivants :

1. Situation démographique
  - a. niveau de concentration locale (subdivisions de recensement)
  - b. structure d'âge (vieillesse)
  - c. migration (mobilité)
2. Situation socioéconomique
  - a. niveau de scolarité
  - b. secteurs d'emploi
  - c. niveau de revenu
  - d. diversité religieuse
  - e. diversité ethnoculturelle (visibilité ethnique)
  - f. niveau de bilinguisme des individus
  - g. langue maternelle (en rapport avec la première langue officielle parlée)
  - h. langue parlée à la maison
  - i. langue parlée au travail
3. Accès aux services publics dans la langue de la minorité
  - a. proportion des bureaux bilingues de services fédéraux (pour mille minoritaires)
  - b. proportion des postes bilingues de services fédéraux (pour mille minoritaires)
  - c. écoles dans la langue de la minorité (pour mille jeunes minoritaires)
4. Satisfaction avec les services publics offerts dans les deux langues officielles
  - a. perception de l'accès aux services juridiques
  - b. perception de l'accès aux services publics
  - c. perception de la performance des différents paliers gouvernementaux
  - d. perception de l'accessibilité aux emplois publics
  - e. satisfaction à l'égard des services publics

**Anne Gilbert (2005)** recompose les facteurs de vitalité utilisés par Langlois (ci-dessus) pour créer les trois types de vitalité suivants :

- vitalité démographique : nombre et concentration géographique, jeunesse, autonomie, migration;
- vitalité économique : marché du travail (contribution à l'économie locale et régionale, potentiel d'autodéveloppement), scolarité universitaire, revenu moyen;
- vitalité linguistique : indice de continuité linguistique.

Les **Réseaux de développement économique et d'employabilité (RDÉE, 2005)** ont retenu une série d'indicateurs qui tracent le profil des régions où ils interviennent auprès des communautés francophones. Les profils ont deux facettes. D'abord, le profil statistique décrit la communauté minoritaire et la compare à la majorité (indice minorité-majorité). Ensuite, une série d'indicateurs qualitatifs soulignent les défis de développement à relever dans les communautés. Les indicateurs respectifs de ces deux facettes sont les suivants :

**Profil :**

Composition de la population :

- Population
- Composition selon l'âge
- Mobilité de la population
- Immigration

Indicateurs socioéconomiques :

- Taux de chômage
- Niveau de scolarité
- Revenu
- Langue de travail
- Lieu de travail
- Niveau d'emploi
- Industries et professions

**Défis :**

Main-d'œuvre de la région :

- Recrutement
- Qualification
- Mobilité
- Intégration des nouveaux arrivants
- Présence du français en milieu de travail

Formation de la main-d'œuvre :

- Importance stratégique
- Opportunité de formation
- Pourvoyeurs de services

Services aux entreprises :

- Accès
- Pourvoyeurs

Priorités d'action :

- Développement économique
- Développement des ressources humaines
- Acteurs-clés

**Patrimoine canadien (2005).** Les profils régionaux des communautés de langue officielle, dont les faits saillants sont distribués sur cédérom, sont établis à partir des données des recensements de 1986 et de 2001. Les données sont traitées selon une série d'indices qui permettent d'évaluer les tendances en comparaison avec la majorité correspondante et l'ensemble des minorités (indice minorité-majorité) et d'autres échelles géographiques (indice géographique relatif), dans le temps (indice temporel 1996-2001) et selon le sexe (indice selon le sexe). Les variables retenues sont :

- La démographie : la tendance, la taille et la proportion des communautés;
- La démolinguistique : continuité linguistique, langue utilisée à la maison, langue de travail, bilinguisme;
- L'âge et la mobilité : taille des cohortes pour les jeunes et les aînés, immigrants, migrants interprovinciaux;
- La situation socioéconomique : éducation, statut de travail, revenus;
- L'identité : minorités visibles, immigrants, origines ethniques multiples, autochtones.

**Statistique Canada.** La contribution la plus massive de données sur la vitalité des CLOSM sera bientôt le fait que Statistique Canada prépare une enquête postcensitaire sur la vitalité des minorités de langue officielle (Marmen, 2005; Corbeil, 2005). Cette enquête fournira des données démographiques, linguistiques et culturelles sur les répondants, leur ménage, leurs parents et leurs enfants, sur les compétences linguistiques et la scolarisation des répondants, sur la trajectoire linguistique de l'enfance à la vie adulte, sur le vécu de l'enfant, sur l'accès aux soins de santé dans la langue de la minorité, sur la participation à la vie communautaire, le bénévolat et le soutien social, sur la langue d'usage dans la sphère publique, sur l'appartenance identitaire et la vitalité subjective, sur les pratiques linguistiques dans les loisirs, sur la mobilité géographique, sur l'activité économique, les pratiques linguistiques au travail et le revenu. Ces données seront utilisées par les institutions fédérales pour mesurer leur contribution dans le cadre des programmes de langues officielles et seront mises à la disposition des chercheurs et des communautés.

### **Autres exemples de batteries d'indicateurs**

Il est utile de regarder en dehors du cercle des CLOSM pour tirer des leçons des autres institutions et mouvements qui cherchent aussi à mieux saisir la vitalité des communautés et à soutenir leur développement. Nous avons retenu quelques études qui font un usage important d'indicateurs et les présentons brièvement ci-dessous.

La **Fédération canadienne des municipalités (2001)**, lors d'une enquête sur la qualité de vie, a établi des ensembles d'indicateurs pour les thèmes suivants :

- Capital humain : démographie, éducation, alphabétisme, diversité culturelle, immigration, structure d'âge;
- Niveau de vie : rapport revenu-coût de la vie;
- Qualité de l'emploi : taux d'emploi et de chômage, types d'emploi, rapports assurance-emploi-revenu global, aide sociale-revenu global, revenu d'emploi-revenu total;
- Qualité de logement : coûts du logement locatif, taux d'inoccupation, mises en chantier;
- Tension sociale : proportion des familles monoparentales, pourcentage des familles à faible revenu, taux de fécondité des adolescentes, taux de suicide, taux de faillite, nombre d'appels d'urgence;
- Santé collective : mortalité infantile, nouveau-nés avec déficience pondérale, mortalité prématurée, sorties des hôpitaux, heures de travail perdues pour cause de maladie ou invalidité;
- Sécurité municipale : taux de criminalité, mortalité par blessures et empoisonnement;
- Participation communautaire : pourcentage de participation électorale, dons de charité, dons à Centraide, recyclage, pourcentage des ménages recevant un journal, qualité de l'environnement et infrastructure sociale.

Le **Conseil canadien de développement social (Canadian Council on Social Development, 2000)** dégage d'une étude une série d'indicateurs pour mesurer la cohésion sociale :

- Conditions économiques : distribution du revenu, polarisation du revenu, pauvreté, emploi, mobilité géographique;
- Chances d'épanouissement : soins de santé, éducation, logement;
- Qualité de vie : santé perçue et réelle de la population, sécurités personnelle et familiale réelles et perçues, sécurité économique réelle et perçue, état des familles, emploi du temps, environnement bâti (infrastructures en place, réseaux de communication), qualité de l'environnement naturel;
- Volonté de coopérer : confiance dans les gens et dans les institutions, respect de la diversité, compréhension de la réciprocité, sentiment d'appartenance;
- Participation : consommation sociale et réseaux sociaux de soutien, participation aux réseaux et groupes (bénévolat, activités des groupes, activité philanthropique), participation politique, alphabétisme fonctionnel.

**INTRAC (Oakley et Clayton, 2000)** est une organisation non gouvernementale (ONG) britannique qui soutient les ONG de développement international et les organismes sans but lucratif dans le renforcement de leurs capacités. La typologie d'indicateurs suivante est tirée de son guide de ressources sur l'évaluation et le suivi des processus de prise en charge. Elle distingue la prise en charge interne à la communauté et la prise en charge face à l'extérieur.

#### **Indicateurs de prise en charge interne à la communauté**

Autogestion :

- Croissance du nombre de membres et tendances
- Procédures et règles claires
- Participation régulière aux réunions
- Tenue appropriée des comptes financiers

Règlement des problèmes :

- Énoncé des problèmes
- Capacité d'analyse

Démocratisation :

- Sélection libre et juste des dirigeants
- Rôle des membres plus faibles dans la prise de décisions
- Transparence dans le cheminement de l'information

Durabilité et autonomie :

- Résolution des conflits
- Mesures prises par le groupe
- Situation juridique
- Système de soutien au sein des groupes

#### **Indicateurs de prise en charge face à l'extérieur**

Avec l'organisme d'exécution du projet :

- Influence à différentes étapes du projet
- Représentation au sein de l'administration du projet
- Degré d'autonomie financière

Avec des organismes d'État :

- Influence sur les fonds de l'État destinés au développement
- Influence sur les autres initiatives de l'État en matière de développement

Avec des organismes locaux, sociaux et politiques :

- Représentation au sein de ces organismes
- Démarchage auprès des principaux partis
- Influence sur les écoles, les centres de santé locaux

Avec d'autres groupes et mouvements sociaux :

- Formation de fédérations
- Réseautage

Avec les élites locales et d'autres membres qui ne font pas partie de groupes :

- Niveau de dépendance à l'égard des élites locales
- Degré de conflit
- Capacité d'accroître les pouvoirs

L'évaluation de la vitalité apparaît comme une nécessité à l'ère où la prise de décision doit être fondée sur des faits.

L'évaluation de la vitalité apparaît comme une nécessité à l'ère où la prise de décision doit être fondée sur des faits. Elle ne continue pas moins de susciter certaines appréhensions, compte tenu

des relations de reddition de comptes qui lient les communautés à l'État. Elle pose aussi des difficultés méthodologiques en raison de sa complexité « horizontale » et « verticale ». L'évaluation suscite néanmoins un certain enthousiasme dans nombre de mouvements communautaires et d'organisations non gouvernementales qui innovent dans les méthodes d'évaluation des actions de développement. Les CLOSM, qui sont appelées à prendre en main leur destinée, trouveront dans la recherche et l'évaluation des moyens de mieux comprendre leur situation, de bien camper leur point de départ afin de mieux cibler leur point d'arrivée.

Le bref bilan des savoirs relatifs à la vitalité qui a été dressé dans les pages précédentes montre que beaucoup de questions restent encore sans réponse. La démarche de réflexion sur la vitalité et les façons de la mesurer initiée par la commissaire aux langues officielles arrive à point, non seulement pour identifier les attentes et les exigences à combler en matière de savoirs et de pratiques sur la vitalité, mais aussi pour assurer une démarche de prise en charge inclusive à toutes les parties prenantes des CLOSM à cet égard.

Les attentes exprimées par les intervenants communautaires, chercheurs et représentants des gouvernements, au cours des consultations qui ont nourri cette étude, et notamment au cours du *Forum de discussion sur la vitalité des communautés de langue officielle en milieu minoritaire*, se situent à plusieurs niveaux. On souhaite obtenir :

- de l'information pour établir des diagnostics sur la situation actuelle des CLOSM, leurs problèmes et leurs atouts, non seulement pour ce qui a trait à leur vitalité (résultat), mais aussi à leurs capacités de développement;
- de l'information pour planifier les stratégies de développement;
- de l'information pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation de ces stratégies;
- de l'information pour mesurer le rendement des programmes gouvernementaux favorisant l'épanouissement et le développement des CLOSM;
- de l'information pour tester des modèles explicatifs de la vitalité.

En somme, on constate une diversité d'intérêts au sujet de la connaissance approfondie des facteurs de la vitalité des CLOSM. Leur point commun est la volonté d'obtenir des renseignements fiables qui pourront être utilisés afin de renforcer cette vitalité. La perspective des acteurs communautaires doit cependant être considérée de façon spéciale. En tant qu'objets et sujets de cette connaissance, les communautés doivent acquérir une emprise sur cette démarche. C'est à cette prise en charge des CLOSM, s'appuyant sur les savoirs relatifs à la vitalité, qu'est consacrée cette dernière section de notre étude.

« Une personne qui se sert d'une grille d'analyse qui tient compte de la complexité de son environnement, qui voit et peut nommer les choses, qui peut les valider, qui a le vocabulaire, les connaissances qui lui permettent de s'exprimer et d'exprimer cette réalité, dispose d'un plus grand pouvoir. »

— Dyane Adam, Allocution au *Forum de discussion sur la vitalité des communautés de langue officielle en milieu minoritaire*, Ottawa, septembre 2005

## Une place à prendre

L'évaluation de la vitalité, comme nous l'avons noté précédemment, consiste à juger de la valeur des actions qui la soutiennent et des résultats obtenus. C'est pourquoi chaque indicateur de vitalité communautaire doit être guidé par des valeurs et des objectifs clairement définis dans un processus ouvert et transparent. La partie VII de la *Loi sur les langues officielles*, qui rend maintenant obligatoire l'action gouvernementale en faveur de l'épanouissement et du développement des CLOSM, occupe donc une place centrale dans le cadre des démarches. Il importe aussi de prévoir des mécanismes de gouvernance de la recherche portant sur la vitalité qui permettent la participation des représentants des communautés, aux côtés des chercheurs et des institutions gouvernementales.

L'évaluation de la vitalité des CLOSM pourrait s'inspirer de l'approche « participative et négociée » qui est préconisée dans le domaine de l'économie sociale (Bouchard, 2003). Elle s'inscrirait ainsi dans le prolongement des récentes avancées de la gouvernance partagée entre les CLOSM et les institutions fédérales en matière de développement économique (Réseaux de développement économique et d'employabilité et *Community Economic Development and Employability Committees*), de santé (Comités consultatifs des communautés francophones et anglophones minoritaires), de justice (Sous-comité consultatif sur l'accès à la justice dans les deux langues officielles) et d'immigration (Comité directeur de Citoyenneté et Immigration Canada sur les communautés francophones en situation minoritaire).

L'idée de partenariats entre bailleurs de fonds et organismes communautaires en matière d'évaluation fait son chemin, en particulier dans le secteur bénévole au Canada :

« Les bailleurs de fonds et les organismes bénévoles devraient être incités à adopter une approche de partenariat aux termes de laquelle les deux parties collaboreraient pour établir les mesures d'évaluation appropriées. En vue d'encourager la confiance entre organismes bénévoles et bailleurs, ces derniers devraient être amenés à reconnaître les buts, les objectifs et les besoins particuliers de chaque organisme bénévole et à assouplir leurs exigences en matière d'évaluation. » (Hall *et al.*, 2003)

Les accords de collaboration Canada – communauté dans le cadre du programme des langues officielles de Patrimoine canadien s'appuient d'ailleurs sur le *Code de bonnes pratiques pour le dialogue sur les politiques* de l'Initiative du secteur bénévole et communautaire (2002).

La participation des CLOSM à la recherche et à l'évaluation de leur vitalité n'exclut cependant pas celle des acteurs gouvernementaux qui ont la responsabilité de contribuer à cette vitalité. Les CLOSM, étant donné leur caractère minoritaire, n'ont justement pas la capacité de mener seules cette activité. C'est pourquoi le soutien du milieu de la recherche et des gouvernements est essentiel.

## Les capacités actuelles de recherche

Au cours des dernières années, les acteurs communautaires ont littéralement perdu leur capacité de recherche : la Fédération des communautés francophones et acadienne a vu s'épuiser ses ressources consacrées à la recherche, et l'Institut Missisquoi, au Québec, à toutes fins pratiques, a cessé d'opérer. Compte tenu que le secteur communautaire est en bonne partie animé par des bénévoles, il n'est pas facile de bâtir une capacité de recherche de qualité professionnelle. La recherche semble néanmoins trouver un regain dans certains secteurs, notamment le Réseau de développement économique et d'employabilité, le Réseau communautaire de services de santé et de services sociaux du Québec, la Fédération culturelle canadienne-française et le secteur de l'éducation, bien que la capacité globale de recherche reste faible.

À l'inverse, la partie gouvernementale a accru sa capacité de recherche. Patrimoine canadien commandite, collecte, met en forme et cartographie nombre de données (Patrimoine canadien, 2005). Statistique Canada continue d'enrichir ses bases de données d'enquêtes de variables linguistiques et contribue par plusieurs publications à cet égard (Statistique Canada, 2003; Marmen et Corbeil, 1999 et 2004). Tel qu'il a été mentionné précédemment, l'agence de statistique prépare une enquête postcensitaire sur la vitalité des minorités de langue officielle (Marmen, 2005; Corbeil, 2005). Cette enquête suscite de grandes attentes puisqu'elle aborde, au moyen d'un large échantillonnage, des variables inhabituelles, tels le vécu langagier et identitaire, la trajectoire linguistique, etc.

Le Bureau du Conseil privé préside le Groupe de travail interministériel sur la recherche dans le domaine des langues officielles qui tente de favoriser les échanges et la coordination des interventions pour la partie fédérale. Il anime aussi un réseau de collecte de données aux fins de la reddition de comptes en matière de langues officielles. Le récent *Rapport de mi-parcours du Plan d'action pour les langues officielles* a établi le besoin d'une meilleure coordination interministérielle et de partenariats en matière de recherche, notamment avec les universités, les instituts de recherche et le secteur privé (Bureau du Conseil privé, 2005b). L'accent, dans

cette stratégie, est mis sur la collecte de renseignements devant servir à la reddition de comptes, mais il importe de soutenir en même temps une recherche pouvant éclairer les communautés dans leur propre processus de développement et les aider à élaborer des politiques publiques qui tiennent compte des réalités des CLOSM.

Le Commissariat aux langues officielles continue de soutenir des études stratégiques dans ces domaines, dont la présente étude. Il existe, par ailleurs, des lieux où la recherche est soutenue de façon plus indépendante, bien que largement tributaire des fonds publics. Le Conseil de la recherche en sciences humaines (CRSH) offre le programme d'Alliances de recherche universités-communautés (ARUC). À ce jour, cependant, les CLOSM ne se sont pas appropriés les ARUC. Le CRSH et Patrimoine canadien ont créé le Programme de recherche et de diffusion lié aux langues officielles qui a soutenu financièrement une vingtaine de projets, mais l'avenir du programme est incertain.

Santé Canada et les Instituts de recherche en santé du Canada, conseillés par les Comités consultatifs des communautés francophones et anglophones en situation minoritaire, soutiennent des bilans de la recherche et des besoins en matière de santé chez les CLOSM. Chez les francophones, la Société Santé en français et le Consortium national de formation en santé (2005) pilotent ce dossier. Un programme de recherche en plusieurs volets est en cours de mise en œuvre sous l'égide du Consortium. Au Québec, le Comité consultatif des communautés anglophones en situation minoritaire de Santé Canada a établi sa propre étude des besoins en matière de santé (Saber-Freedman, 2001). Le *Health and Social Services Networking and Partnership Initiative* a été mis en place par le *Quebec Community Groups Network* pour répondre à ces besoins, avec le soutien de Santé Canada. Le *McGill Project for Training and Retention of Professionals* contribue par ailleurs à répondre aux besoins de formation et mène donc des études à ce sujet. Le *Community Health and Social Services Network* est, pour sa part, un acteur clé dans la recherche sur les déterminants de la santé des communautés anglophones.

Enfin, l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML), institut indépendant, bien qu'il soit soutenu par une mise de fonds du gouvernement fédéral, vise à promouvoir la recherche et la compilation de données sur des questions essentielles pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire du Canada.

Le milieu universitaire compte plusieurs chercheurs<sup>7</sup> et organismes de recherche (voir liste à l'annexe B) qui s'intéressent de près ou de loin aux CLOSM. Parmi les organismes francophones, le Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne regroupe la plupart des chercheurs, et quelques instituts, centres et groupes de recherche consacrent des efforts à mieux comprendre les réalités des minorités francophones. Côté anglophone, outre quelques rares chercheurs, les réseaux restent à construire. Les universités anglophones du Québec ne semblent pas mettre autant d'accent sur la recherche sur la vitalité de la minorité anglophone de cette province que le souhaiterait la communauté. Aucun institut de recherche d'envergure n'est en effet voué à mieux comprendre et à soutenir le développement des communautés anglophones.

Dans l'ensemble, les chercheurs déplorent leur faible capacité à mener des études approfondies, compte tenu de leur petit nombre, de leur disponibilité et des moyens dont ils disposent. Ils observent ainsi un écart croissant entre les données disponibles (notamment grâce à Statistique Canada) et la capacité de les analyser. Ils soulignent aussi la discordance entre les exigences de la recherche universitaire et celles des demandes soumises par les communautés et les gouvernements, notamment pour ce qui est des types de recherche et des calendriers d'exécution. Par ailleurs, ils sont optimistes quant à la possibilité d'intéresser les étudiants diplômés à poursuivre des recherches sur la vitalité, si un soutien financier leur est offert.

Les communautés, pour leur part, encouragent la collaboration avec les chercheurs universitaires en raison de la valeur scientifique qu'ils apportent. Par exemple, le *Quebec Community Groups Network* a élevé en priorité le besoin de mieux connaître les réalités de l'émigration, des attitudes des jeunes et des adultes, ainsi que de la communauté d'affaires. Son Plan de développement 2005-2010 vise ainsi à susciter une prise en charge communautaire par la recherche et le savoir (QCGN, 2005). Néanmoins, les communautés déplorent que les priorités de recherche des grands conseils de recherche du Canada ne reconnaissent pas la légitimité de leurs propres préoccupations.

Comment peut-on donc marier les attentes et les exigences des différentes parties prenantes en matière de recherche et d'évaluation de la vitalité des CLOSM? Et surtout, comment ces parties prenantes pourront-elles ainsi mieux soutenir le renforcement de la vitalité à partir de cette recherche et de cette évaluation? Au terme de notre étude, nous proposons quelques pistes pour accroître cette prise en charge de la production de savoirs au profit de la vitalité des CLOSM.

---

7 L'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques maintient en ligne une liste de chercheurs canadiens oeuvrant dans son champ d'expertise : [www2.umoncton.ca/cfdocs/icrml/repertoire.cfm](http://www2.umoncton.ca/cfdocs/icrml/repertoire.cfm).

## Pistes de prise en charge

La vitalité des CLOSM, dans le contexte contemporain, dépend de leur capacité et de celle de leurs partenaires à mieux comprendre les facteurs qui influent sur elle. La connaissance des conditions et des processus qui pèsent sur cette vitalité doit être développée et prise en charge. Cela requiert la responsabilisation des communautés, des gouvernements et des chercheurs et un concert d'efforts à cet effet.

« Aujourd'hui, il faut avoir des données et des arguments solides. De plus, les communautés elles-mêmes doivent prendre un recul par rapport à leur situation pour évaluer leur évolution et leurs changements, pour mieux savoir où elles vont. Voilà en quoi consiste la prise en charge. »

— Dyane Adam, Allocution au *Forum de discussion sur la vitalité des communautés de langue officielle en milieu minoritaire*, Ottawa, septembre 2005

Comme nous le précisons dans le tableau (voir la page 62), les communautés, les gouvernements et les milieux de la recherche devraient prendre la responsabilité de certaines pistes de prise en charge, avec l'appui de leurs partenaires. Ainsi, les **communautés** devraient développer en premier lieu leurs capacités de recherche et d'évaluation afin de pouvoir participer adéquatement aux études et aux exercices de mesure du rendement qui concernent leur vitalité. Il ne s'agit pas pour elles de devenir les maîtres d'œuvre de ces recherches, mais d'être habilitées à participer à la conception, à la négociation et à la surveillance des recherches et des évaluations, ainsi qu'à l'interprétation des résultats obtenus. De façon plus précise, les communautés devraient entreprendre, conjointement avec les milieux de recherche, des projets de recherche-action visant à mieux comprendre et à agir sur leur vitalité. Elles devraient par ailleurs, comme partenaires, participer activement aux initiatives dont la responsabilité repose plutôt sur les gouvernements et les milieux de recherche.

Pour leur part, les **gouvernements** sont appelés à établir des mécanismes de coordination et de gouvernance partagée en matière de recherche et d'assurer un financement adéquat et équitable pour répondre aux besoins de recherche des CLOSM par l'entremise des grands conseils de recherche, des chaires de recherche du Canada et du Plan d'action pour les langues officielles. En matière de statistiques, il appartient à l'État de produire des données relatives aux CLOSM; à cet égard, la mise en route de l'enquête postcensitaire est

exemplaire et devrait être répétée. Dans l'exercice de mesure du rendement dont doit s'acquitter l'ensemble des institutions fédérales, il convient d'étendre la consultation menée auprès des communautés au sujet des indicateurs utilisés et, par la suite, de rendre accessibles les données produites dans le cadre de cet exercice. Enfin, les institutions fédérales devraient renforcer leur propre capacité à analyser les données produites relativement aux CLOSM afin d'en offrir une meilleure diffusion. En outre, l'ensemble des institutions gouvernementales devraient appuyer et soutenir financièrement les initiatives entreprises par les autres parties prenantes en matière de recherche et de développement des capacités.

Quant aux **milieux de la recherche**, il leur appartient de mettre en œuvre des projets de recherche en partenariat avec les communautés, selon des approches de recherche-action, ARUC ou de recherche plus théorique. Ce sont les chercheurs qui devraient, au préalable, établir un bilan suivi d'un plan de recherche stratégique sur la vitalité des CLOSM. Pour faciliter ces activités, des chaires de recherche au Canada devraient être consacrées à la vitalité des CLOSM. Un institut de recherche devrait être en particulier dédié aux besoins de recherche sur les communautés anglophones du Québec, une institution qui encouragerait du même coup la mise en réseau des chercheurs. Enfin, il importe que les résultats de ces divers types de recherche soient vulgarisés et largement diffusés. De façon plus générale, il appartient aussi aux milieux de la recherche de soutenir les initiatives entreprises par les communautés et les gouvernements en matière de recherche et d'évaluation des CLOSM.

Communautés	Gouvernements	Milieus de recherche
<p><b>Capacités de recherche et d'évaluation : renforcer les capacités de planifier et de gérer des mesures de développement en se fondant sur des faits, y compris les capacités de concevoir, de négocier et de surveiller des recherches et des évaluations et d'en interpréter les résultats</b></p>	<p>Soutenir le renforcement des capacités de recherche et d'évaluation des communautés</p>	<p>Fournir l'expertise dans le renforcement des capacités de recherche et d'évaluation des communautés; aider les communautés en leur prêtant les services de jeunes chercheurs</p>
<p>Participer à l'exercice d'établissement d'un bilan et d'un plan de recherche stratégique sur la vitalité des CLOSM</p>	<p>Prendre part à l'établissement d'un bilan et d'un plan de recherche stratégique sur la vitalité des CLOSM</p>	<p><b>Bilan et plan de recherche stratégique : établir un bilan, suivi d'un plan de recherche stratégique, sur la vitalité des CLOSM</b></p>
<p>Participer aux projets de recherche en partenariat sur la vitalité</p>	<p>Soutenir les projets de recherche en partenariat sur la vitalité</p>	<p><b>Projets de recherche en partenariat : élaborer des projets de recherche d'envergure sur la vitalité, de type ARUC, en partenariat avec les communautés</b></p>
<p><b>Recherche-action : mener des projets de recherche-action sur la vitalité, en partenariat avec les chercheurs</b></p>	<p>Soutenir les projets de recherche-action sur la vitalité</p>	<p><b>Recherche-action : mener des projets de recherche-action sur la vitalité, en partenariat avec les communautés</b></p>
<p>Participer à la gouvernance d'un Institut de recherche sur l'anglophonie québécoise</p>	<p>Appuyer et financer la mise sur pied d'un institut de recherche sur les communautés anglophones du Québec</p>	<p><b>Institut de recherche sur l'anglophonie québécoise : pallier au manque d'intérêt pour la recherche sur les communautés anglophones du Québec en créant un institut dédié à cette fin; encourager la mise en réseau des chercheurs</b></p>
<p>Participer aux consultations des gouvernements sur la définition des données statistiques recueillies dans les enquêtes</p>	<p><b>Données statistiques : mener à terme et répéter régulièrement la collecte à large échelle de données relatives aux minorités de langue officielle (enquête postcensitaire) et en assurer la diffusion</b></p>	<p>Fournir l'expertise pour bien mener ces collectes de données; contribuer à l'analyse des données en vue d'appuyer les CLOSM dans le développement et la production de savoirs</p>

Communautés	Gouvernements	Milieux de recherche
<p>Participer aux consultations des gouvernements sur la définition des indicateurs utilisés dans la mesure du rendement des initiatives en matière de langues officielles; se servir des données produites dans le cadre de la mesure du rendement</p>	<p><b>Mesure du rendement : étendre la consultation des communautés sur la définition des indicateurs utilisés dans la mesure du rendement des initiatives en matière de langues officielles; rendre accessibles les données produites dans le cadre de la mesure du rendement aux bénéficiaires des initiatives</b></p>	<p>Contribuer à la définition et à la mise à l'essai d'indicateurs et d'indices de mesure du rendement</p>
	<p><b>Capacités d'analyse : renforcer les capacités internes des institutions fédérales à analyser les données produites relativement aux CLOSM</b></p>	<p>Assister les gouvernements dans l'analyse des données relativement aux CLOSM</p>
	<p>Soutenir la création de chaires de recherche du Canada consacrées à la vitalité et au développement des CLOSM</p>	<p><b>Chaires de recherche : doter les universités de chaires de recherche du Canada consacrées à la vitalité et au développement des CLOSM</b></p>
		<p><b>Recherche universitaire : accroître les efforts de recherche théorique, multidisciplinaire, comparative, qualitative et quantitative sur les CLOSM</b></p>
<p>Organiser des activités d'appropriation des connaissances sur les réalités des CLOSM, en collaboration avec les chercheurs</p>	<p>Appuyer et financer les institutions de recherche dans la diffusion et la vulgarisation des connaissances relatives aux CLOSM</p>	<p><b>Diffusion des résultats : assurer l'accès aux connaissances développées sur les CLOSM par l'intermédiaire de publications et de bases de données disponibles en ligne. Favoriser la vulgarisation des connaissances</b></p>

Communautés	Gouvernements	Milieux de recherche
Participer aux mécanismes de planification, de coordination et de gouvernance partagée	<p><b>Coordination et gouvernance :</b>  <b>établir des mécanismes de planification, de coordination et de gouvernance partagée de la recherche sur les CLOSM réunissant les acteurs communautaires, gouvernementaux et de la recherche; s'assurer que les politiques des institutions fédérales tiennent compte de la connaissance sur la vitalité et qu'elles sont adaptées aux besoins des CLOSM</b></p>	Participer aux mécanismes de planification, de coordination et de gouvernance partagée
<p>→</p>	<p><b>Financement :</b> assurer un financement adéquat et équitable des besoins de recherche des CLOSM, par l'entremise des grands conseils de recherche, des chaires de recherche du Canada et du <i>Plan d'action pour les langues officielles</i></p>	<p>←</p>

# CONCLUSION

Le tour d'horizon réalisé dans le cadre de cette étude nous enseigne que la vitalité des communautés est une réalité d'un grand intérêt, bien qu'elle ne soit pas comprise de tous de la même façon. Un consensus se dégage pourtant selon lequel, pour bien agir sur la vitalité, il faut mieux la connaître, d'où l'importance de créer une diversité de savoirs concernant les communautés et leur développement. Les interrogations au sujet de la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire peuvent être regroupées sous quatre thèmes.

**Communauté.** L'intérêt de se pencher sur la notion de communauté permet de constater qu'elle recoupe habituellement des réalités fort différentes et qui évoluent, jusqu'à un certain point, dans des directions opposées. Dans son sens traditionnel, la communauté est un quartier, un village, une ville ou une région, c'est-à-dire un territoire sur lesquels vivent des CLOSM. Cependant, alors même qu'elles restent d'importantes régions souches pour les CLOSM, ces communautés territoriales voient leur importance numérique s'affaiblir. Par contre, les CLOSM continuent de se développer à plus vaste échelle, à la faveur de l'exode rural, des migrations interprovinciales et de l'immigration. Les CLOSM constituent alors des communautés prenant parfois la forme de réseaux, partageant un intérêt, une appartenance ou un destin lié à leur langue officielle vécue en situation minoritaire. Mais dans un cas (communautés de territoire) comme dans l'autre (communautés d'intérêt), en respectant leur spécificité, il faut se donner les moyens d'évaluer et de renforcer leur vitalité. Des questions telles que le paysage linguistique, le degré de concentration démographique, l'offre de services, le réseautage des communautés et l'interaction avec les collectivités majoritaires deviennent alors des éléments clés de la vitalité des CLOSM.

**Vitalité.** La vitalité est aussi une notion polysémique qui recouvre une réalité fort complexe. Il faut, au départ, distinguer la vitalité comme état d'épanouissement, à un moment donné, du processus de développement qui conduit à la renforcer. La vitalité s'observe au niveau individuel (vitalité subjective) ou au niveau collectif (vitalité linguistique, ethno-linguistique ou communautaire). Ses dimensions sont certes nombreuses : démographique, sociale, politique, juridique, culturelle, économique, etc. Sa force repose non seulement sur les divers types de capital qui correspondent à ces dimensions, mais aussi sur la volonté et la capacité des acteurs communautaires à mettre en valeur ce potentiel. Il y a donc une multitude de facteurs qui peuvent agir sur le développement des communautés et influencer sur leur vitalité. Ce qui importe, c'est d'établir, dans chaque cas particulier, comment ces facteurs interagissent et comment on peut les maîtriser. C'est ce que tentent de faire quelques modèles explicatifs.

**Évaluation et indicateurs.** Toute stratégie visant le renforcement de la vitalité exige de bien comprendre la situation à changer – le point de départ – afin d’être en mesure de bien cibler le point d’arrivée. À l’heure de la prise de décision fondée sur les faits, l’évaluation de la vitalité des CLOSM devient une nécessité, tant pour les institutions qui ont la responsabilité de l’appuyer que pour les communautés qui veulent se prendre en main. Les indicateurs constituent un outil utile à cette fin. Certes, l’utilisation des indicateurs ne se fait pas toujours sans heurts. S’étant vu imposer des indicateurs par des bailleurs de fonds, sans savoir à quoi ils allaient servir, les CLOSM ont développé une certaine appréhension à leur égard. Par contre, on observe que les mouvements de développement communautaire les plus dynamiques font un usage enthousiaste et fort utile des indicateurs, à la fois pour cerner leurs besoins et leurs capacités, pour planifier leur devenir et pour mesurer le progrès accompli dans cette direction. Les indicateurs constituent un outil pour maîtriser l’information et la connaissance. Il faut cependant respecter certains critères de qualité lorsque vient le temps de définir des indicateurs qui seront utiles. Plusieurs systèmes d’indicateurs, en usage actuellement, peuvent servir d’exemples. Avant d’arrêter son choix sur des indicateurs précis, il importe toutefois de déterminer les résultats que l’on veut obtenir et les changements que l’on veut mesurer en se laissant guider par nos valeurs centrales. En tout temps, l’établissement d’indicateurs doit s’effectuer dans un contexte de collaboration et rigoureux.

**Prise en charge des communautés en s’appuyant sur les savoirs relatifs à la vitalité.** L’idée même de vitalité des CLOSM découle des droits reconnus dans la *Loi* et la *Charte* en ce qui concerne l’égalité du français et de l’anglais au Canada. S’il n’y a pas encore de consensus sur la façon de mesurer et d’agir sur la vitalité des CLOSM, il y a, par contre, un intérêt palpable à relever ce défi. On peut déjà trouver des ressources utiles à cet exercice, tant dans les milieux de recherche universitaire et communautaire que gouvernementaux. Des programmes d’appui à la recherche, des données d’enquête de Statistique Canada, des instituts de recherche, des organismes communautaires et de nombreux chercheurs jettent déjà une lumière sur cette problématique. Il reste cependant des défis à surmonter afin que les CLOSM et leurs partenaires puissent participer ensemble à un effort adéquat de connaissance. Tant aux fins de la reddition de comptes que de la recherche et de l’évaluation, une gouvernance partagée doit être mise en place. Des efforts accrus de coordination et d’appui financier sont nécessaires pour faire le bilan des connaissances, le rendre accessible à un large public, et accroître l’effort de recherche tant théorique qu’appliquée. Les parties universitaire, gouvernementale et communautaire doivent resserrer leur collaboration et, pour ce faire, les intervenants communautaires doivent renforcer leur capacité de recherche-action et de mesure du rendement.

En somme, les communautés ont de bonnes raisons et, jusqu'à un certain point, les moyens de prendre en charge les savoirs relatifs à leur vitalité. Cette prise en charge est une condition *sine qua non* pour renforcer cette vitalité et atteindre l'égalité prescrite par la *Loi*. Il y a déjà des ressources en place qui peuvent être mises à profit, d'autres qui pointent à l'horizon, et une multitude de nouveaux moyens à élaborer dans un processus de gouvernance partagée. Cette prise en charge dépendra en bout de ligne du degré d'engagement des communautés à se prendre en main, mais aussi du degré de soutien que leur accorderont les institutions gouvernementales qui ont des responsabilités constitutionnelles à cet égard et, depuis novembre 2005, des responsabilités plus contraignantes en vertu des modifications apportées à la *Loi*. Le milieu de la recherche, par son intérêt et son expertise, viendra compléter le portrait de ce concert qui doit maintenant donner le ton à la vitalité des CLOSM.

# BIBLIOGRAPHIE

## Ouvrages consultés relatifs aux minorités linguistiques

- Accord (Association de coopération et de recherche pour le développement) et Secrétariat d'État du Canada. *L'état des communautés minoritaires de langue officielle : indicateurs de développement : synthèse nationale = Official Language Minority Communities: Indicators of Development, National Synopsis*, Ottawa : Secrétariat d'État du Canada, 1991.
- Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada. *Populations minoritaires selon la première langue officielle parlée (Données du recensement de 2001)*.
- ALLAIN, Greg. « Les conditions de la vitalité socioculturelle chez les minorités francophones en milieu urbain : deux cas en Acadie du Nouveau-Brunswick », communication présentée au 72<sup>e</sup> Congrès de l'ACFAS, Montréal, 13 mai 2004a.
- ALLAIN, Greg. « Fragmentation ou vitalité? Regard sociologique sur l'Acadie actuelle et ses réseaux associatifs », in Simon Langlois et Jocelyn Létourneau (sous la dir.). *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Québec : Presses de l'Université Laval, 2004b, 231-254.
- ALLAIN, Greg. « Les études de communautés en milieu francophone urbain minoritaire : les cas de Saint-Jean et de Fredericton », *Francophonie d'Amérique*, n° 16, 2003, 44-65.
- ALLAIN, Greg et Maurice Basque. *Du silence au réveil : la communauté acadienne et francophone de Miramichi, Nouveau-Brunswick*, Miramichi : Centre communautaire Beausoleil, 2005.
- ALLAIN, Greg et Maurice Basque. *Une présence qui s'affirme : la communauté acadienne et francophone de Fredericton, Nouveau-Brunswick*, Moncton : Éditions de la Francophonie, 2003.
- ALLAIRE, Gratien. *La Francophonie canadienne : portraits*, Sudbury : Prise de parole, 1999.
- ALLARD, Réal et Rodrigue Landry. « French in New Brunswick », in John Edwards (sous la dir.). *Language in Canada*, New York : Cambridge University Press, 1998, 202-226.
- ALLARD, Réal et Rodrigue Landry. « Contact des langues, vitalité linguistique subjective et comportement ethnolangagier », communication présentée au colloque Contacts de langues : quels modèles? à Nice (France), *Langage et Société*, vol. 41, septembre 1987.

- ALLARD, Réal, Rodrigue Landry et Kenneth Deveau. « Conscientisation ethnolinguistique et comportement engagé en milieu minoritaire », Groupe de recherche Vitalité de la langue et de la culture, communication au 72<sup>e</sup> Colloque de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, Montréal, 2004.
- AUNGER, Edmund A. « Diversité régionale et inégalité politique : les minorités de langue officielle et le problème de deux poids deux mesures », in William Floch et Yves Frenette (sous la dir.). *Vitalité des communautés, confiance des communautés. Forum de recherche sur les langues officielles*, coll. Nouvelles perspectives canadiennes, Ottawa : Patrimoine canadien, 2005. (En ligne : [http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/lo-ol/pubs/forum\\_2005/3\\_f.cfm](http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/lo-ol/pubs/forum_2005/3_f.cfm)).
- AUNGER, Edmund A. « Obsèques prématurées : la disparition des minorités francophones et autres illusions nationalistes », *Revue d'études constitutionnelles = Review of Constitutional Studies*, vol. 7, 2002, 120-142.
- AUNGER, Edmund A. « Les communautés francophones de l'Ouest : la survivance d'une minorité dispersée », in Joseph Yvon Thériault (sous la dir.). *Francophonie minoritaires au Canada : l'état des lieux*, Moncton : Éditions d'Acadie, 1999, 283-304.
- BASTARACHE, Michel (sous la dir.). *Les droits linguistiques au Canada*, Cowansville : Éditions Yvon Blais, 2<sup>e</sup> éd., 2004.
- BEAUDIN, Maurice. « Les francophones des Maritimes : prospective et perspective », in Jean-Pierre Wallot (sous la dir.). *La gouvernance linguistique : le Canada en perspective*, Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 2005, 77-98.
- BEAUDIN, Maurice. *Les groupes et régions francophones au Canada : état de la situation en 1996*, Ottawa : Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne, 1999.
- BEAUDIN, Maurice. « L'apport d'une minorité à sa région : les Acadiens du sud-est du Nouveau-Brunswick », in Albert Breton (sous la dir.). *Langue et bilinguisme : les approches économiques*, coll. Nouvelles perspectives canadiennes, Ottawa : Patrimoine canadien, 1998, 249-284, (En ligne : [http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/lo-ol/perspectives/francais/economic/ch6\\_01.html](http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/lo-ol/perspectives/francais/economic/ch6_01.html)).

- BEAUDIN, Maurice et René Boudreau. *État de la francophonie hors Québec en 1991 = State of the Francophone Community Outside Quebec in 1991*, préparé pour le Comité d'adaptation des ressources humaines de la francophonie canadienne, Moncton : Institut canadien de recherche sur le développement régional, mai 1994.
- BEAUDIN, Maurice, René Boudreau et George De Benedetti. *Le dynamisme socio-économique des communautés de langue officielle*, coll. Nouvelles perspectives canadiennes, Ottawa : Patrimoine canadien, 1997. (En ligne : <http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/lo-ol/perspectives/francais/dyna/index.html>).
- BEHIELS, Michael D. *Canada's Francophone Minority Communities: Constitutional Renewal and the Winning of School Governance*, Montréal et Kingston : McGill-Queen's University Press, 2004.
- BERNARD, Roger. *De Québécois à Ontariens*, Ottawa : Nordir, 2<sup>e</sup> éd., 1996.
- BERNARD, Roger. *L'avenir devant nous : la jeunesse, le problème de l'assimilation et le développement des communautés canadiennes-françaises*, coll. Vision d'avenir, vol. 4, Ottawa : Fédération de la jeunesse canadienne française, 1992.
- BERNARD, Roger. *Un avenir incertain : comportements linguistiques et conscience culturelle des jeunes Canadiens français*, coll. Vision d'avenir, vol. 3, Ottawa : Fédération de la jeunesse canadienne française, 1991.
- BERNARD, Roger. *Le déclin d'une culture : recherche, analyse, bibliographie, Francophonie hors Québec 1980 -1989*, coll. Vision d'avenir, vol. 1, Ottawa : Fédération de la jeunesse canadienne française, 1990.
- BERNARD, Roger. « Comportement linguistique des Canadiens-français dans trois villes du Nord-est ontarien », in *Langue maternelle, langue première de communication?*, Sudbury : Institut franco-ontarien, 1978, 109-133.
- BISSON, Ronald. *Plan Stratégique. Immigration d'expression française dans les communautés francophones en situation minoritaire*, rapport soumis à la Fédération des communautés de francophones et acadienne du Canada à l'intention du Comité directeur de Citoyenneté et Immigration Canada – communautés francophones en situation minoritaire, Ottawa, 22 septembre 2005.

- BISSON, Ronald et Patrimoine canadien. *Étude des conditions de succès des centres scolaires et communautaires : rapport final*, Ottawa : Patrimoine canadien, 2003. (En ligne : [http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/lo-ol/fc-ff/pubs/csc/cont\\_f.cfm](http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/lo-ol/fc-ff/pubs/csc/cont_f.cfm)).
- BOUDREAU, Annette et Lise Dubois. « Le cas de trois radios communautaires en Acadie », in Monica Heller et Normand Labrie. *Discours et identités : la francité canadienne entre modernité et mondialisation*, coll. Proximité – Sciences du langage, Cortil-Wodon (Belgique) : Éditions modulaires européennes, 2003, 271-298.
- BOUDREAU, Annette, Lise Dubois, Jacques Maurais et Grant O’Connell. *Colloque international sur l’Écologie des langues*, Paris : L’Harmattan, 2003.
- BOUDREAU, Annette, Lise Dubois, Jacques Maurais et Grant O’Connell. *L’Écologie des langues : Mélanges William Mackey = Ecology of Languages : Homage to William Mackey*, Paris : L’Harmattan, 2002.
- BOURDIEU, Pierre. *Ce que parler veut dire. L’économie des échanges linguistiques*, Paris : Éditions Fayard, 1982.
- BOURGEOIS, Daniel. « Sub-state Institutions and Minority Self-Determination », communication présentée à la Conférence de recherche sur les communautés anglophones du Québec, Université du Québec à Montréal, Montréal, 26 février 2005. (En ligne : [www.umoncton.ca/icrml/Documents/QCGN-final.pdf](http://www.umoncton.ca/icrml/Documents/QCGN-final.pdf)).
- BOURGEOIS, Daniel. *Vers la pleine gestion scolaire francophone en milieu minoritaire : étude des besoins des trente conseils scolaires francophones en milieu minoritaire au Canada*, Étude réalisée pour la Fédération nationale des conseils scolaires francophones, Moncton : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, 2004.
- BOURGEOIS, Daniel, David Bourgeois et Gino Leblanc. « La confiance des minoritaires et des majoritaires à l’égard de l’épanouissement des communautés de langue officielle », in William Floch et Yves Frenette (sous la dir.). *Vitalité des communautés, confiance des communautés : Forum de recherche sur les langues officielles*, coll. Nouvelles perspectives canadiennes, Ottawa : Patrimoine canadien, 2005, 29-68. (En ligne : [http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/pubs/forum\\_2005/4\\_f.cfm](http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/pubs/forum_2005/4_f.cfm)).
- BOURGEOIS, Daniel et Yves Bourgeois. « Territory, Institutions and National Identity: The Case of Acadians in Greater Moncton, Canada », *Urban Studies*, vol. 42, n° 7, 1123-1138, juin 2005.

- BOURGEOIS, Daniel, Wilfrid Denis, Donald Dennie et Marc L. Johnson. *La contribution des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'épanouissement des communautés francophones vivant en situation minoritaire : bilan et perspectives d'avenir*, Moncton : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, à paraître.
- BOURGEOIS, David. *L'impact du deuxième Parlement jeunesse pancanadien : rapport de recherche*, Moncton : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, avril 2004, n.p.
- BOURGEOIS, David et Gino Leblanc. *L'engagement des jeunes francophones en milieu minoritaire : résultats d'une recherche menée auprès des jeunes aux 2<sup>e</sup> jeux de la francophonie canadienne*, Ottawa : Fédération de la jeunesse canadienne française, 2002.
- BOURHIS, Richard Y. « Grant D. McConnell and Jean-Denis Gendron: Dimensions et mesure de la vitalité linguistique, vol. 1... », compte rendu de livre, *International Journal of Sociology of Language*, vol. 108, 1994, 207-210.
- BOURHIS, Richard Y. et Joshua A. Fishman. « Bilingualism and the Language of Work: the Linguistic Work Environment Survey », *International Journal of the Sociology of Language*, vol. 105 et 106, 1994, 217-266.
- BOURHIS, Richard Y. et Rodrigue Landry. « La loi 101 et l'aménagement du paysage linguistique au Québec », *Revue d'aménagement linguistique*, hors série, automne 2002, 107-131.
- BOURHIS, Richard Y. et Dominique Lopicq. « La vitalité des communautés francophones et anglophones du Québec : bilan et perspectives depuis la loi 101 », *Cahier de recherche de la Chaire Concordia-UQAM en études ethniques*, n° 11, octobre 2004.
- BRAËN, André. « Le recours judiciaire et la gouvernance linguistique au Canada », in Jean-Pierre Wallot (sous la dir.). *La gouvernance linguistique : le Canada en perspective*, Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 2005, 129-138.
- BRETON, Albert. « Le rendement culturel des langues et l'assimilation linguistique », in Breton, Albert (sous la dir.). *Explorer l'économie linguistique*, coll. Nouvelles perspectives canadiennes, Ottawa : Patrimoine canadien, 1999, 95-121. (En ligne : [http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/lo-ol/perspectives/francais/explorer/page\\_04.html](http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/lo-ol/perspectives/francais/explorer/page_04.html)).

- BRETON, Albert. « Une analyse économique de la langue », in Albert Breton (sous la dir.). *Langue et bilinguisme : les approches économiques*, coll. Nouvelles perspectives canadiennes, Ottawa : Patrimoine canadien, 1998, 1-36. (En ligne : [http://www.patrimoine-canadien.gc.ca/progs/lo-ol/perspectives/francais/economic/ch1\\_01.html](http://www.patrimoine-canadien.gc.ca/progs/lo-ol/perspectives/francais/economic/ch1_01.html)).
- BRETON, Albert. *Le bilinguisme : une approche économique = Bilingualism: An Economic Approach*, Montréal : Institut de recherche C. D. Howe, 1979.
- BRETON, Raymond. « Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires : essai de typologie », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, 1994, 59-69. (En ligne : <http://www.erudit.org/revue/socsoc/1994/v26/n1/001102ar.pdf>).
- BRETON, Raymond. « L'intégration des communautés francophones hors Québec dans des communautés de langue française », *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 55, n° 2, 1985, 79-90.
- BRETON, Raymond. « The Production and Allocation of Symbolic Resources : An Analysis of the Linguistic and Ethnocultural Fields in Canada », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 21, 1984, 123-144.
- BRETON, Raymond. « La communauté ethnique, communauté politique », *Sociologie et sociétés*, vol. 15, n° 2, 1983, 23-37.
- BRETON, Raymond. « Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants », *Journal of American Sociology*, vol. 70, 1964, 193-205.
- Bureau du Conseil privé. *La dualité linguistique canadienne : Un cadre de gestion pour le programme des langues officielles*, Ottawa : Bureau du Conseil privé, 2005a. (En ligne : [www.pco-bcp.gc.ca/olo/default.asp?Language=F&page=horizontalresultsbasedma](http://www.pco-bcp.gc.ca/olo/default.asp?Language=F&page=horizontalresultsbasedma)).
- Bureau du Conseil privé. *Programme des langues officielles : Cadre de mesure du rendement*, Ottawa : Bureau du Conseil privé, 2005b. (En ligne : [www.pco-bcp.gc.ca/olo/default.asp?Language=F&Page=horizontalresultsbasedma](http://www.pco-bcp.gc.ca/olo/default.asp?Language=F&Page=horizontalresultsbasedma)).
- Bureau du Conseil privé. *Le point sur la mise en œuvre du Plan d'action pour les langues officielles : Rapport de mi-parcours*, Ottawa : Bureau du Conseil privé, 2005c. (En ligne : [http://www.pcobcp.gc.ca/olo/default.asp?Language=F&page=midtermreport&doc=cover\\_f.htm](http://www.pcobcp.gc.ca/olo/default.asp?Language=F&page=midtermreport&doc=cover_f.htm)).

- Bureau du Conseil privé. *Le prochain acte : un nouvel élan pour la dualité linguistique canadienne : Plan d'action pour les langues officielles*, Ottawa : Bureau du Conseil privé, 2003. (En ligne : [http://www.pco-bcp.gc.ca/olo/default.asp?Language=F&page=action&doc=cover\\_f.htm](http://www.pco-bcp.gc.ca/olo/default.asp?Language=F&page=action&doc=cover_f.htm)).
- Cabinet Conseil Normand Corno. *Évaluation de l'impact économique de la communauté francophone de la grande région de Fredericton*, rapport préparé pour le compte du Conseil Pierre-Amand-Landry, section locale de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick, Edmundston, 2004a. (En ligne : <http://www.franco-fredericton.com/spal/doc/etudecorno.doc>).
- Cabinet Conseil Normand Corno. *Évaluation de l'impact économique de la communauté francophone de la grande région de Saint-Jean*, rapport préparé pour le compte de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick, section Sud-Ouest, Edmundston, 2004b.
- Cabinet Conseil Normand Corno. *Évaluation de l'impact économique des organismes acadiens à but non lucratif du Nouveau-Brunswick*, rapport préparé pour le compte de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick, Edmundston, 2004c.
- CALDWELL, Gary. *La question du Québec anglais*, Québec : Institut national de recherche scientifique, 1994.
- CALDWELL, Gary et Éric Waddell. *Les anglophones du Québec : de majoritaires à minoritaires*, Québec : Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1982.
- CARDINAL, Linda et Caroline Andrew. *La démocratie à l'épreuve de la gouvernance*, Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 2001.
- CARDINAL, Linda et Marie-Ève Hudon. *La gouvernance des minorités de langue officielle au Canada : une étude préliminaire*, Ottawa : Commissariat aux langues officielles, 2001. (En ligne : [http://www.ocol-clo.gc.ca/archives/sst\\_es/2001/gov\\_gouv/gouv\\_gouv\\_2001\\_f.htm](http://www.ocol-clo.gc.ca/archives/sst_es/2001/gov_gouv/gouv_gouv_2001_f.htm)).
- CARDINAL, Linda et Luc Juillet. « Les minorités francophones hors Québec et la gouvernance des langues officielles au Canada », in Jean-Pierre Wallot (sous la dir.). *La gouvernance linguistique : le Canada en perspective*, Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 2005, 157-176.

- CARDINAL, Linda, Lise Kimpton, Jean Lapointe, Uli Locher et Joseph Yvon Thériault. *L'épanouissement des communautés de langue officielle : la perspective de leurs associations communautaires*, Ottawa : Commissariat aux langues officielles et Secrétariat d'État, 1992.
- CASTELLS, Manuel. *The Power of Identity. The Information Age: Economy, Society and Culture*, vol. 2, Malden : Blackwell Publishing, 2<sup>e</sup> éd., 2004.
- CASTELLS, Manuel et Martin Ince. *Conversations with Manuel Castells*, Oxford : Blackwell Publishing, 2003.
- CASTONGUAY, Charles. « Politiques linguistiques et avenir des populations de langue anglaise et de langue française au Canada », in Michael A. Morris. (sous la dir.). *Les politiques linguistiques canadiennes : approches comparées*, Paris : L'Harmattan, 2004, 174-234.
- CASTONGUAY, Charles. « L'urbanisation comme catalyseur de l'assimilation : dynamiques distinctes au Nouveau-Brunswick et en Ontario », in Annette Boudreau, Lise Dubois et al. *Colloque international sur l'Écologie des langues*, Paris : L'Harmattan, 2003, 67-85.
- CASTONGUAY, Charles. « The Fading of Canadian Duality », in John Edwards (sous la dir.). *Language in Canada*, New York : Cambridge University Press, 1998, 36-60.
- CASTONGUAY, Charles. « The Anglicization of Canada, 1971-1981 », *Language Problems and Language Planning*, vol. 11, n° 1, printemps 1987.
- CASTONGUAY, Charles. « Exogamie et anglicisation chez les minorités canadiennes françaises », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie = Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 16, n° 1, 1979, 21-31.
- CAZABON, Benoît (sous la dir.). *Pour un espace de recherche au Canada français*, Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 1996.
- CHAMBERS, Greta. *Task Force on English Education. Report to the Minister of Education in Quebec*, Québec : Ministère de l'Éducation, 1992.
- Chambre des communes. Comité permanent du patrimoine canadien. *Notre souveraineté culturelle. Le deuxième siècle de la radiodiffusion canadienne*, Ottawa : Chambre des communes, juin 2003.

- CHORNEY, Harold. « Valeur du bilinguisme pour les employeurs et rôle des manipulateurs de symboles dans de grandes entreprises exportatrices », in Albert Breton (sous la dir.). *Langue et bilinguisme : les approches économiques*, coll. Nouvelles perspectives canadiennes, Ottawa : Patrimoine canadien, 1998, 207-248. (En ligne : [http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/lo-ol/perspectives/francais/economic/ch5\\_01.html](http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/lo-ol/perspectives/francais/economic/ch5_01.html)).
- CHURCHILL, Stacy. *Les langues officielles au Canada : transformer le paysage linguistique*, coll. Nouvelles perspectives canadiennes, Ottawa : Patrimoine canadien, 1998. (En ligne : <http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/lo-ol/perspectives/francais/langues/index.html>).
- CHURCHILL, Stacy et Isabel Kaprielan-Churchill. *Les communautés francophones et acadiennes du Canada : face au pluralisme*, Ottawa : Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, 1991.
- Commissariat aux langues officielles. *Rapport annuel 2004-2005, Édition spéciale 35<sup>e</sup> anniversaire 1969-2004*, vol. 1, Ottawa : Commissariat aux langues officielles, 2005.
- Commissariat aux langues officielles. *Collaboration entre l'État et les communautés : nouvelles modalités pour la prestation de services*, Ottawa : Commissariat aux langues officielles, 2000.
- Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Livre 3 : Le monde du travail*, Ottawa : Imprimeur de la Reine, 1969.
- Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Livre I : Les langues officielles*, Ottawa : Imprimeur de la Reine, 1967.
- COMPAS, Commissariat aux langues officielles et Secrétariat d'État du Canada. *Enquêtes et sondages sur les langues officielles = Inquiries and Opinion Polls on Official Languages*, Série Bibliographie, Ottawa : Secrétariat d'État du Canada, 1989.
- Consortium national de formation en santé. *La recherche, un levier pour améliorer la santé*, rapport final du 1<sup>er</sup> Forum national de recherche sur la santé des communautés francophones en situation minoritaire, Ottawa, mars 2005. (En ligne : [www.cnfs.ca/pdf/Rapport%20forum%20national-FINAL.pdf](http://www.cnfs.ca/pdf/Rapport%20forum%20national-FINAL.pdf)).

- CORBEIL, Jean-Pierre. « L'enquête postcensitaire de 2006 sur la vitalité des minorités de langue officielle : son potentiel analytique comme outil de mesure et de compréhension des défis », communication présentée au 73<sup>e</sup> Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, Chicoutimi, 13 mai 2005.
- CROP. *Les points saillants des études sur les groupes minoritaires de langue officielle*, Montréal : CROP, 1982.
- DALLAIRE, Christine et Josianne Roma. *Entre la langue et la culture, l'identité francophone des jeunes en milieu minoritaire au Canada*, actes du Colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire, Québec : Association canadienne d'éducation de langue française, novembre 2000. (En ligne : <http://www.acelf.ca/liens/crde/articles/18-dallaire.html>).
- DALLAIRE, Louise M. et Réjean Lachapelle. *Profil démographique des communautés minoritaires de langue officielle : une synthèse nationale*, Ottawa : Secrétariat d'État, 1990.
- DALLEY, Phyllis. « Définir l'accueil : enjeu pour l'immigration en milieu minoritaire francophone en Alberta », *Francophonie d'Amérique*, n° 16, 2003, 67-78.
- DELORME, Michel, Evelyne Foy et al. *La radio communautaire : communiquer à sa manière*, Série Monographie, Ottawa : Alliance des radios communautaires du Canada, 1994.
- DENIS, Wilfrid. « La complétude institutionnelle et la vitalité des communautés fransaskoises en 1992 », *Cahiers francophones de l'Ouest*, vol. 5, n° 2, 1993, 253-284.
- DESJARDINS, Pierre-Marcel. *La périphérie n'est pas homogène. Trois régions du Nouveau-Brunswick : Madawaska, Gloucester et Kent-Westmorland*, coll. Régions et économie du savoir, Moncton : Institut canadien de recherche en développement régional, 2002.
- DEVEAU, Kenneth, Rodrigue Landry et Réal Allard. « Au-delà de l'autodéfinition : composantes distinctes de l'identité ethnolinguistique », *Francophonies d'Amérique*, n° 20, 2005, 79-94.
- DE VRIES, John. *Towards a Sociology of Languages in Canada*, Québec : Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1986.
- DE VRIES, John. *Language Maintenance and Shift among Canadian Ethnic Groups*, Ottawa : Secrétariat d'État du Canada, 1971.

- DE VRIES, John et Frank G. Vallee. *Usage de la langue au Canada*, Ottawa : Approvisionnement et services Canada, 1980.
- DOUCET, Paule. *Action patrimoniale : enjeux et processus (recherche-action aux îles Lamèque et Miscou, N.-B.)*, thèse de doctorat, Saint-Étienne : Université Jean-Monnet, 2000.
- EDWARDS, John (sous la dir.). *Language in Canada*, New York : Cambridge University Press, 1998.
- ERFURT, Jurgen. « Le changement de l'identité linguistique chez les Franco-ontariens. Résultats d'une étude de cas », in Labrie, Normand et Gilles Forlot (sous la dir.). *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury : Prise de parole, 1999, 59-77.
- FARMER, Diane. « Le centre culturel, acteur privilégié d'une francité renouvelée », in Benoît Cazabon (sous la dir.). *Pour un espace de recherche au Canada français*, Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 1996, 201-227.
- FARMER, Diane, Adrienne Chambon et Normand Labrie. « Urbanité et migration : étude de la dynamique communautaire franco-torontoise et des rapports d'inclusion et d'exclusion », *Francophonie d'Amérique*, n° 15, 2003, 97-106.
- Fédération culturelle canadienne-française. *Table arts et culture : Plan de développement global du secteur artistique et culturel de la francophonie canadienne 2001-2005*, mars 2001. (En ligne : [http://www.fccf.ca/media\\_uploads/pdf/175.pdf](http://www.fccf.ca/media_uploads/pdf/175.pdf)).
- Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. *Évaluation de la capacité des communautés francophones en situation minoritaire à accueillir de nouveaux arrivants : rapport final*, Ottawa : FCFA du Canada, mars 2004a. (En ligne : [http://www.fcfa.ca/media\\_uploads/pdf/236.pdf](http://www.fcfa.ca/media_uploads/pdf/236.pdf)).
- Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. *Profil des communautés francophones et acadiennes du Canada*, Ottawa : FCFA du Canada, 1<sup>re</sup> éd. en 2000, 2<sup>e</sup> éd. en 2004b. (En ligne : [http://www.fcfa.ca/media\\_uploads/pdf/92.pdf](http://www.fcfa.ca/media_uploads/pdf/92.pdf)).
- Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. *Parlons-nous! Rapport du groupe de travail Dialogue*, Ottawa : FCFA du Canada, février 2001. (En ligne : [http://www.fcfa.ca/media\\_uploads/pdf/163.pdf](http://www.fcfa.ca/media_uploads/pdf/163.pdf)).

- Fédération des francophones hors Québec (maintenant la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada). *Dessein 2000 : pour un espace francophone, Rapport final*, Ottawa : FFHQ, 1992.
- Fédération des francophones hors Québec. *Pour ne plus être sans pays : une nouvelle association pour deux peuples fondateurs*, Ottawa : FFHQ, 1979.
- Fédération des francophones hors Québec. *Les héritiers de Lord Durham. Vol. 1 : Les francophones hors Québec prennent la parole*, 2<sup>e</sup> éd., Ottawa : FFHQ, 1977.
- Fédération nationale des conseils scolaires francophones. *Le printemps de l'éducation promis par l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés*, document préparatoire au Sommet des intervenants et intervenantes en éducation dans la mise en œuvre de l'article 23 en milieu francophone minoritaire, Ottawa : FNCSE, 2, 3 et 4 juin 2005. (En ligne : [http://www.fncsf.ca/images/pdf/doc\\_sommet\\_education.pdf](http://www.fncsf.ca/images/pdf/doc_sommet_education.pdf)).
- FISHMAN, Joshua A. (sous la dir.). *Can Threatened Languages Be Saved? Reversing Language Shift, Revisited: A 21st Century Perspective*, coll. Multilingual Matters, Toronto : Multilingual Matters, 2003a.
- FISHMAN, Joshua A. « Why is it so hard to save a Threatened Language? (A Perspective on the Cases That Follow) », in Joshua A. Fishman (sous la dir.). *Can Threatened Languages Be Saved? Reversing Language Shift, Revisited: A 21st Century Perspective*, coll. Multilingual Matters, Toronto : Multilingual Matters, 2003b, 1-22.
- FISHMAN, Joshua A. « From Theory to Practice (and Vice Versa): Review, Reconsideration and Reiteration », in Joshua A. Fishman (sous la dir.). *Can Threatened Languages Be Saved? Reversing Language Shift, Revisited: A 21st Century Perspective*, coll. Multilingual Matters, Toronto : Multilingual Matters, 2003c, 451-483.
- FLOCH, William et Yves Frenette (sous la dir.). *Vitalité des communautés, confiance des communautés, Forum de recherche sur les langues officielles*, coll. Nouvelles perspectives canadiennes, Ottawa : Patrimoine canadien, 2005. (En ligne : [http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/pubs/forum\\_2005/tdm\\_f.cfm](http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/pubs/forum_2005/tdm_f.cfm)).
- FORGUES, Éric. *Capital social, gouvernance et rationalisation des pratiques communautaires : outils théoriques et méthodologiques*, cahier de recherche, Moncton : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, août 2004. (En ligne : [http://www.umoncton.ca/icrml/eng/Documents/Cah\\_meth\\_ksocial\\_gouvern.pdf](http://www.umoncton.ca/icrml/eng/Documents/Cah_meth_ksocial_gouvern.pdf)).

- FORGUES, Éric. *La prise en compte des structures de gouvernance et du capital social dans l'intervention de l'État à l'égard des communautés minoritaires de langue officielle du Canada : axe développement socio-économique des communautés*, projet de recherche, Moncton : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, 2003.
- FOUCHER, Pierre. « Le droit et les langues en contact : du droit linguistique aux droits des minorités linguistiques », in Annette Boudreau, Lise Dubois, Jacques Maurais et Grant O'Connell. *L'écologie des langues : Mélanges William Mackey = Ecology of Languages: Homage to William Mackey*, Paris : L'Harmattan, 2002, 43-68.
- GILBERT, Anne. « La diversité de l'espace franco-ontarien : un défi au développement », in Jean-Pierre Wallot (sous la dir.). *La gouvernance linguistique : le Canada en perspective*, Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 2005, 58-75.
- GILBERT, Anne. « La vitalité des communautés francophones du Canada », *L'Analyste*, Ottawa : Patrimoine canadien, octobre 2002.
- GILBERT, Anne. *La dualité économique des communautés francophones de l'Ontario : un défi au développement*, présentation basée sur l'Atlas du développement des communautés francophones et acadiennes du Canada, 2000. (En ligne : <http://langlois.geog.uottawa.ca/atlasfr/index.html>).
- GILBERT, Anne. *Espaces franco-ontariens*, Ottawa : Le Nordir, 1999a.
- GILBERT, Anne. « Territoires », in Caroline Andrew *et al.* (sous la dir.). *Dislocation et permanence : L'invention du Canada au quotidien*, Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 1999b, 15-37.
- GILBERT, Anne et André Langlois. *L'Atlas du développement des communautés francophones et acadiennes du Canada*, s.d. (En ligne : <http://langlois.geog.uottawa.ca/atlasfr/index.html>).
- GILBERT, Anne, André Langlois, Rodrigue Landry et Edmund Auger. « L'environnement et la vitalité communautaire des minorités francophones : vers un modèle conceptuel », *Francophonies d'Amérique*, n° 20, 2005, 51-62.

- GILBERT, Anne, Sophie LeTouzé, Joseph Yvon Thériault et Rodrigue Landry. *Le personnel enseignant face aux défis de l'enseignement en milieu minoritaire francophone*, Ottawa : Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, septembre 2004. (En ligne : <http://www.ctf-fce.ca/fr/Issues/Francaise/Lesd%E9fisdenseignementRapportfinalfran%E7ais.pdf>).
- GILES, Howard (sous la dir.). *Language Ethnicity and Intergroup Relations*, Londres : Academic Press, 1977.
- GILES, Howard, Richard Y. Bourhis, Donald Taylor. « Toward a Theory of Language in Ethnic Group Relations », in Howard Giles (sous la dir.). *Language, Ethnicity and Intergroup Relations*, Londres : Academic Press, 1977, 307-348.
- GRENIER, Gilles. « Linguistic and Economic Characteristics of Francophone Minorities in Canada: A Comparison of Ontario and New Brunswick », *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, vol. 18, n° 4, 1997, 285-301.
- GRENIER, Gilles. « Le bilinguisme chez les anglophones et les francophones au Canada », in Commissariat aux langues officielles, Secrétariat d'État du Canada et Association des études canadiennes. *Tendances démolinguistiques et évolution des institutions canadiennes*, coll. Thèmes canadiens, Montréal : Association d'études canadiennes, 1989, 35-46.
- GRIN, François. « Towards a Threshold Theory of Minority Language Survival », *Kyklos*, vol. 45, 1992, 69-97.
- GRIN, François. « Offre et demande : outils d'analyse pour la politique linguistique », in Albert Breton (sous la dir.). *Explorer l'économie linguistique*, coll. Nouvelles perspectives canadiennes, Ottawa : Patrimoine canadien, 1999, 35-68. (En ligne : [http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/perspectives/francais/explorer/page\\_02.html](http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/perspectives/francais/explorer/page_02.html)).
- GRIN, François et François Vaillancourt. *The Cost-Effectiveness Evaluation of Minority Language Policies : Case Studies on Wales, Ireland and the Basque Country*, Flensburg (Allemagne) : European Centre of Minority Issues, 1999. (En ligne : [http://www.ecmi.de/download/monograph\\_2.pdf](http://www.ecmi.de/download/monograph_2.pdf)).
- GRISÉ, Yolande (sous la dir.). *États généraux de la recherche sur la francophonie à l'extérieur du Québec*, actes du colloque tenu à Ottawa du 24 au 26 mars 1994, Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 1995.

- Groupe de recherche en gestion des arts et Hautes études commerciales. *Étude de six centres culturels et communautaires*, Ottawa : Secrétariat d'État du Canada, 1991.
- GUINDON, René et Pierre Poulin. *Les liens dans la francophonie canadienne*, coll. Nouvelles perspectives canadiennes, Ottawa : Patrimoine canadien, 1996.
- HAENTJENS, Marc. *Le développement culturel en jeu. Portrait de la situation et des enjeux des organismes culturels au Canada français*, Ottawa : Regroupement des organismes culturels, août 2001. (En ligne : [www.fccf.ca/media\\_uploads/pdf/140.pdf](http://www.fccf.ca/media_uploads/pdf/140.pdf)).
- HAENTJENS, Marc et Geneviève Chagnon-Lampron. *Recherche-action sur le lien langue-culture-éducation en milieu minoritaire francophone*, Ottawa : Fédération culturelle canadienne-française, 2004. (En ligne : [http://www.fccf.ca/media\\_uploads/pdf/114.pdf](http://www.fccf.ca/media_uploads/pdf/114.pdf)).
- HARRIS, Richard. « L'économie de la langue dans une économie globale virtuellement intégrée », in Albert Breton (sous la dir.). *Langue et bilinguisme : les approches économiques*, coll. Nouvelles perspectives canadiennes, Ottawa : Patrimoine canadien, 1998, 37-96. (En ligne : [http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/lo-ol/perspectives/francais/economic/ch2\\_01.html](http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/lo-ol/perspectives/francais/economic/ch2_01.html)).
- HARRISON, Brian. *Les jeunes et les minorités de langue officielle : 1971 à 1991*, n° de catalogue 1-545-XPF, Ottawa : Statistique Canada, 1996.
- HARVEY, Fernand (sous la dir.). *Médias francophones hors Québec et identité : analyses, essais et témoignages*, Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, 1992.
- HARWOOD, Jake, Howard Giles et Richard Y. Bourhis. « The Genesis of Vitality Theory: Historical Patterns and Discoursal Dimensions », *International Journal of the Sociology of Language*, vol. 108, 1994, 167-206.
- HELLER, Monica. « Signalétique et signalisation linguistiques et langagières des espaces de villes (configuration et enjeux sociolinguistique) », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 36, n° 1, 2005a, 321-346.
- HELLER, Monica *et al.* « Language, Skill and Authenticity in the Globalized New Economy », *Revista de Sociolinguística*, hiver 2005b. (En ligne : [http://www6.gencat.net/llengcat/noves/hm05hivern/heller1\\_2.htm](http://www6.gencat.net/llengcat/noves/hm05hivern/heller1_2.htm)).

- HELLER, Monica. « Globalization, the New Economy and the Commodification of Language and Identity », *Journal of Sociolinguistic*, vol. 7, n° 4, 2003, 473-492.
- HELLER, Monica. « L'écologie et la sociologie du langage », in Annette Boudreau, Lise Dubois, Jacques Maurais et Grant O'Connell (sous la dir.). *L'Écologie des langues : Mélanges William Mackey = Ecology of Languages : Homage to Willima Mackey*, Paris : L'Harmattan, 2002, 175-192.
- HELLER, Monica. *Linguistic Minorities and Modernity: A Sociolinguistic Ethnography*, coll. Real Languages, New York : Longman, 1999.
- HELLER, Monica et Normand Labrie. « Les transformations discursives de la francophonie en milieu minoritaire », in Jean-Pierre Wallot (sous la dir.). *La gouvernance linguistique : le Canada en perspective*, Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 2005, 229-236.
- HELLER, Monica et Normand Labrie (sous la dir.). *Discours et identités : la francité canadienne entre modernité et mondialisation*, coll. Proximité-Sciences du langage, Cortil-Wodon (Belgique) : Éditions modulaires européennes, 2003.
- HELLIWELL, John F. « Langue et commerce », in Albert Breton (sous la dir.). *Explorer l'économie linguistique*, coll. Nouvelles perspectives canadiennes, Ottawa : Patrimoine canadien, 1999, 5-34. (En ligne : [http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/perspectives/francais/explorer/page\\_01.html](http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/perspectives/francais/explorer/page_01.html)).
- JEDWAB, Jack. « Rapport minoritaire : points de vue divergents et convergents concernant certains enjeux linguistiques au Canada en 2002 », in Floch, William et Yves Frenette (sous la dir.). *Vitalité des communautés, confiance des communautés, Forum de recherche sur les langues officielles*, coll. Nouvelles perspectives canadiennes, Ottawa : Patrimoine canadien, 2005, 101-122. (En ligne : [http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/pubs/forum\\_2005/6\\_f.cfm](http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/pubs/forum_2005/6_f.cfm)).
- JEDWAB, Jack. *Vers l'avant : l'évolution de la communauté d'expression anglaise au Québec*, Ottawa : Commissariat aux langues officielles, 2004.
- JEDWAB, Jack. *L'immigration et l'épanouissement des communautés de langue officielle au Canada : politiques, démographie et identité*, Ottawa : Commissariat aux langues officielles 2002a.

- JEDWAB, Jack. *The Chambers Report, Ten Years After: The State of the English Language Education in Quebec 1992 – 2002*, Missisquoi Reports, vol. 4, Montréal : Institut Missisquoi, janvier 2002b.
- JEDWAB, Jack. *English in Montreal: A Layman's Look at the Current Situation*. Montréal : Les Éditions Images, 1996.
- JOHNSON, Marc. « Agir sur la langue et être par la langue : les enjeux de la politique linguistique canadienne », in Annette Boudreau, Lise Dubois, Jacques Maurais et Grant O'Connell, *Colloque international sur l'Écologie des langues*, Paris : L'Harmattan, 2003, 185-201.
- JOHNSON, Marc L. et Paule Doucet. *Renforcer les bases : forum de discussion sur la vitalité des communautés de langue officielle en milieu minoritaire*, document de réflexion, Ottawa : Commissariat aux langues officielles, septembre 2005.
- JOY, Richard J. *Canada's Official Languages: The Progress of Bilingualism*, Toronto : University of Toronto Press, 1992.
- JOY, Richard J. *Languages in Conflict*, Toronto : McClelland and Stewart, 2<sup>e</sup> éd., 1972.
- JUTEAU, Danielle. « Multiples francophonies minoritaires, multiples citoyennetés », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n<sup>o</sup> 1, 1994, 33-45. (En ligne : <http://www.erudit.org/revue/soc-soc/1994/v26/n1/001374ar.pdf>).
- KYMLICKA, Will. *La voie canadienne. Repenser le multiculturalisme*, Montréal : Boréal, 2003.
- LABRIE, Normand, Jürgen Erfurt, Monica Heller et al. *Prise de parole : la construction discursive de l'espace francophone en milieu minoritaire*, rapport final de productivité, Centre de recherche en éducation franco-ontarienne, Toronto : University of Toronto Press, 2000.
- LABRIE, Normand et Monica Heller. « La francité ré-imaginée », in Monica Heller et Normand Labrie (sous la dir.). *Discours et identités : la francité canadienne entre modernité et mondialisation*, coll. Proximité-Sciences du langage, Cortil-Wodon (Belgique) : Éditions modulaires européennes, 2003, 403-420.

- LACHAPELLE, Réjean. « Évolution des groupes linguistiques et situation des langues officielles au Canada », *Tendances démolinguistiques et évolution des institutions canadiennes*, coll. Thèmes canadiens, numéro spécial, Montréal : Association d'études canadiennes, Commissariat aux langues officielles et Secrétariat d'État, 1989, 7-34.
- LACHAPELLE, Réjean et Jacques Henripin. *La situation démolinguistique au Canada : évolution passée et prospective*, Montréal : Institut de recherches politiques, 1980.
- LANDRY, Rodrigue. *Comment assurer la vitalité des minorités de langue officielle dans les régions du Canada*, communication à la Conférence de recherche sur les communautés anglophones du Québec organisée par le Québec Community Group Network, la Chaire Concordia-UQAM en études ethniques et l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, Montréal : février 2005a.
- LANDRY, Rodrigue. *Une définition statistique de « francophone »*, texte présenté à Statistique Canada, 2005b.
- LANDRY, Rodrigue. *Ayants droit et école de langue française : le cas de l'exogamie*, communication présentée au colloque Langues, constitutionnalisme et minorités le 12 novembre 2004, Université d'Ottawa, soumis pour publication des actes.
- LANDRY, Rodrigue. *Libérer le potentiel caché de l'exogamie : profil démolinguistique des enfants des ayants droit francophones selon la situation familiale*, Winnipeg : Commission nationale des parents francophones et Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, 2003.
- LANDRY, Rodrigue et Réal Allard. « L'éducation dans la francophonie minoritaire », in Joseph Yvon Thériault. *Francophonie minoritaire au Canada : l'état des lieux*, Moncton : Éditions d'Acadie, 1999, 443-433.
- LANDRY, Rodrigue et Réal Allard. « Contact des langues et développement bilingue : un modèle macroscopique », *The Canadian Modern Language Review = Revue canadienne des langues vivantes*, vol. 46, 1990, 527-553.
- LANDRY, Rodrigue, Réal Allard et Kenneth Deveau. « Revitalisation ethnolinguistique: un modèle macroscopique », in André Magord (sous la dir.). *Innovation et adaptation : expériences acadiennes contemporaines*, Bruxelles : Éditions Peter Lang, 2006 (à paraître).

- LANDRY, Rodrigue et Richard Y. Bourhis. « Linguistic Landscape and Ethnolinguistic Vitality: an Empirical Study », *Journal of Language and Social Psychology*, vol. 16, n° 1, mars 1997, 23-49.
- LANDRY, Rodrigue, Kenneth Deveau et Réal Allard. « Au-delà de la résistance : principes de la revitalisation ethnolangagière », communication présentée au 73<sup>e</sup> Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, Chicoutimi, mai 2005 (soumis pour publication).
- LANDRY, Rodrigue et Serge Rousselle. *Éducation et droits collectifs : au-delà de l'article 23 de la Charte*, Moncton : Éditions de la francophonie, 2003.
- LANGLOIS, André. « Analyse de l'évolution démolinguistique de la population francophone hors Québec, 1971-1996 », *Recherches sociographiques*, vol. 16, n° 2, 2000, 211-238.
- LANGLOIS, Simon et Jocelyn Létourneau (sous la dir.). *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, coll. Culture française d'Amérique, Québec : Presses de l'Université Laval, 2004.
- LAPOINTE, Jean et Joseph Yvon Thériault. « La sociologie et les francophonies minoritaires au Canada », in Joseph Yvon Thériault. *Francophonie minoritaire au Canada : l'état des lieux*, Moncton : Éditions d'Acadie, 1999, 193-207.
- LÉTOURNEAU, Jocelyn (sous la dir.). *La question identitaire au Canada francophone : récits, parcours, enjeux, hors-lieux*, Québec : Presses de l'Université Laval, 1994.
- LIEBKIND, Karmela. « Social Psychology », in Joshua A. Fishman (sous la dir.). *Handbook of Language and Ethnic Identity*, New York : Oxford University Press, 1999, 140-151.
- LOCHER, Uli. *Les jeunes et la langue. Tome 2 : Comportements et attitudes linguistiques des jeunes qui étudient en anglais*, Conseil de la langue française, Sainte-Foy : Publications du Québec, 1994.
- LOUDER, Dean R. et Eric Waddell. *Du continent perdu à l'archipel retrouvé : le Québec et l'Amérique française*, Québec : Presses de l'Université Laval, 1983.
- MACKAY, William. « The Foundations », in John Edwards (sous la dir.). *Language in Canada*, Cambridge : Cambridge University Press, 1998, 13-35.

- MAGORD, André, Rodrigue Landry et Réal Allard. « La vitalité ethnolinguistique de la communauté franco-terreneuvienne de la péninsule de Port-au-Port : une étude comparative », in Magord André (sous la dir.). *Les Franco-Terreneuviens de la péninsule de Port-au-Port : évolution d'une identité franco-canadienne*, Moncton : Université de Moncton, Chaire d'études acadiennes, 2002, 197-227.
- MARMEN, Louise. « Enquête postcensitaire sur la vitalité des minorités de langue officielle (2006) : un outil utile pour aider à cerner les défis auxquels font face les minorités francophones », communication présentée au 73<sup>e</sup> Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, Chicoutimi, mai 2005.
- MARMEN, Louise et Jean-Pierre Corbeil. *Les langues au Canada : recensement de 2001*, coll. Nouvelles perspectives canadiennes, Ottawa : Patrimoine canadien et Statistique Canada, 2004. (En ligne : [http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/pubs/census2001/index\\_f.cfm](http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/pubs/census2001/index_f.cfm)).
- MARMEN, Louise et Jean-Pierre Corbeil. « Portrait des francophones du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario vivant en milieu urbain et en milieu rural », *Francophonie d'Amérique*, n° 15, 2003, 119-132.
- Marmen, Louise et Jean-Pierre Corbeil. *Les langues au Canada : recensement de 1996*, coll. Nouvelles perspectives canadiennes, Ottawa : Patrimoine canadien et Statistique Canada, 1999. (En ligne : <http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/lo-ol/perspectives/francais/recensement96/>).
- MARTEL, Angéline. « Nous n'avons jamais été urbains mais nous le sommes. Des solidarités pour mieux-vivre par une francophonie canadienne interculturelle et mondialisée », *Francophonie d'Amérique*, n° 16, 2003, 5-25.
- MARTEL, Angéline. « Écologie des langues et idéologie de la solidarité. À la recherche des conditions de développement des communautés linguistiques minoritaires », in Annette Boudreau, Lise Dubois, Jacques Maurais et Grant O'Connell, *Colloque international sur l'Écologie des langues*, Paris : L'Harmattan, 2003, 229-243.
- MARTEL, Angéline. *Droits, écoles et communautés en milieu minoritaire : 1986-2002, analyse pour un aménagement du français par l'éducation*, Ottawa : Commissariat aux langues officielles, 2001. (En ligne : [http://www.ocol-clo.gc.ca/archives/sst\\_es/2001/gov\\_gouv/gov\\_gouv\\_2001\\_f.htm](http://www.ocol-clo.gc.ca/archives/sst_es/2001/gov_gouv/gov_gouv_2001_f.htm)).

- MARTEL, Angéline. *Langue, familles et droits éducatifs : les ayants droit francophones selon l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés*, Montréal : Commission nationale des parents francophones, 1999.
- MCCONNELL, Grant. « Global Scale Sociolinguistics », in Florian Coulmas (sous la dir.). *The Handbook of Sociolinguistics*, Oxford : Blackwell Publishing, 1997, 344-357.
- MCCONNELL, Grant et Jean-Denis Gendron (sous la dir.). *Atlas international de la vitalité linguistique = International Atlas of Language Vitality*, Vol. 1, Québec : Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1991.
- MCCONNELL, Grant et Jean-Denis Gendron (sous la dir.). *Dimensions et mesure de la vitalité linguistique, Vol. 1 : Rapport scientifique*, Québec : Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1988.
- National Human Resources Development Committee for the English Linguistic Minority. *Building Tomorrow's Communities Together. Annual Report of Activities 2004-2005*, Montréal et Huntington, 2005. (En ligne : [www.buildingcommunities.ca/ct/en/pdf/ar2005\\_en.pdf](http://www.buildingcommunities.ca/ct/en/pdf/ar2005_en.pdf)).
- O'KEEFE, Michael. *Minorités francophones : assimilation et vitalité des communautés*, coll. Nouvelles perspectives canadiennes, Ottawa : Patrimoine canadien, 1<sup>re</sup> éd. en 1998, 2<sup>e</sup> éd. en 2001. (En ligne : <http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/lo-ol/perspectives/francais/assimil2/index.html>).
- PAQUET, Gilles. « Towards a Baroque Governance in Twenty-first Century Canada », in Chad Gaffield et Karen L. Gould (sous la dir.). *The Canadian Distinctiveness into the XXIst Century*, International Canadian Studies Series, Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 2003, 59-88.
- Patrimoine canadien. *Profil régionaux – Communautés de langue officielle = Official Language Communities – Regional Profiles*, CD-ROM, Ottawa, 2005.
- PICHÉ, M. et F. Robitaille. *Vitalité et développement : les défis de trois centres culturels et communautaires*, Série Monographie, Ottawa : Secrétariat d'État du Canada, 1991.
- POCOCK, Joanne. *Baseline Data Report 2003-2004. Regional Profiles of English-speaking Communities*, Montréal : Réseau communautaire de services de santé et de services sociaux, mars 2004. (En ligne : <http://www.chssn.org/>).

- POLÈSE, Mario et Richard Shearmur en collaboration avec Pierre-Marcel Desjardins et Marc Johnson. *La périphérie face à l'économie du savoir. La dynamique spatiale de l'économie canadienne et l'avenir des régions non métropolitaines du Québec et des provinces de l'Atlantique*, Montréal : Institut national de la recherche scientifique – urbanisation, culture et société et Institut canadien de recherche en développement régional, 2002.
- PRUJINER, Alain, Denis Deshaies, Richard Clément, Rodrigue Landry *et al.* *Variation du comportement langagier lorsque deux langues sont en contact*, Québec : Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1984.
- PUTNAM, Robert D. *Bowling Alone: the Collapse and Revival of American Community*, New York : Simon & Schuster, 2000.
- PUTNAM, Robert D., Robert Leonardi et Raffaella Y. Nanetti. *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*, Princeton (N.J.): Princeton University Press, 1994.
- Quebec Community Group Network. *Strengthening Communities by Working Together. Community Development Plan for the English-speaking Communities of Quebec, 2005-2010*, Québec : QCGN, 2005. (En ligne : [http://www.qcgn.ca/files/QCGN/aCommunity\\_Development\\_Plan\\_published\\_version.pdf](http://www.qcgn.ca/files/QCGN/aCommunity_Development_Plan_published_version.pdf)).
- Quebec Drama Federation. *Conditions for Development and Perspectives of the English-speaking Theatre Companies in Quebec*, 1991.
- Réseaux de développement économique et d'employabilité. *Profils socio-économiques*, Ottawa : RDÉE, 2005. (En ligne: [www.rdee.ca/applications/rdee/canada.cfm](http://www.rdee.ca/applications/rdee/canada.cfm)).
- RUDIN, Ronald. *Histoire du Québec anglophone*, traduction de *The Forgotten Quebecers: A History of English-Speaking Quebec, 1759-1980*, Montréal : Institut québécois de recherche sur la culture, 1986.
- SABER-FREEDMAN, Sara. *Building on our Strengths: An Action Plan for Improving Access to Health and Social Services in English in Quebec and Enhancing the Vitality of its English-Speaking Minority Communities*, préparé pour le Comité consultatif des communautés anglophones en situation minoritaire de Santé Canada, Montréal, 2001. (En ligne : [www.chssn.org/sante\\_canada/Building%20on%20our%20strengths-final.pdf](http://www.chssn.org/sante_canada/Building%20on%20our%20strengths-final.pdf)).

- SABER-FREEDMAN, Sara. *Les communautés d'expression anglaise du Québec à l'an 2000 : perceptions et expériences des Québécois d'expression anglaise : rapport préliminaire de recherche*, Montréal : Institut Missisquoi, 2000.
- SAVAS, Daniel. *Développement institutionnel des communautés francophones hors Québec*, Ottawa : Fédération des francophones hors Québec, 1990.
- SCOWEN, Reed. *A Different Vision: The English in Quebec in the 1990's*, Toronto : Maxwell Macmillan, 1991.
- Sénat. Comité permanent des langues officielles. *L'éducation en milieu minoritaire francophone : un continuum de la petite enfance au postsecondaire : Rapport intérimaire*, Ottawa, juin 2005. (En ligne : [www.parl.gc.ca/38/1/parlbus/commbus/senate/com-f/ofi-f/rep-f/rep06jun05-f.pdf](http://www.parl.gc.ca/38/1/parlbus/commbus/senate/com-f/ofi-f/rep-f/rep06jun05-f.pdf)).
- Statistique Canada. *Portrait des communautés de langue officielle du Canada. Recensement 2001*, CD-ROM, Ottawa, 2003.
- STEBBINS, Robert A. *The French Enigma: Survival and Development in Canada's Francophone Societies*, Calgary : Detselig Enterprises, 2000.
- Stevenson, Garth. *Community Besieged: The Anglophone Minority and the Politics of Quebec*, Montréal : McGill-Queen's University Press, 1999.
- Table communautaire du Comité national de développement des ressources humaines pour la communauté minoritaire anglophone. *Perspectives de développement économique communautaire : Rapport d'évaluation des besoins dans les diverses communautés de la minorité de langue anglaise du Québec*, Huntington (Québec), mai 2000. (En ligne : [http://www.rhdcc.gc.ca/fr/pip/sclosm/publications/perspective\\_2000/perspectives.pdf](http://www.rhdcc.gc.ca/fr/pip/sclosm/publications/perspective_2000/perspectives.pdf)).
- TAYLOR, Charles. *Rapprocher les solitudes : écrits sur le fédéralisme et le nationalisme au Canada*, Québec : Presses de l'Université Laval, 1992.
- THÉBERGE, Raymond. *Profil économique des communautés francophones de l'Ouest*, rapport préparé pour Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Winnipeg : Collège universitaire de Saint-Boniface, 1997.

- THÉBERGE, Raymond et Jean Lafontant. *Demain, la francophonie en milieu minoritaire?*, Saint-Boniface : Centre de recherche du Collège universitaire de Saint-Boniface, 1987.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon. « Cosmopolitisme et petites sociétés », in Jacques L. Boucher et Joseph Yvon Thériault. *Petites sociétés et minorités nationales : enjeux politiques et perspectives comparées*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2005, xi-xx.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon. « De l'école de la nation aux écoles communautaires ou de l'école d'en haut à l'école d'en bas », *Actes du colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire : bilan et perspectives*, Moncton : Association canadienne d'éducation de langue française, novembre 2000. (En ligne : <http://www.acelf.ca/liens/crde/articles/03-theriault.html>).
- THÉRIAULT, Joseph Yvon (sous la dir.). *Francophonies minoritaires au Canada : l'état des lieux*, Moncton : Éditions d'Acadie, 1999.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon. « Lourdeur ou légèreté du devenir de la francophonie hors Québec », communication présentée à un colloque organisé par le Commissariat aux langues officielles et le Secrétariat d'État du Canada à Hull le 10 février 1989, *Tendances démologiques et évolution des institutions canadiennes*, coll. Thèmes canadiens, Montréal : Association des études canadiennes, 1989, 135-144.
- TORJE, J. *Vous écoutez CJAS...la meilleure petite station en ville = You're listening to CJAS... the Best Little Radio Station in Town*, St. Anthony: Coasters' Association, 1994.
- VAILLANCOURT, François. « Tendances démologiques et institutions canadiennes : une perspective économique », communication présentée à un colloque organisé par le Commissariat aux langues officielles et le Secrétariat d'État du Canada à Hull le 10 février 1989, *Tendances démologiques et évolution des institutions canadiennes*, Montréal : Association des études canadiennes, 1989, 79-92.
- WARNKE, Jan. *Quebec Demographic Study: Final Report*. Montréal : Voice of English Québec, 24 juin 1997. (En ligne : <http://www.veq.qc.ca/qds/report1/qdsreport.pdf>).
- WILKINSON, Paul et Jack Quarter. *Building a Community-Controlled Economy: The Evangeline Co-operative Experience*, Toronto : University of Toronto Press, 1996.
- WILLIAMS, Glyn. *Sociolinguistics: A Sociological Critique*, New York : Routledge, 1992.

ZANASI, Luigi en collaboration avec Dominique Pépin-Filion et Régis St.-Pierre. *Cadre d'analyse de l'impact économique des organismes francophones sans but lucratif au Yukon, Rapport final*, Ottawa : Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA), mars 2004. (En ligne : [http://www.yukonomics.ca/reports/OSBL\\_francophones.PDF](http://www.yukonomics.ca/reports/OSBL_francophones.PDF)).

### Ouvrages sur l'évaluation de la vitalité dans des situations comparables aux CLOSM

AUSPOS, Patricia et Anne C. Kubisch. *Building Knowledge About Community Change Moving Beyond Evaluations*, New York : The Aspen Institute Roundtable on Community Change, novembre 2004. (En ligne : <http://www.aspeninstitute.org/atf/cf/%7BDEB6F227-659B-4EC8-8F84-8DF23CA704F5%7D/BUILDINGKNOWELDGE.pdf>).

BOUCHARD, Marie J. « Vers une évaluation multidimensionnelle et négociée de l'économie sociale », *Cahiers du CRISES*, n° IN302, Montréal : Centre de recherche sur les innovations sociales, coll. Internationale, mars 2003. (En ligne : [www.crisis.uqam.ca/cahiers/IN0302.pdf](http://www.crisis.uqam.ca/cahiers/IN0302.pdf)).

Centre for Community Enterprise. *The Community Resilience Manual. A Resource for Rural Recovery and Renewal*, Port Alberni (Colombie-Britannique) : CCE Publications, 2000. (En ligne : [www.cedworks.com/communityresilience01.html](http://www.cedworks.com/communityresilience01.html)).

Commission du développement durable des Nations Unies. *Indicators for Social Development*, New York : Nations Unies, 1<sup>er</sup> juillet 2005. (En ligne : [www.un.org/esa/sustdev/natlinfo/indicators/isdms2001/table\\_4.htm](http://www.un.org/esa/sustdev/natlinfo/indicators/isdms2001/table_4.htm)).

Conseil canadien de développement social. *Social Cohesion in Canada: Possible Indicators. Highlights*, Ottawa : Réseau de cohésion sociale, Patrimoine canadien et ministère de la Justice, novembre 2000. (En ligne : [www.ccsd.ca/pubs/2001/si/sra-543.pdf](http://www.ccsd.ca/pubs/2001/si/sra-543.pdf)).

DOW, Warren. *Sources and Resources for Community Information Development*, Ottawa : The Centre for Applied Social Research, Carleton University et Port Alberni (Colombie-Britannique) : Canadian Centre for Community Development, septembre 2003. (En ligne : [www.cedworks.com/files/pdf/free/Sources\\_and\\_Resources\\_for\\_Community\\_Info.doc](http://www.cedworks.com/files/pdf/free/Sources_and_Resources_for_Community_Info.doc)).

- EARL, Sarah, Fred Carden et Terry Smutylo. *La cartographie des incidences. Intégrer l'apprentissage et la réflexion dans les programmes de développement*, Ottawa : Centre de recherche pour le développement international, 2002. (En ligne : [www.idrc.ca/openbooks/962-3/](http://www.idrc.ca/openbooks/962-3/)).
- Fédération canadienne des municipalités. *La qualité de vie dans les collectivités canadiennes, Deuxième rapport du Système de rapports de la FCM sur la qualité de vie*, Ottawa : FCM, mars 2001. (En ligne : [www.fcm.ca/french/qol\\_f/qol2001-f.pdf](http://www.fcm.ca/french/qol_f/qol2001-f.pdf)).
- FRANKE, Sandra. *La mesure du capital social. Document de référence pour la recherche, l'élaboration et l'évaluation de politiques publiques*, Ottawa : Projet de recherche sur les politiques publiques (Le capital social comme instrument de politique publique), septembre 2005. (En ligne : [www.recherchepolitique.gc.ca/doclib/Measurement\\_F.pdf](http://www.recherchepolitique.gc.ca/doclib/Measurement_F.pdf)).
- GAUDREAU, Louise et Nicole Lacelle. *Manuel d'évaluation participative et négociée*, Fédération des centres d'action bénévole du Québec, Montréal : Université du Québec à Montréal, 1999.
- HALL, Michael H., Susan D. Philipps, Claudia Meillat et Donna Pickering. *Assessing Performance: Evaluation Practices & Perspectives in Canada's Voluntary Sector*, Voluntary Sector Evaluation Research Project, Toronto : Canadian Centre for Philanthropy et Ottawa : Centre for Voluntary Sector Research and Development, 2003. (En ligne : [www.vserp.ca/pub/VserpReport.pdf](http://www.vserp.ca/pub/VserpReport.pdf)).
- HART, Maureen. *Guide to Sustainable Community Indicators*, 2<sup>e</sup> éd., North Andover (Massachusetts) : Sustainable Measures, 1999.
- Imagine Canada. *Evaluation Practices in Canadian Voluntary Organizations*. Toronto : Imagine Canada, 2005. (En ligne : [www.nonprofitscan.ca/files/vserp/vserp\\_fact\\_sheet.pdf](http://www.nonprofitscan.ca/files/vserp/vserp_fact_sheet.pdf)).
- Initiative du secteur bénévole et communautaire. *Code de bonnes pratiques pour le dialogue sur les politiques : pour donner suite à l'Accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire*, élaboré par la Table conjointe sur l'Accord de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire, Ottawa : Initiative du secteur bénévole et communautaire, octobre 2002. (En ligne : [http://www.vsi-isbc.ca/fr/policy/pdf/codes\\_policy.pdf](http://www.vsi-isbc.ca/fr/policy/pdf/codes_policy.pdf)).

- Institut international du développement durable. *Bellagio Principles*, Bellagio (Italie) : Rockefeller Foundation's Study and Conference Center, novembre 1996. (En ligne : [http://www.iisd.org/measure/principles/bp\\_fr.asp](http://www.iisd.org/measure/principles/bp_fr.asp)).
- JACKSON, Andrew. *Canada Beats USA – But Loses Gold to Sweden. Twenty-Five Key Indicators of Social Development*, Ottawa : Canadian Council on Social Development, 8 mars 2002. (En ligne : [www.ccsd.ca/pubs/2002/olympic/indicators.htm](http://www.ccsd.ca/pubs/2002/olympic/indicators.htm)).
- LEWIS, Mike. « Appendix 3: Selections Summarizing the Development Wheel », in Centre for Community Enterprise. *The Development Wheel: Community Analysis and Development Planning*, Port Alberni (Colombie-Britannique), 1991. (En ligne : [www.cedworks.com/files/pdf/free/Perform\\_03\\_DevtWheel.pdf](http://www.cedworks.com/files/pdf/free/Perform_03_DevtWheel.pdf)).
- LEWIS, Mike et R.A. Lockhart. *Performance Measurement, Development Indicators and Aboriginal Economic Development*. Port Alberni (Colombie-Britannique) : Centre for Community Enterprise, avril 2002. (En ligne : [www.cedworks.com/files/pdf/free/Perform\\_00.pdf](http://www.cedworks.com/files/pdf/free/Perform_00.pdf)).
- LIEBL, David S., Dana R. Fisher *et al.* *Indicators of Community Sustainability*, University of Wisconsin Cooperative Extension, janvier 1998. (En ligne : [www.uwex.edu/ces/ag/sus/html/indicators\\_of\\_cs.html](http://www.uwex.edu/ces/ag/sus/html/indicators_of_cs.html)).
- MOSER, Mary Anne. « Introduction », in Augaitis, Daina, Lorne Falk, Sylvie Gilbert et Mary Anne Moser, *Questions of Community, Artists, Audiences, Coalitions*, Banff (Alberta) : The Banff Centre for the Arts, 1995.
- OAKLEY, Peter et Andrew Clayton. *The Monitoring and Evaluation of Empowerment*, Oxford (Royaume-Uni) : INTRAC, juillet 2000.
- Projet de recherche sur les politiques publiques. *Le capital social comme instrument de politique publique. Rapport de projet*. Ottawa : PRP, septembre 2005. (En ligne : [www.recherchepolitique.gc.ca/doclib/SC\\_Synthesis\\_F.pdf](http://www.recherchepolitique.gc.ca/doclib/SC_Synthesis_F.pdf)).
- ROCHE, Chris. *Impact Assessment for Development Agencies: Learning to Value Change*. coll. Oxfam Development Guidelines, Oxford (Royaume-Uni) : Oxfam Publications, 1999.
- ROSTOW, Walt Whitman. *Stages of Economic Growth: A Non-Communist Manifesto*, Cambridge : Cambridge University Press, 1960.

SIMPSON, Brenda et Cesar Cala. *Measuring Results in Community Development: An Exploration of Participation and Network Capacity Domains*, Calgary : Alexandra Community Health Centre, octobre 2001. (En ligne : [www.thealex.ca/publications/Measuring\\_Results\\_In\\_Community\\_Development.pdf](http://www.thealex.ca/publications/Measuring_Results_In_Community_Development.pdf)).

TORJMAN, Sherri et Eric Leviten-Reid. *L'apprentissage et l'évaluation dans le cadre d'initiatives de réduction de pauvreté*, Ottawa : Caledon Institute for Social Policy, mars 2004. (En ligne : [www.caledoninst.org/Publications/PDF/467FRE.pdf%20](http://www.caledoninst.org/Publications/PDF/467FRE.pdf%20)).

# GLOSSAIRE

**Acculturation** : Processus d'emprunts, d'échange, de réinterprétation et de renouvellement des cultures en contact.

**Capital culturel** : Les ressources symboliques, telles que les valeurs, les représentations et les idéologies, les parlers, la mémoire et le patrimoine, exprimées notamment dans les pratiques de création artistique et culturelle.

**Capital démographique** : Les ressources d'une population donnée relativement à sa composition en termes d'effectifs (nombre, proportion relative) affectée, entre autres, par la fécondité, le vieillissement, la migration et l'immigration, ainsi que par la mobilité linguistique.

**Capital humain** : « Les connaissances, les aptitudes, les compétences et les attributs d'une personne, qui facilitent la création d'un bien-être personnel, social et économique. » (OCDE, 2001).

**Capital politique** : Les ressources de pouvoir et d'influence composées de droits juridiques, d'institutions, d'élus et de réseaux.

**Capital social** : « Les réseaux et les liens sociaux plus ou moins actifs grâce auxquels un individu ou une communauté peut accéder à des ressources (économiques, politiques, culturelles ou humaines) nécessaires à l'atteinte de ses objectifs. » (Forgues, 2004a).

**Collectivité de langue officielle** : La majorité francophone du Québec ou la majorité anglophone ailleurs au Canada, en vertu de la *Loi constitutionnelle de 1982* et de la *Loi sur les langues officielles* de 1988.

**Communauté** : Groupement d'individus qui ont des interactions continues (aspect objectif) et qui partagent un intérêt et un sens d'appartenance communs (aspect subjectif).

**Communauté de langue officielle en situation minoritaire** : Terme utilisé dans l'administration publique fédérale pour désigner la minorité anglophone ou la minorité francophone en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés*, de 1982, et de la *Loi sur les langues officielles*, de 1988.

**Communauté de souche** : Conception ethnique d'un groupe ou d'une collectivité partageant des origines communes : françaises, anglaises, albanaises, irlandaises, ukrainiennes, etc.

**Communauté de territoire** : Une communauté qui partage un espace géographique donné.

**Communauté d'histoire** : Une communauté dont l'histoire racontée marque toujours son identité collective.

**Communauté d'intérêt** : Groupement ou réseaux d'individus qui partagent des caractéristiques, en l'occurrence linguistiques, et un intérêt pour celles-ci.

**Communauté linguistique** : Terme utilisé par la *Charte canadienne des droits et libertés*, de 1982, pour désigner les communautés francophone et anglophone du Nouveau-Brunswick.

**Complétude institutionnelle** (*institutional completeness*) : La présence, plus ou moins grande, d'organisations formelles dans une communauté offrant des services à ses membres, allant de l'absence d'institutions (l'existence de relations informelles seulement) à un ensemble d'organisations formelles qui ont pour effet de maintenir une partie ou la plupart des relations sociales des membres à l'intérieur de la communauté (R. Breton, 1964). Ce concept s'appliquait d'abord aux communautés ethniques, mais a été popularisé par la recherche sur les minorités francophones.

**Connaissance des langues officielles** : « Indique si le recensé peut soutenir une conversation en français seulement, en anglais seulement, en français ou en anglais, ou dans aucune des deux langues officielles du Canada. » (Statistique Canada).

**Continuité linguistique** : Représente la relation entre le nombre de personnes qui parlent une langue le plus souvent à la maison et le nombre de personnes dont cette même langue est aussi leur langue maternelle. Voir « transmission linguistique intergénérationnelle ».

**Évaluation** : Porter un jugement sur la valeur d'une chose (action, projet, programme, politique, etc.) à partir d'une observation systématique, ce qui suppose de connaître les grandes valeurs qui guident le jugement et les objectifs visés par l'objet soumis à l'évaluation.

**Gouvernance** : « La gouvernance est la capacité à assurer la coordination efficace quand ressources, pouvoir et information sont vastement distribués. » (Paquet, 2003).

**Gouvernance partagée (ou paritaire)** : Les différentes façons par lesquelles les gouvernements et les communautés (ou la société civile) s'associent aux fins de l'élaboration des politiques publiques et de la gestion des programmes, en l'occurrence dans le domaine des langues officielles.

**Groupe ethnique** : Groupement d'individus qui s'identifient, de façon variable, à certaines caractéristiques communes (par ex., langue, culture, race, religion, origines).

**Indicateur** : Unité d'information, quantitative ou qualitative, qui sert d'outil pour mesurer de façon approximative la manifestation d'une réalité changeante.

**Indice** : Unité de mesure qui fait la synthèse de plusieurs indicateurs pour illustrer une tendance.

**Institution** : Organisation dotée d'une légitimité auprès des CLOSM et d'une reconnaissance politique ou juridique qui a une certaine durée et une influence dans les décisions collectives.

**Langue maternelle** : « Première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par le recensé au moment du recensement. » (Statistique Canada).

**Langue parlée à la maison** : « Langue que le recensé parlait le plus souvent à la maison au moment du recensement. » (Statistique Canada).

**Langue parlée régulièrement à la maison** : « Autre langue que le recensé parlait régulièrement à la maison au moment du recensement sans être la langue prédominante. » (Statistique Canada).

**Langue officielle** : Langue dont l'emploi est statutairement reconnu dans un pays. Au Canada, les deux langues officielles sont le français et l'anglais.

**Majorité ou minorité de langue officielle** : Voir « communauté de langue officielle en situation minoritaire » et « collectivité de langue officielle ».

**Paysage linguistique** : « Le paysage linguistique est constitué de la langue de la signalisation routière, de la toponymie, de l'affichage sur les bâtiments administratifs (écoles, hôpitaux, cours de justice, ministères) et de l'affichage commercial. » (Bourhis et Landry, 2002).

**Première langue officielle parlée** : Catégorie construite à partir de plusieurs variables linguistiques du questionnaire du recensement : la connaissance des langues officielles, la langue maternelle et la langue parlée à la maison. La première étape dans la dérivation de la variable consiste à examiner les réponses à la question sur la connaissance de l'anglais et du français. Une personne unilingue anglaise se voit assigner l'anglais comme première langue officielle parlée, alors que le français est assigné à une personne unilingue française. Si la personne parle l'anglais et le français, on examine alors sa langue maternelle. Si celle-ci

est l'anglais, l'anglais sera donc considéré comme sa première langue officielle parlée. Par conséquent, lorsqu'une personne parle anglais et français et a le français comme langue maternelle, le français est assigné comme première langue officielle parlée. (Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada)

**Transfert linguistique** : « Indique l'utilisation d'une langue autre que la langue maternelle, le plus souvent à la maison. » (Statistique Canada)

**Transmission linguistique intergénérationnelle** : « Transmission d'une langue maternelle d'une génération à l'autre. » (Statistique Canada)

**Vitalité ethnolinguistique** : Constituée de facteurs structureaux qui assurent qu'un groupe linguistique se maintient en tant qu'entité distincte et active dans ses contacts avec d'autres groupes. (Selon Giles, Bourhis et Taylor, 1977, adapté par Landry 2005a.)

**Vitalité globale des communautés** : Les conditions de développement des communautés et leurs perspectives d'avenir. (Gilbert et Langlois, s. d.)

**Vitalité linguistique** : Durée d'une langue dans le temps, conditionnée par sa distribution dans l'espace et du nombre et de l'importance de ses fonctions. (Définition inspirée de Mackey, McConnell et Gendron, 1988.)

**Vitalité subjective** : Perception qu'ont les individus de la vitalité de la langue dans leur communauté. (Landry 2005a)

Tableau chronologique des principaux écrits sur les CLOSM

Période	Événements / Langues officielles	Auteurs	Contribution clé	Facteurs de vitalité (voir codes ci-dessous)													
				culturel	démographique	économique	institutionnel	linguistique	politique	social	spatial	paysage linguistique	psychologique				
1960	1963 Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme	Commission BB (1967)	ACE	ACE	AE		ACE	ACE	ACE								
		Breton, R. (1964)	CE				CE				CE						
		Joy (1967, 2e éd. 1972)	CE		E			E							C		
	1969 <i>Loi sur les Langues officielles</i>																
1970	1971 <i>Loi sur le multiculturalisme</i>	De Vries (1971)	AE		AE			AE									
	1973 Résolution parlementaire	De Vries, Vallée (1975)	AE		AE			AE									
	1976 Création de la Fédération des francophones hors-Québec / Élection du Parti québécois																
	1977 Charte de la langue française	Giles, Bourhis et Taylor (1977)	MC	MC	MC			MC	MC	MC	MC	MC	MC	MC			
	1978 Soutien au Programme de contestation judiciaire	Joy (1978)	AE		AE												
	1979 Création Programme des langues officielles en enseignement																
1980	1980 Comité mixte des langues officielles	De Vries, Vallée (1980)	AE		AE												
		Lachapelle, Henripin (1980)	AE		AE												
	1981 Programme national d'administration de la justice dans les langues officielles																

**Codes des contributions :** **A** = analyse de données existantes; **C** = apport conceptuel; **E** = production de nouvelles données empiriques; **I** = établissement d'indicateurs; **M** = élaboration de modèle théorique complexe

Période	Événements / Langues officielles	Auteurs	Contribution clé	Facteurs de vitalité (voir codes ci-dessous)													
				culturel	démographique	économique	institutionnel	linguistique	politique	social	spatial	paysage linguistique	psychologique				
	1982 Création d'Alliance Québec	Caldwell, Waddell (1982)	A	A	A	A	A	A	A	A	A						
	1982 <i>Charte canadienne des droits et libertés</i>	CROP (1982)	E	E													E
	1983 Évaluation du programme des langues officielles	Louder, Waddell (1983). Prujiner (1984) Laponce (1984).	A	A	A	A	A	A	A	A	A				A		
	1985 Comité des sous-ministres sur les langues officielles	Breton, R. (1985) Bastarache (1986) De Vries (1986) Allard et Landry (1987) Castonguay (1987) Locher (1988)	AC	A													
	1988 <i>Loi sur les langues officielles</i>	Bernard (1988)	A	A	A												
	1988 Première entente Canada-communauté (Saskatchewan)	McCannell, Gendron (1988)	ME														
		Lachapelle (1989)	AE														
		Thériault (1989)	A	A													
		Grenier (1989)	AE														
1990	1990 Jugement Mahé	Bernard - FJCF (1990)	A	A													
	1990 Conseil scolaire francophone de l'Île-du-Prince-Édouard	Dallaire, Lachapelle (1990)	AE														
		Acord (1991)	MEI	MEI	MEI	MEI	MEI	MEI	MEI	MEI	MEI	MEI	MEI	MEI	MEI	MEI	MEI
		Bernard - FJCF (1991)	AEI	AEI	AEI	AEI	AEI	AEI	AEI	AEI	AEI	AEI	AEI	AEI	AEI	AEI	AEI

**Codes des contributions :** **A** = analyse de données existantes; **C** = apport conceptuel;  
**E** = production de nouvelles données empiriques; **I** = établissement d'indicateurs;  
**M** = élaboration de modèle théorique complexe

Période	Événements / Langues officielles	Auteurs	Contribution clé	Facteurs de vitalité (voir codes ci-dessous)															
				culturel	démographique	économique	institutionnel	linguistique	politique	social	spatial	paysage linguistique	psychologique						
		Bernard - FJCF (1992)	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A						
		Bourhis, Fishman (1994)	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE
		Beaudin (1994)	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E
		Breton, R. (1994)	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
		Caldwell (1994)	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
		Cardinal <i>et al.</i> (1994)	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE
		Harwood, Giles, Bourhis (1994)	MC	MC	MC	MC	MC	MC	MC	MC	MC	MC	MC	MC	MC	MC	MC	MC	MC
	1996 Gouvernance partagée en ressources humaines	Beaudin <i>et al.</i> (1996)	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E
		Landry, Bourhis (1997)	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE
		Grenier (1997)	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E
		Warnke-VEQ (1997)	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E
		Castonguay (1998)	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE
		Beaudin (1998)	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E
		Breton, A. (1998)	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC
		Churchill (1998)	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
		Kymlicka (1998)	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
		Mackey (1998)	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
		O'Keefe (1998)	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
		Andrew (1999)	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
	1999 Arrêt Beaulac	Landry, Allard (1999)	CE	CE	CE	CE	CE	CE	CE	CE	CE	CE	CE	CE	CE	CE	CE	CE	CE
		Aunger (1999)	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE
		Beaudin (1999)	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E
		Breton A. (1999)	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC

**Codes des contributions :** **A** = analyse de données existantes; **C** = apport conceptuel; **E** = production de nouvelles données empiriques; **I** = établissement d'indicateurs; **M** = élaboration de modèle théorique complexe

Période	Événements / Langues officielles	Auteurs	Facteurs de vitalité (voir codes ci-dessous)													
			Contribution clé	culturel	démographique	économique	institutionnel	linguistique	politique	social	spatial	psychologique				
		Gilbert (1999)	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE
		Heller (1999)	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE
		Thériault (1999)	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC
2000	2000 Gouvernance partagée en santé	FFHQ (2000)	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E
		Gilbert et Langlois (s. d. (2000))	AEI	AEI	AEI	AEI	AEI	AEI	AEI	AEI	AEI	AEI	AEI	AEI	AEI	AEI
		Langlois (2000)	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE
		Labrie, Erfurt, Heller (2000)	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE	ACE
		Stebbins (2000)	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE
	2001 Ministre responsable des langues officielles	Martel (2001)	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE
	2002 Jugement Montfort	Foucher (2002)	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
	2002 Création des comités permanents des langues officielles de la Chambre des communes et du Sénat	Floch (2002)	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E
		Heller (2002b)	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC
	2002 Gouvernance partagée en immigration	Jedwab (2002b)	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E
		Magard, Landry <i>et al.</i> (2002)	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE
	2003 Plan d'action pour les langues officielles	Castonguay (2003)	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE
		Heller (2003)	CE	CE	CE	CE	CE	CE	CE	CE	CE	CE	CE	CE	CE	CE
		Landry (2003)	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE
		Landry, Rousselle (2003)	MA	MA	MA	MA	MA	MA	MA	MA	MA	MA	MA	MA	MA	MA
	2004 Conseil du Trésor : Politiques et directives	Martel (2003)	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
		Landry <i>et al.</i> (2004)	MC	MC	MC	MC	MC	MC	MC	MC	MC	MC	MC	MC	MC	MC

**Codes des contributions :** **A** = analyse de données existantes; **C** = apport conceptuel;  
**E** = production de nouvelles données empiriques; **I** = établissement d'indicateurs;  
**M** = élaboration de modèle théorique complexe

Période	Événements / Langues officielles	Auteurs	Contribution clé	Facteurs de vitalité (voir codes ci-dessous)																
				culturel	démographique	économique	institutionnel	linguistique	politique	social	spatial	paysage linguistique	psychologique							
		Marmen, Corbeil (2004)	AE	AE																
		Bourhis, Lepicq (2004)	CE				E													CE
		Allain (2004)	AE	AE			AE		AE	AE										
		FCFA (2004)	E	E	E	E	E													
		Gilbert <i>et al.</i> (2004)	M	M			M		M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
		Haentjens (2004)	AE	AE			AE		AE	AE										
		Pocock / CHSSN (2004)	EI	EI	EI	EI	EI	EI	EI	EI	EI	EI	EI	EI	EI	EI	EI	EI	EI	EI
	2005 Le Point sur la mise en œuvre du Plan d'action pour les langues officielles : rapport de mi-parcours	Aunger (2005)	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE
		Beaudin (2005)	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE
		Cardinal, Juillet (2005)	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE
		Gilbert (2005)	MEI	MEI	MEI	MEI	MEI	MEI	MEI	MEI	MEI	MEI	MEI	MEI	MEI	MEI	MEI	MEI	MEI	MEI
		Heller (2005)	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE
		RDÉE (2005)	EI	EI	EI	EI	EI	EI	EI	EI	EI	EI	EI	EI	EI	EI	EI	EI	EI	EI

**Codes des contributions :** A = analyse de données existantes; C = apport conceptuel;

E = production de nouvelles données empiriques; I = établissement d'indicateurs;

M = élaboration de modèle théorique complexe

## Liste des centres et instituts de recherche canadiens voués aux CLOSM

### 1. Centres et instituts

Centre canadien de recherche sur les francophonies en milieu minoritaire, Institut français, Université de Regina, [www.uregina.ca/institutfrancais](http://www.uregina.ca/institutfrancais)

Centre d'études en gouvernance, Université d'Ottawa, [www.socialsciences.uottawa.ca/gouvernance/fra](http://www.socialsciences.uottawa.ca/gouvernance/fra)

Centre international de common law en français (CICLEF), Université de Moncton, [www.umoncton.ca/droit/ciclef.html](http://www.umoncton.ca/droit/ciclef.html)

Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Université d'Ottawa, [www.uottawa.ca/academic/crccf/](http://www.uottawa.ca/academic/crccf/)

Centre de recherches en éducation franco-ontarienne (CREFO), Université de Toronto, [www.oise.utoronto.ca/crefo/](http://www.oise.utoronto.ca/crefo/)

Centre de recherche en linguistique appliquée, Université de Moncton, [www.umoncton.ca/crla](http://www.umoncton.ca/crla)

Centre de recherche et de développement en éducation, Université de Moncton

Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités (CIRCEM), Université d'Ottawa, [www.circem.uottawa.ca](http://www.circem.uottawa.ca)

Centre interdisciplinaire de recherche sur les activités langagières (CIRAL), Université Laval, [www.ciral.ulaval.ca](http://www.ciral.ulaval.ca)

Eastern Townships Research Centre, Bishop's University, [www.etric.ca](http://www.etric.ca)

Institut canadien de recherche sur le développement régional : devient l'Institut canadien de recherche sur les politiques et l'administration publiques, Université de Moncton, [www.umoncton.ca/ICRDR/](http://www.umoncton.ca/ICRDR/)

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML), Université de Moncton [www.umoncton.ca/icrml/](http://www.umoncton.ca/icrml/)

Institut franco-ontarien, Université Laurentienne, [www.ifo.laurentienne.ca/IFO.html](http://www.ifo.laurentienne.ca/IFO.html)

Institut Joseph-Dubuc, Collège universitaire de Saint-Boniface, [www.ustboniface.mb.ca/cusb/institut/](http://www.ustboniface.mb.ca/cusb/institut/)

Institut pour le patrimoine de l'Ouest canadien, Faculté Saint-Jean, University of Alberta, [www.csj.ualberta.ca/ippf](http://www.csj.ualberta.ca/ippf)

*Missisquoi Institute*, [www.chssn.org/en/missisquoi.html](http://www.chssn.org/en/missisquoi.html)

## 2. Chaires

Chaire Concordia-UQAM en études ethniques, Richard Bourhis, Université Concordia-UQAM, [www.unites.uqam.ca/chaire-ethnique/](http://www.unites.uqam.ca/chaire-ethnique/)

Chaire d'études acadiennes, Maurice Basque, Université de Moncton [www.umoncton.ca/etudeacadiennes/chaire/CHEA.html](http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/chaire/CHEA.html)

Chaire de recherche du Canada en oralité des francophonies minoritaires d'Amérique, Jean-Pierre Pichette, Université Sainte-Anne, [www.chairs.gc.ca](http://www.chairs.gc.ca)

Chaire de recherche du Canada en administration publique et gouvernance, Donald J. Savoie, Université de Moncton, [www.chairs.gc.ca](http://www.chairs.gc.ca)

Chaire de recherche Identité et Francophonie, Joseph Yvon Thériault, Université d'Ottawa [www.sciencesociales.uottawa.ca/crif/](http://www.sciencesociales.uottawa.ca/crif/)

Chaire de recherche sur la francophonie et les politiques publiques, Linda Cardinal, Université d'Ottawa, [www.socialsciences.uottawa.ca/crfpp/fra/index.asp](http://www.socialsciences.uottawa.ca/crfpp/fra/index.asp)

Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN), Simon Langlois, Université Laval, [www.fl.ulaval.ca/cefan/index.htm](http://www.fl.ulaval.ca/cefan/index.htm)

### 3. Organismes communautaires

Alliance canadienne des responsables, des enseignantes et des enseignants en français (ACREF), [www.franco.ca/acref](http://www.franco.ca/acref)

Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC), [www.fnfcf.ca](http://www.fnfcf.ca)

Assemblée des aînées et aînés francophones du Canada (AAAFC)

Association de la presse francophone (APF), [www.apf.ca](http://www.apf.ca)

Association des radios communautaires (ARC), [www.radorfa.com](http://www.radorfa.com)

Commission nationale des parents francophones, [www.cnpf.ca](http://www.cnpf.ca)

*Community Health and Social Services Network* (CHSSN), [www.chssn.org](http://www.chssn.org)

Consortium national de formation en santé du Canada (CNFS), [www.cnfs.ca](http://www.cnfs.ca)

Fédération canadienne d'alphabétisation en français, [www.fcaf.net](http://www.fcaf.net)

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, [www.CTF-FCE.ca](http://www.CTF-FCE.ca)

Fédération culturelle canadienne-française (FCCF), [www.fccf.ca](http://www.fccf.ca)

Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF), [www.fjcf.ca](http://www.fjcf.ca)

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA), [www.fcfa.ca](http://www.fcfa.ca)

Fédération nationale des conseils scolaires francophones, [www.fnscsf.ca](http://www.fnscsf.ca)

*Holland Centre*, Québec, [www.hollandcentre.ca](http://www.hollandcentre.ca)

*Community Table of the National Human Resources Development Committee for the English Linguistic Minority*, [www.buildingcommunities.ca](http://www.buildingcommunities.ca)

*Quebec Community Groups Network*, Montréal (QCGN), [www.qcgn.ca](http://www.qcgn.ca)

*Quebec English School Boards Association* (QESBA), [www.qesba.qc.ca](http://www.qesba.qc.ca)

Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE), [www.rdee.ca](http://www.rdee.ca)

Réseau d'enseignement francophone à distance (REFAD), [www.refad.ca](http://www.refad.ca)

Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne, [www.rrfranco.ca](http://www.rrfranco.ca)

#### **4. Recherches gouvernementales**

Affaires francophones intergouvernementales, [www.afi-ifa.ca/francais/index/index.cfm](http://www.afi-ifa.ca/francais/index/index.cfm)

Centre de recherche et d'information sur le Canada (CRIC), [www.cric.ca](http://www.cric.ca)

Commissariat aux langues officielles, [www.ocol-clo.gc.ca](http://www.ocol-clo.gc.ca)

Groupe de travail interministériel sur la recherche dans le domaine des langues officielles, [www.pco-bcp.gc.ca/olo/default.asp?Language=F&Page=researchrecherche](http://www.pco-bcp.gc.ca/olo/default.asp?Language=F&Page=researchrecherche)

Patrimoine canadien, Direction des Programmes d'appuis aux communautés de langues officielles, [www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/lo-ol/pubs/index\\_f.cfm](http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/lo-ol/pubs/index_f.cfm)

Statistique Canada, [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)